

Centre de santé et de services sociaux
du Nord de Lanaudière

LA PARTICIPATION CITOYENNE

LE POINT DE VUE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS
DU NORD DE LANAUDIÈRE SUR LEUR PARTICIPATION
DANS LES DÉMARCHES D'ANIMATION TERRITORIALE
EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT DE RECHERCHE

Danielle Forest
Lise St-Germain
Centre de recherche sociale appliquée

Août 2010



RECHERCHE ET RÉDACTION :

Danielle Forest, *Centre de recherche sociale appliquée*

Lise St-Germain, *Centre de recherche sociale appliquée*

Collaboration : Frédéric Lesemann, *INRS et membre du comité scientifique du CRSA*

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE :

Josée Forest, *Agente administrative CSSSNL – CLSC de Joliette*

COMITÉ DE SUIVI DE LA RECHERCHE :

Chantal Lalonde, *Table des partenaires en développement social de Lanaudière*

Marc-André Girard, *Organisateur communautaire, CSSSNL-CLSC de St-Esprit*

Lise Ouellet, *Direction de la santé publique et de l'évaluation*

GESTION DU PROJET DE RECHERCHE

Pauline Girard, *Coordonnatrice des programmes Services généraux, de Santé publique et d'Organisation communautaire*

Marc-André Girard, *Organisateur communautaire, CSSSNL-CLSC de St-Esprit*

DISTRIBUTION :

Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL), août 2010.

DROITS DE REPRODUCTION :

© Tous droits réservés, Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL), août 2010. **La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie de ce document, doivent en indiquer la source de la façon suivante :**

Forest, D. et Lise St-Germain, *Le point de vue des citoyenNEs du Nord de Lanaudière sur leur participation dans les démarches d'animation territoriale en développement durable*. Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière. 119 p. 2010.

ISBN : 978-2-923513-29-4

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives du Canada, 2010

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière dans le cadre du Programme de subvention en santé publique pour projets d'étude et d'évaluation.

REMERCIEMENTS

Nous voulons d'abord remercier la Direction de la santé publique et de l'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui a financé cette recherche.

Nous tenons à souligner la précieuse collaboration des membres du comité de suivi auxquels se sont ajoutés, occasionnellement, des membres du conseil d'administration du Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADD-L). Ces personnes ont facilité et orienté les travaux de l'équipe de recherche.

Nous adressons également notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette recherche en acceptant de partager leur point de vue sur la participation citoyenne dans le cadre des animations territoriales dans une perspective de développement durable : les citoyenNEs¹, les intervenantEs, les éluEs et les dirigeantEs d'organisations concernés par ces démarches.

Nous espérons que ce document permettra de poursuivre la promotion de la participation citoyenne comme outil favorisant le développement durable des communautés dans la région de Lanaudière et ailleurs.

Les chercheures.

¹ Afin de simplifier la lecture du texte, nous utiliserons cette forme employée par le mouvement des femmes pour désigner le masculin et le féminin. Toutefois, les accords demeureront au masculin comme le prévoit la grammaire.



CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE

Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) est un organisme en recherche qui se consacre à l'analyse des pratiques sociales et à l'étude des problèmes sociaux contemporains. Le CRSA se donne une perspective d'analyse et de réflexion tant au niveau international, national, régional que local des transformations et enjeux sociaux. Son approche favorise le travail en partenariat avec les diverses organisations avec lesquelles il collabore. À cet effet, il privilégie les formes de recherche participative, la recherche action, la recherche coproduite. Le CRSA se donne comme mission de contribuer à la production des connaissances issues des milieux de pratiques et il favorise une perspective de mobilisation des connaissances dans son approche de transfert.

Ses travaux s'intéressent aux problèmes sociaux et pratiques en lien avec la pauvreté et l'exclusion, l'emploi, l'insertion, le marché du travail, l'action en lien avec le développement et les stratégies de mobilisation des communautés, le développement social, l'action communautaire, développement économique communautaire.

crsa@centersa.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
Centre de recherche sociale appliquée	iv
Lexique des acronymes	vii
Introduction	9
Problématique et pertinence de la recherche	11
Objet et questions de recherche.....	14
La méthodologie choisie	15
L'approche et la stratégie de la recherche.....	15
Le comité de suivi de la recherche.....	15
Le choix des territoires et des démarches.....	15
La collecte de données et l'échantillon d'actrices et d'acteurs.....	16
L'analyse des entrevues.....	20
La diffusion et l'appropriation des résultats.....	20
Les limites de la recherche.....	21
Le Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière	23
Bref historique du RADD-L.....	23
La mission et les valeurs du RADD-L.....	24
Le processus suggéré par le RADD-L.....	25
Présentation des démarches de leur origine jusqu'à l'automne 2009	29
Les territoires retenus pour la recherche.....	29
La démarche de Lanoraie.....	31
La démarche de Notre-Dame-de-Lourdes.....	34
La démarche de St-Thomas.....	37
La démarche de Ste-Marie-Salomé.....	39
La démarche de la Haute-Matawinie.....	42
La démarche de la MRC Matawinie.....	45
Chapitre I : Le point de vue des citoyennes et des citoyens	47
Les motifs d'implication et les facteurs qui favorisent la participation.....	47
Les motifs d'abandon et les facteurs qui freinent la participation.....	56
La dynamique politique.....	63
Le rôle des personnes-ressources.....	66
Les recommandations des citoyennes et des citoyens.....	70

Chapitre II : Les autres points de vue.....	73
Le point de vue des intervenantes et intervenants.....	73
Le point de vue des éluEs.....	77
Le point de vue des dirigeantes et des dirigeants.....	81
Définitions de la participation citoyenne dans le cadre des démarches d'animation territoriales dans une perspective de développement durable...	84
Chapitre III : Dialogue sur les résultats.....	85
La participation citoyenne, une plus value.....	86
La participation citoyenne et développement durable.....	89
Participer ou ne plus participer.....	90
Participation, processus et fonctionnement – conditions de participation.....	91
La cohésion entre les intervenantEs et les organisations, conditions favorables au maintien de la mobilisation.....	95
Le rapport au politique - facteur et conditions de participation.....	97
Conclusion.....	99
Références bibliographiques.....	101
Annexes.....	105
Annexe 1 : Canevas d'entrevue sur l'historique des démarches avec les intervenantEs ou des membres des comités porteurs	106
Annexe 2 : Fiche de consentement.....	107
Annexe 3 : Résumé de la recherche	108
Annexe 4 : Fiche des citoyenNEs et citoyens	110
Annexe 5 : Canevas d'entrevues avec les citoyenNEs.....	112
Annexe 6 : Canevas d'entrevue avec les intervenantEs sur le point de vue des citoyenNEs.....	113
Annexe 7 Canevas d'entrevue avec les dirigeantEs.....	114
Annexe 8 Canevas d'entrevue avec les éluEs	116
Annexe 9 Formation de base offerte par le Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADD-L).....	117
Annexe 10 Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale.....	119

LEXIQUE DES ACRONYMES

ADES :	Association pour un développement solidaire
ASSSL :	Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
CDBL :	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
CDRL :	Coopérative de développement régional de Lanaudière
CJE :	Carrefour jeunesse-emploi
CJEAJ :	Carrefour jeunesse-emploi de D’Autray-Joliette
CLD :	Centre local de développement
CLSC :	Centre local de services communautaires
CRDL :	Conseil régional de développement de Lanaudière (devenu CRÉL)
CRÉL :	Conférence régionale des ÉluEs de Lanaudière
CREL :	Conseil régional de l’environnement de Lanaudière
CRFL:	Centre régional de formation de Lanaudière
CRSA :	Centre de recherche sociale appliquée
CSSS :	Centre des services sociaux et de santé
CSSSNL :	Centre des services sociaux et de santé du Nord de Lanaudière
DSPÉ :	Direction de santé publique et de l’évaluation
GALOP :	Groupe de ressources techniques en habitation populaire
INRS :	Institut national de recherche scientifique
MRC :	Municipalité régionale de comté
RADD-L :	Réseau d’animation en développement durable de Lanaudière
SADC :	Société d’aide au développement des collectivités
TPDSL :	Table des partenaires du développement social de Lanaudière

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de la recherche « *Le point de vue des citoyenNEs du nord de Lanaudière sur leur participation dans les démarches d'animation territoriale en développement durable* ».

Par son ancrage, puisé dans l'expérience concrète de près de soixante (60) citoyennes et citoyens engagés dans six (6) démarches d'animation territoriale, cette étude apporte une contribution originale à l'ensemble des travaux de recherche portant sur la participation citoyenne. En effet, le point de vue citoyen sur leur participation est encore peu documenté dans les différentes recherches. Cette étude contribue non seulement à cet effet, mais il est mis en discussion auprès des intervenantEs qui accompagnent les démarches d'animation ainsi qu'auprès des éluEs municipaux concernés par celles-ci.

À l'issue de plusieurs années d'expérimentation des démarches d'animation territoriale, le besoin de mener cette étude émane d'une réflexion portée par des intervenantEs, membres du Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADD-L), et par des citoyenNEs, sur les défis et les difficultés rencontrés dans l'exercice de la participation citoyenne et de l'accompagnement des démarches.

L'ensemble des informations recueillies visait dans un premier temps à documenter les motivations des citoyenNEs à s'impliquer et à identifier les facteurs qui facilitent la participation et ceux qui y font obstacles. Ce point de vue nourrissant en seconde étape l'analyse sur les conditions de mobilisation citoyenne dans le cadre des démarches d'animation territoriale dans une perspective de développement durable.

L'information souhaitée au départ vise à nourrir les orientations futures du RADD-L ainsi qu'à renforcer les stratégies d'intervention au niveau de l'accompagnement des démarches d'animation territoriale. En ce sens, la recherche s'intéresse non seulement à mieux comprendre l'expérience de participation des citoyenNEs, mais aussi à outiller très concrètement l'intervention. Par ailleurs, les leçons tirées de cette recherche sont utiles aux fins de plusieurs autres expériences qui s'efforcent de valoriser la participation des citoyenNEs dans le développement des communautés.

La demande de cette étude a été conjointement faite par le Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADD-L) et le Centre de santé et services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL) qui est aussi le fiduciaire et le coordonnateur du projet. La Direction de la santé publique et de l'évaluation (DSPÉ) de l'Agence de santé et services sociaux de Lanaudière (ASSSL) a financé la recherche et le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a été mandaté pour la réaliser. Celle-ci a été menée de mai 2009 à juin 2010 et les activités de diffusion et d'appropriation des résultats sont prévues pour l'automne 2010.

Le rapport comprend cinq chapitres. Le premier est consacré à l'énoncé de problématique et aux aspects méthodologiques. Le second chapitre présente le Réseau d'animation en développement durable et le cadre des démarches. Le troisième chapitre décrit les six démarches concernées par l'étude. Le quatrième présente les résultats des entretiens. Dans un premier temps, le point de vue des citoyenNEs et en second temps, celui des intervenantEs, des éluEs et des dirigeantEs. Le cinquième chapitre expose la discussion sur les résultats, les pistes d'action qui en découlent et les nouveaux questionnements qu'elle soulève.

La conclusion situe ces expériences dans un mouvement plus large de société sur les enjeux de la démocratie participative et du renouvellement démocratique de la société québécoise actuelle.

Nous espérons que cette étude permettra de contribuer au renouvellement des pratiques sociales en matière de participation citoyenne et ainsi participer à l'enrichissement de la démocratie de la société québécoise.

PROBLÉMATIQUE ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE

La démarche d'animation de territoire proposée par le Réseau d'animation de développement durable de Lanaudière (RADD-L) n'est pas la première occasion donnée aux citoyenNEs de participer à une démarche de planification. Pour n'en citer que quelques-unes, notons les expériences Agenda 21, Les Opérations d'aménagement populaire dans les quartiers montréalais, Villes et villages en santé, les démarches de revitalisation intégrée et de développement social intégré qui ont toutes en commun la participation citoyenne comme fondement.

Cependant, plusieurs éléments distinguent la démarche d'animation du RADD-L des autres en ce qui a trait à la nature de la participation souhaitée. D'abord, elle propose une façon de faire qui s'inscrit dans la durée et idéalement dans la continuité. En effet, la réalisation de toutes les étapes de la démarche demande du temps et particulièrement la réalisation d'un projet de territoire. Lorsque ce cycle est terminé et évalué, un deuxième cycle commence en lien avec les résultats de cette évaluation. L'engagement des citoyenNEs est donc sollicité sur une longue période et ceux-ci sont systématiquement accompagnés par des intervenantEs, en général, membre et formés par le RADD-L, provenant des diverses organisations qui soutiennent les démarches : CLD, SADC, CSSS, etc.

Après quelques années d'expérimentation des démarches d'animation territoriale, plusieurs questionnements relatifs à la participation citoyenne ont été soulevés par les intervenantEs en considérant leur propre réflexion ainsi que celle de citoyenNEs. L'approche favorise la prise en charge par les citoyenNEs des processus de réflexion qui mènent au projet de territoire. Toutefois, les expériences actuelles démontrent que le PAR et le POUR la communauté nécessitent de trouver l'équilibre entre le support accordé aux citoyenNEs et la capacité des milieux à prendre en charge ces mêmes démarches.

Dans ce contexte, les intervenantEs se questionnent sur plusieurs aspects. Est-ce que les citoyenNEs ont la volonté et les capacités à assumer cette prise en charge et jusqu'où va leur désir de s'impliquer à long terme? Comme intervenantEs, jusqu'où peuvent aller leur rôle, la nature et l'intensité du support à accorder? De quelle manière ces questions interpellent-elles la formation et le transfert d'expertise à réaliser?

D'autre part, les intervenantEs sont appelés à soutenir plusieurs démarches en même temps. Quelle limite cela peut poser au sujet de leur capacité à accompagner plusieurs démarches à la fois ayant aussi d'autres mandats confiés par leur organisation, selon les missions respectives de chacune d'elles? De plus, les organisations impliquées dans les démarches auxquelles sont rattachées ces intervenantEs sont aussi interpellées par la façon dont les citoyenNEs eux-mêmes perçoivent leur participation.

Par ailleurs, les citoyenNEs qui participent aux démarches souhaitent être plus nombreux à réfléchir aux orientations, à voir à l'organisation et à la réalisation des différentes étapes. Ils désirent rejoindre le plus grand nombre et une diversité de résidants de leur territoire. Ils considèrent que la mobilisation n'est pas suffisante.

Finalement, tant les citoyenNEs que les intervenantEs cherchent à savoir ce qui mobilise et démobilise les citoyenNEs et comment maintenir l'intérêt et cette mobilisation en considérant les intérêts spécifiques de ces derniers et le processus proposé par la démarche d'animation qui suggère des étapes à franchir s'avérant parfois longues pour les citoyenNEs.

Ces questions ont amené le RADD-L, en collaboration avec le Centre de santé et service sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL), à formuler une demande de financement à la Direction de la santé publique et de l'évaluation (DSPÉ) de l'Agence de santé des services sociaux de Lanaudière afin de réaliser une étude, celle-ci permettant d'éclaircir ces problématiques et peut-être y trouver des solutions aux défis qui se posent dans l'action.

Les défis de la participation citoyenne, un sujet largement documenté...

Ces questions complexes ne sont pas uniques à la région de Lanaudière. Elles s'inscrivent dans un questionnement général sur la participation citoyenne portée par les mouvements sociaux, dans le contexte contemporain de nos sociétés. La littérature sur la participation citoyenne est abondante, car le sujet embrasse un vaste champ de pratiques et de concepts tels la gouvernance, la démocratie représentative et participative, la citoyenneté, le développement des communautés, etc. Couvrir ce vaste champ suppose d'explorer plusieurs avenues de littérature produite par une diversité de secteurs d'intervention : santé publique, administration publique, action communautaire, action politique, etc.

Depuis une dizaine d'années, plusieurs travaux ont documenté les questions de la démocratie participative et de la participation citoyenne dans le développement des communautés sous plusieurs angles : la participation publique (Thibeau 2000, Côté, Lévesque et Morneau, 2005) et municipale (Breux, Bhérier et Collin 2004, Bolduc et al, 2005), la démocratie participative (Latendresse et Parazelli 2005, Bacqué, Rey et Sintimor, 2005), la gouvernance (Andrew, 2000, Lévesque 2007), la participation et le développement des communautés (Bourque, 2004, 2005, 2007, Caillouette et Morin 2007, Ninacs, 2007, INSPQ, 2002, Mercier, Bourque, St-Germain 2008).

De même, la participation citoyenne, dans le cadre des institutions publiques a fait l'objet de diverses productions gouvernementales (2003) tant à l'échelle nationale que régionale tel le rapport lanauois du Directeur de la santé publique (2007).

Différents regroupements ont aussi produit de la littérature interne à ce sujet, comme le Cadre de référence du RADD-L (2007), celui du Réseau québécois en développement social (2008) et celui du Regroupement québécois de revitalisation intégrée (2008). Nous ne pourrions passer sous silence la littérature produite sur la question dans le cadre de la mouvance des forums sociaux mondiaux et régionaux.

Nous avons fait mention ici de quelques ouvrages contemporains qui sont loin de rendre compte de tout l'éventail des réflexions et questionnements et nous n'avons pas abordé l'ampleur de la littérature classique sur le sujet, plus précisément sur les questions éthiques et politiques concernant la démocratie et la citoyenneté.

Le point de vue citoyen peu documenté

En dépit de cette abondante littérature, peu de documents abordent la question du point de vue des citoyenNEs. Nous avons recensé quelques ouvrages faisant mention spécifiquement de la perspective des citoyenNEs sur la question de leur participation. Une première étude, menée par Jocelyne Lamoureux (1999), présente le point de vue des participantEs dans le cadre des pratiques issues de *quatre sites* de citoyenneté au Québec. Une autre étude, réalisée par le Conseil permanent de la jeunesse, « Remixer la cité » (2004), a permis de mettre en lumière le point de vue des jeunes issus de l'immigration sur les conditions de leur participation. Une récente étude menée par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (Raboin et Choinière 2007) documente le point de vue de plusieurs citoyenNEs impliqués dans divers processus de participation et mobilisation citoyenne dans les quartiers centraux montréalais.

Finalement, une récente étude (Fordin, St-Germain, 2009) relate le point de vue de citoyenNEs des premiers quartiers de Trois-Rivières, en ce qui a trait à leur intérêt et motivation pour la participation citoyenne.

Une recherche ancrée directement dans l'expérience citoyenne

La présente recherche apporte donc une contribution originale par l'éclairage et le point de vue des personnes directement concernées par une expérience de participation citoyenne. Contrairement à d'autres études portant sur le point de vue des citoyenNEs, celle-ci ne vise pas de manière spécifique un groupe cible de citoyenNEs (les jeunes, les exclus, les femmes, etc.) Le point de vue représente davantage une diversité de citoyenNEs impliqués ou ayant déjà participé à un projet de territoire situé dans un cadre d'action spécifique, celui d'une démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable.

Utilité des résultats

L'information obtenue servira à nourrir la pratique des intervenantEs sur le terrain, les orientations futures du RADD-L ainsi que les comités de travail agissant dans les démarches locales d'animation territoriale. En tenant compte des conditions identifiées par les citoyenNEs eux-mêmes ou en les adaptant, si nécessaire, les résultats permettront de dynamiser ou redynamiser les démarches en cours ou celles à venir. En ce sens, la recherche se veut très appliquée. Par ailleurs, les leçons tirées de cette recherche seront utiles aux fins de plusieurs autres expériences qui s'efforcent de valoriser la participation des citoyenNEs dans le développement des communautés.

~ OBJET ET QUESTIONS DE RECHERCHE ~

Cette recherche a comme objet le point de vue des citoyenNEs sur leur participation dans le cadre des démarches d'animation territoriale dans une perspective de développement durable. Les expériences de participation citoyenne ciblées pour cette recherche sont vécues et pratiquées dans l'une ou l'autre des 4 municipalités régionales de comté (MRC) du nord de la région de Lanaudière soit : la MRC d'Autray, la MRC Montcalm, la MRC Joliette et la MRC Matawinie.²

Les objectifs spécifiques

- Connaître et comprendre les conditions facilitant la participation citoyenne à l'intérieur de processus d'animation territoriale
- Identifier les freins à la participation citoyenne
- Renforcer les stratégies d'intervention au niveau de l'accompagnement des démarches
- Identifier les conditions de mobilisation et analyser l'adéquation entre ces conditions, les ressources disponibles dans le cadre des démarches et les modes d'intervention des organisations qui soutiennent les démarches

Les questions ayant guidé cette recherche sont les suivantes

- Quelles sont les motivations des citoyenNEs à s'impliquer dans la démarche de leur localité?
- Quels sont les motifs qui les démobilisent et les amènent à se retirer des démarches?
- Quels sont les facteurs qui facilitent ou font obstacle à leur participation?
- Quel est l'impact du point de vue des citoyenNEs sur la pratique d'accompagnement des intervenantEs?
- Quel est l'opinion des éluEs au sujet de la participation citoyenne, de la présence des démarches sur leur territoire ainsi que sur leur rôle et leur propre participation?
- Quelle est la position (ouverture, limites, contraintes, opportunités) des organisations impliquées dans les démarches face aux attentes des citoyenNEs et de quelle manière ces attentes peuvent conduire à des perspectives possibles d'intervention?

² Ces 4 MRC correspondent au territoire du CSSSNL, coordonnateur et fiduciaire du projet de recherche.

LA MÉTHODOLOGIE CHOISIE

~ L'APPROCHE ET LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ~

Il s'agit d'une recherche qualitative de type exploratoire et participatif. Ce type de recherche privilégie le point de vue des actrices et des acteurs dans l'analyse de l'interprétation de leur réalité permettant de représenter les valeurs et les intérêts de tous les groupes impliqués dans le processus de décisions (Patton, 1986, Paillé, 1994 in Mayer et al. 2000). L'approche participative permet ainsi de mieux tirer profit des résultats d'études et de les réinvestir plus facilement dans l'action puisqu'ils sont issus d'un processus collectif. Dans le cas de cette recherche, les actrices et les acteurs concernés sont les citoyenNEs, les intervenantEs, les dirigeantEs de différentes organisations et les éluEs dans les territoires ciblés.

~ LE COMITÉ DE SUIVI DE LA RECHERCHE ~

En concordance avec l'approche de recherche, un comité a été mis sur pied afin de collaborer à toutes les étapes du processus. Celui-ci avait pour mandat d'assurer le suivi de la recherche auprès de l'équipe de chercheuses, de participer à l'élaboration de la stratégie de recherche et à la discussion des résultats ainsi qu'à l'élaboration du plan de diffusion et d'appropriation des résultats. Ce comité était composé d'une personne membre du RADD-L, d'une agente de programmation et de planification de la DSPÉ, d'un intervenant accompagnateur d'une démarche et représentant du CSSNL, l'organisme coordonnateur du projet, ainsi que les deux chercheuses du Centre de recherche sociale appliquée mandatées pour réaliser la recherche.

~ LE CHOIX DES TERRITOIRES ET DES DÉMARCHES ~

Dans la région de Lanaudière, depuis le début des années 2000, une quinzaine de démarches d'animation locale ont vu le jour dans plusieurs MRC. Leur point commun consiste à reposer sur les mêmes concepts et méthodes d'animation proposés par le programme de formation ayant donné naissance au RADD-L. Par contre, chacun des territoires comporte sa propre dynamique territoriale et des caractéristiques spécifiques. De plus, les démarches locales s'inscrivent dans un contexte d'émergence qui leur est propre, ne cheminent pas au même rythme et n'ont pas la même durée historique. Sur un même territoire de MRC, il peut exister plus qu'une démarche d'animation locale.

Considérant les ressources et le temps dont nous disposons, nous avons concentré notre étude dans les 4 MRC du nord de Lanaudière correspondant au territoire desservi par le CSSNL. Puis, dans un deuxième temps, nous avons ciblé sept démarches d'animation territoriale dans différentes municipalités soient

- MRC d'Autray : la démarche de Lanoraie et celle de Lavaltrie
- MRC Joliette : la démarche de Notre-Dame-de-Lourdes et celle de St-Thomas
- MRC Montcalm : la démarche de Ste-Marie-Salomé
- MRC Matawinie : la démarche de Haute-Matawinie et celle de la MRC Matawinie

En cours de processus, nous avons dû retirer la participation de la démarche de Lavaltrie pour des raisons contextuelles qui ne leur permettaient plus de participer à la recherche dans les délais prévus par le comité de suivi. En effet, cette démarche étant portée par un leadership municipal, au lendemain des élections de novembre 2009 et devant la présence de nombreux nouveaux éluEs, le conseil municipal a mis en priorité d'autres dossiers.

Comme cette période correspondait à une étape de notre collecte de données, nous avons conjointement (comité de suivi de la recherche et municipalité de Lavaltrie) dû renoncer au point de vue de ce territoire.

Toutefois, même amputé d'un territoire, l'échantillon demeure valide et représente une diversité de réalités et d'expériences ayant comme base commune le même cadre d'action : celui des démarches d'animation territoriale dans une perspective de développement durable.

Les critères sur lesquels nous avons fondé nos choix pour identifier les démarches en cours sont les suivants : les facteurs d'émergence de la mobilisation, le leadership du processus de mobilisation, les niveaux d'avancement des expériences, les caractéristiques spécifiques (changements de contexte, difficultés, opportunités), le rôle des citoyenNEs dans le processus, le rôle des agentEs ou intervenantEs en accompagnement, les particularités d'une expérience (par exemple, l'étendue du territoire d'animation). Ces caractéristiques nous permettent d'atteindre un niveau de diversité des expériences.

Les territoires retenus par la recherche de même que le parcours des démarches de leur origine jusqu'à l'automne 2009 seront décrits plus loin dans ce document.

~ LA COLLECTE DE DONNÉES ET L'ÉCHANTILLON D'ACTRICES ET D'ACTEURS ~

La collecte de données a été réalisée selon les étapes suivantes :

1. Appropriation et connaissance des démarches

- Une rencontre par territoire sur l'historique des démarches

Rencontre avec des actrices et des acteurs de chacune des démarches dans le but de bien comprendre l'historique et de récupérer les documents d'information nécessaire à la description de chacune d'elles. Ces rencontres se sont effectuées en présence d'intervenantEs accompagnateurs des démarches ou de membres du noyau porteur étant ou ayant été impliqués au moment de leur émergence (*Annexe 1*). Cette étape a permis de procéder à la description des démarches. Les 5 rencontres suivantes ont eu lieu

- Une rencontre portant sur la démarche de Lanoraie
- Une rencontre portant sur la démarche Ste-Marie-Salomé
- Une rencontre portant sur les deux démarches de la MRC Joliette (St-Thomas et Notre-Dame-de-Lourdes)
- Une rencontre portant sur la démarche Haute-Matawinie
- Une rencontre portant sur la démarche de la MRC Matawinie

2. Collecte de données

- Les entrevues avec les diverses catégories d'actrices et d'acteurs

La collecte de données s'est principalement appuyée sur la tenue d'entrevues de groupe auprès de quatre types d'actrices et d'acteurs : les citoyenNEs, les intervenantEs, les dirigeantEs et les éluEs. Au total, cinquante-six (56) citoyenNEs ont été rencontrés, neuf (9) intervenantEs, huit (8) dirigeantEs et dix (10) éluEs répartis en treize (13) entrevues collectives et trois (3) individuelles. (*Annexe 2*). La participation de tous et toutes se voulait volontaire et chaque personne ayant participé aux entrevues a signé une fiche de consentement.

a) Les citoyennes et les citoyens

La catégorie citoyenne compose la cohorte principale de la recherche. Nous avons considéré ici deux types de personnes soit celles qui participent aux démarches et celles qui ont quitté les démarches.

Pour recruter les citoyenNEs, un document expliquant le projet (*Annexe 3*) a été envoyé et diffusé avec la collaboration des intervenantEs, des membres de comités et des organisations. Avec ce même document, les citoyenNEs étaient invités à manifester leur intérêt à participer sur une base volontaire à la recherche en remplissant une petite fiche de participation (*Annexe 4*) Certains citoyenNEs ont été repérés par d'autres citoyenNEs.

Nous avons constitué une cohorte en tentant qu'elle soit la plus représentative de la diversité des citoyenNEs impliqués dans les démarches

- Des hommes, des femmes
- Des groupes d'âges différents
- Des citoyenNEs provenant de toutes les démarches comprises dans la recherche
- Des citoyenNEs qui participent et d'autres qui ont quitté
- Des citoyenNEs ayant des statuts différents et des niveaux d'implication différents dans les démarches

Suite à une invitation par la poste ou par contact direct ou téléphonique, une relance téléphonique a été effectuée par l'équipe de recherche auprès des personnes ayant manifesté leur intérêt.

Des entrevues collectives (10) et individuelles (2) ont été réalisées entre le 27 octobre 2009 et le 9 février 2010, à partir d'un canevas commun (*Annexe 5*). Les entrevues ont rejoint cinquante-six (56) personnes dont trente-sept (37) sont toujours actives dans les démarches citoyennes et dix-neuf (19) ont cessé de participer. De plus, à la suggestion d'une ancienne participante qui n'était pas disponible lors de l'entrevue, le même questionnaire a été distribué par courriel à six (6) personnes dans cette même situation. Deux (2) d'entre elles nous ont transmis leurs réponses. Elles ont été prises en compte dans la présentation des résultats.

Ce nombre d'entrevues nous a permis d'atteindre le niveau de saturation des données et nous permet d'assurer la validité des résultats. Par ailleurs, la constitution de la cohorte étant représentative de la composition des comités dans les territoires favorise la diversité des points de vue.

Les entrevues de groupe ont rassemblé séparément les participantEs actuels et les anciens participantEs dans chacun des territoires à l'exception de St-Thomas et Notre-Dame-de-Lourdes où les deux catégories ont été rencontrées simultanément.

Au total, la cohorte des citoyenNEs a rassemblé vingt-sept (27) hommes (46 %) et trente et une (31) femmes (53 %). Les femmes et les hommes sont répartis à peu près également entre les groupes d'âge suivants : les 34-55 (19%) et les 56-70 ans (21 %). Les personnes de plus de soixante-dix (70) ans et celles comprises entre vingt et un (21) et trente-cinq (35) ans représentent respectivement + ou – 6 % de la cohorte.

Suite aux entrevues avec les citoyenNEs toujours impliqués ou non, nous avons demandé à rencontrer deux territoires afin d'accompagner ces milieux dans leur réflexion sur des situations particulières que nous n'avons toutefois pas considérées dans la présentation des résultats de la recherche. Le processus de recherche étant, dès le départ, fondé sur une approche de mobilisation des connaissances, celui-ci a suscité ce type de rencontres rétroactives.

b) Les intervenantEs

Cette deuxième catégorie cible les intervenantEs qui sont les personnes-ressources qui accompagnent les citoyenNEs dans les démarches ciblées par la recherche. La cohorte est composée d'intervenantEs impliqués auprès des démarches au moment des entrevues.

Pour constituer la cohorte des intervenantEs, avons procédé par invitation et leur participation était volontaire. Chaque intervenantE a reçu l'invitation à participer à la rencontre de groupe et le document d'information résumant le projet de recherche.

Neuf (9) intervenantEs ont participé à une entrevue de groupe en mars 2010 et une entrevue individuelle a été réalisée. Les participantEs provenaient de trois CLD, une SADC, quatre CLSC du CSSSNL et une municipalité. (*Annexe 6*)

c) Les dirigeantEs

Cette troisième catégorie cible les organisations impliquées dans le soutien aux démarches dont une municipalité.

Nous avons procédé de la même manière qu'avec les intervenantEs, c'est-à-dire le document d'information, déjà mentionné en annexe, résumant la recherche a été envoyé de même qu'une invitation de participation volontaire. Tous les dirigeantEs des organisations concernées ont été invités : CSSSNL, CLD, SADC, CREL, CJE ainsi que la municipalité de Lanoraie. Les dirigeantEs invités ont été relancés par les intervenantEs qui accompagnent les démarches.

En avril 2010, huit (8) de ces dirigeantEs représentant les organismes auxquels sont rattachés les intervenantEs qui accompagnent les démarches ont participé à l'entrevue de groupe (*Annexe 7*)

- Trois (3) provenant du CSSSNL
- Un (1) provenant de la SADC L'Achigan-Montcalm
- Un (1) provenant du Carrefour jeunesse-emploi d'Autray-Joliette
- Un (1) provenant du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)
- Deux (2) provenant de la municipalité de Lanoraie

Étant donné le rôle particulier des CLD auprès de plusieurs démarches, des contacts ont été effectués, sans succès, afin de faire une entrevue individuelle avec l'un d'entre eux.

d) Les éluEs

Cette dernière catégorie cible les éluEs (maires, mairesses, conseillers et conseillères) où se déroulent les démarches ciblées par l'étude.

Comme pour les deux catégories précédentes, les éluEs ont reçus une invitation par la poste accompagnée du résumé de la recherche. Ils ont aussi été relancés par les intervenantEs qui accompagnent les démarches. Au début de la recherche, il était prévu d'interroger les éluEs au même moment que les citoyenNEs. Toutefois, une entrevue de groupe avec les éluEs a été aménagée à la suggestion d'intervenantEs qui prévoyaient qu'il serait plus facile pour les citoyenNEs d'exprimer ouvertement leur point de vue, particulièrement dans les milieux où peuvent exister une distance ou des tensions entre les démarches et les conseils municipaux.

Dix (10) éluEs ont accepté l'invitation à participer à une entrevue de groupe qui a eu lieu à Notre-Dame-de-Lourdes en avril 2010. Il s'agissait de deux maires ou mairesses et de huit conseillers ou conseillères en provenance de Lanoraie, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Thomas, de St-Michel-des-Saints et de St-Zénon pour la Haute-Matawinie et de Notre-Dame-de-la-Merci et Ste-Émilie-de-L'Énergie pour la MRC Matawinie. (*Annexe 8*)

Le groupe de discussion avec les éluEs visait à saisir leur point de vue concernant leur rôle à titre d'éluE dans le cadre de ces démarches et leur point de vue sur la participation citoyenne. Même en considérant la proposition d'une personne accompagnant les démarches, ce groupe de discussion s'est imposé en cours de processus, en raison de l'importance accordée par les citoyenNEs au rapport au politique dans les démarches.

Considération sur le contexte de la collecte de données

La collecte de données auprès des citoyenNEs s'est déroulée pendant la période électorale soit à l'automne 2009. Celle-ci a affecté cette étape de la recherche au plan de son organisation et a eu une certaine incidence sur le point de vue des citoyenNEs.

Au plan de l'organisation de la collecte des données : la logistique et le recrutement des citoyenNEs ont été plus difficiles et lents en raison de l'implication de certains d'entre eux dans la politique municipale.

Au plan de l'incidence sur le point de vue des citoyenNEs : le contexte et l'ambiance dominante de la campagne électorale animaient les citoyenNEs. Quelques personnes convoquées à titre de citoyenNEs sont devenues des éluEs en cours de route ou quelques autres qui étaient des éluEs ont participé à titre de citoyenNE. Toutefois, nous pensons que cette réalité n'a pas affecté le jugement des citoyenNEs. Nous n'attribuons pas l'importance du rapport au politique dans le discours des citoyenNEs au seul fait de la période électorale. Comme les démarches ont un rapport étroit avec l'environnement politique au plan municipal, le rapport au politique aurait été très présent même si les entrevues s'étaient déroulées à l'extérieur de cette période.

~ L'ANALYSE DES ENTREVUES ~

Nous avons privilégié une démarche de type constructivisme, c'est-à-dire qu'elle implique à chacune des étapes d'analyse l'intégration des données des étapes subséquentes (Jonassen, 1991, Jonnaert, 2002). La première étape consistait à saisir le point de vue des citoyenNEs sur leur participation puisque celui-ci est l'objet même de la recherche.

Nous avons ensuite exposé ce point de vue aux intervenantEs qui les accompagnent de manière à connaître l'impact de leur point de vue sur leur pratique d'accompagnement. En un troisième temps, nous avons demandé aux dirigeantEs d'identifier l'impact du point de vue des citoyenNEs et des intervenantEs sur leur propre organisation.

L'analyse de contenu met en jeu des types de discours (citoyenNE, intervenantE, institution) mis en relation avec la rationalité de leur action et les conditions à l'intérieur desquelles ils agissent.

La portée et la finalité de l'analyse se veulent appliquées et utiles au renforcement des interventions. Elle sera utile pour instrumenter l'action tant pour les membres du RADD-L que pour les citoyenNEs et les intervenantEs impliqués dans les démarches d'animation territoriale.

Les propos des citoyenNEs et des intervenantEs ont, dans un premier temps, été partagés avec le comité de suivi. Puis, une discussion sur l'ensemble des résultats a été réalisée avec le comité de suivi auquel se sont joints deux membres provenant du conseil d'administration du RADD-L. Cela a permis à l'équipe de recherche d'enrichir l'analyse des résultats.

~ LA DIFFUSION ET L'APPROPRIATION DES RÉSULTATS ~

Le plan de diffusion implique une diversité de stratégies de diffusion et d'appropriation des résultats de recherche. Ce plan sera actualisé à l'automne 2010.

Outre les modes conventionnels de diffusion prévus dès le départ tels la présentation des résultats dans divers lieux, colloques, réseaux et la rédaction d'articles dans des revues ciblées, le comité de suivi a privilégié une approche de mobilisation des connaissances pour alimenter la stratégie de diffusion. À cet effet, le plan de diffusion prévoit une tournée dans les territoires concernés par la recherche et à laquelle seront invités les citoyenNEs et autres actrices et acteurs impliqués dans les démarches afin de discuter des résultats de recherche. Cette discussion sera animée et soutenue par un outil de mobilisation³ des connaissances et elle vise une réflexion sur l'action en cours, à partir des leçons apprises par la recherche.

³ La mobilisation des connaissances est un exercice de coconstruction du savoir qui se situe au cœur de certaines formes de partenariat entre les milieux de la recherche et ceux de la pratique. La mobilisation des connaissances fait appel à une démarche où les chercheurEs et les praticienNEs travaillent davantage en concertation afin de rendre plus utiles et accessibles les connaissances issues des processus de recherche. Le transfert des connaissances se pratique selon diverses approches qui se situent entre des modèles plus horizontaux (production et diffusion des connaissances du chercheurE vers les utilisatrices et les utilisateurs) et des modèles de type partenarial et de coproduction où chercheurEs et praticienNEs sont plus ou moins associés à diverses étapes ou à l'ensemble du processus de recherche (de l'identification des besoins, des méthodes, à l'analyse des résultats, jusqu'à leur diffusion et leur appropriation). La mobilisation des connaissances s'appuie sur le principe de la reconnaissance des savoirs et des pratiques issues des milieux d'intervention, que ceux-ci ont intérêt à être documentés, systématisés, valorisés et que pour mieux agir il est intéressant de prendre un recul critique face à l'action. Le processus de mobilisation des connaissances s'inscrit dans ce type de pratique réflexive.

Source du RQIS tirée de :

<http://www.quebec.ca/ptc/rqis/node/744>

<http://www.quebec.ca/capres/fichiers/Capsule-dialogue-oct.08.shtml>.

Par ailleurs, les résultats seront discutés avec les membres du RADD-L afin d'alimenter les pistes d'action et le renouvellement des stratégies d'intervention.

~ LES LIMITES DE LA RECHERCHE ~

Cette étude a privilégié le point de vue des citoyenNEs sur leur participation en ce qui a trait aux facteurs qui facilitent ou font obstacle à la participation. Notre étude ne peut mettre en lumière l'influence des trajectoires individuelles d'engagement et de vie des citoyenNEs et l'étude ne compare pas les trajectoires des citoyenNEs entre elles. Il ne s'agit pas d'une étude des cheminements individuels de participation citoyenne. Le point de vue des citoyenNEs étant au départ situé dans le cadre des démarches locales d'animation, les facteurs et les conditions sont par conséquent davantage liés au processus des démarches en lien avec les conditions territoriales : le contexte sociopolitique, l'organisation des ressources et des services, le fonctionnement.

L'étude ne fait pas l'analyse des démarches comme telles et de leur processus bien que tout au long des entrevues, tant les citoyenNEs que les intervenantEs ont largement abordé les dimensions liées au processus. Notre analyse considère ainsi les éléments liés au processus lorsque ceux-ci influencent la participation des citoyenNEs ou se présentent comme des conditions à la participation.

Par ailleurs, au départ de la recherche, le comité avait soulevé un certain nombre de questions liées à chacune des démarches. Celles-ci n'ont pas été traitées systématiquement dans les résultats considérant que ces questionnements auraient été éclairants dans le cadre d'une analyse spécifique sur les démarches, ce qui n'était pas l'objet de notre étude.

Concernant l'entrevue avec les éluEs, nous pensons que des entrevues individuelles auraient été davantage pertinentes avec cette catégorie. Elles auraient permis de favoriser plus facilement l'expression des éluEs quant à leur position face aux démarches et au rôle des citoyenNEs. Par ailleurs, nous ne disposions pas des ressources et du temps nécessaire pour faire ce choix méthodologique. L'analyse des entrevues avec les éluEs et celles avec les citoyenNEs témoignent de l'importance du rôle des éluEs dans les démarches et comme condition de participation des citoyenNEs. Ce rapport éluE-citoyenNE ainsi que le rôle des éluEs pourraient faire l'objet d'une étude en soi.

Trousse d'animation et de partage des connaissances sur des « pratiques de lutte contre la pauvreté par le développement intégré au Québec ». Fiche synthèse sur le transfert des pratiques. Annexe section 1.RQDS. 2010.

LE RÉSEAU D'ANIMATION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LANAUDIÈRE

Étant donné que les territoires choisis comme objet de recherche se sont inspirés du processus d'animation proposé par ce réseau, la présentation du RADD-L permet de mieux comprendre les démarches et le contexte à l'intérieur duquel elles sont nées et se développent.

~ BREF HISTORIQUE DU RADD-L⁴ ~

Entre 2001 et 2005, suite à une mission lanaudoise en France portant sur « Les jeunes et le développement local » et parrainée par le Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette, des formateurs de l'**Association pour un développement solidaire (ADES)** ont dispensé un programme de formation sur l'animation territoriale dans un contexte de participation citoyenne et dans une perspective de développement durable. Une trentaine de personnes ont participé, deux fois l'an, à une série de huit (8) sessions de formation. Ces participantEs (éluEs, directrices, directeurs généraux et intervenantEs participant au développement de la région) provenaient de différentes organisations : CRDL/CRÉL, CLD, SADC, CDR, CJE, CDBL, CLSC, DSPÉ, TPDSL, municipalités, etc.

Ces formations visaient à transmettre les principes de la méthode d'animation territoriale développée par les formateurs français de ADES, à sensibiliser les participantEs à l'utilisation d'outils pertinents à une démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable, à échanger sur l'utilisation des outils et à étudier des expériences concrètes d'animation de démarches lanaudoises.

De 2006 à 2008, le Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) s'est joint à ce Réseau afin de contribuer à la pérennité des démarches entreprises et au développement de nouvelles initiatives par le développement de contenus de sensibilisation et de formation. Durant cette période, l'idée d'actualiser « à la lanaudoise » et de systématiser le contenu de la formation a commencé à germer. Suite à des recherches de financement, une formation « expérimentale » a pu être réalisée en février et avril 2008.

De 2001 à l'automne 2009, **près d'une centaine de personnes** ont suivi la formation de base (le résumé figure à l'annexe 9) qu'elle soit française ou lanaudoise qui s'adresse aux intervenantEs qui accompagnent ou qui souhaitent accompagner des démarches d'animation territoriale.

C'est maintenant un réseau de plus en plus large de personnes et d'organisations de la région qui se mobilisent autour d'une quinzaine de territoires où se déroulent ces démarches dans une perspective de développement durable.

⁴ RÉSEAU D'ANIMATION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LANAUDIÈRE. *Cadre de référence. Lanaudière, 2007 pages 6-9.*

~ LA MISSION DU RADD-L ~

La contribution spécifique du RADD-L vers cette vision est la mobilisation, la formation et le soutien aux intervenantEs de toutes provenances (agentEs de développement de diverses organisations, citoyenNEs, éluEs) impliqués ou désirant s'impliquer dans une démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable.

Le RADD-L est un lieu de rencontre entre les différentes initiatives territoriales existantes et en devenir.

~ LES VALEURS DU RADD-L ~

Liées à la démocratie participative

- **La participation citoyenne**, par sa mobilisation, sa réflexion, son action et sa rétroaction, reconnue comme assise au processus et porteuse des résultats positifs
- **L'implication de l'ensemble des actrices et des acteurs** à l'ensemble de la démarche et des résultats en découlant
- **Le leadership adapté** à la conjoncture et favorisant la prise en charge collective
- **L'égalité de chaque citoyenNE**, actrice et acteur dans leur contribution à la démarche quel que soit leur statut ou leur rôle

Liées à l'innovation

- **Le partage d'une vision de développement à long terme**, en rupture avec le modèle de solution « immédiate », valeur actuellement dominante dans la société
- **La recherche de l'équilibre** entre les dimensions économique, sociale, culturelle et écologique
- **Une base de travail commune** par l'utilisation des étapes de la démarche dans chacune des animations locales

Liées à la solidarité

- **Le partage d'expertises** et de connaissances comme raison d'être du Réseau et motivation première des membres
- **La reconnaissance du potentiel des individus et des collectivités** par le partage des connaissances, des expériences et des capacités
- **La communauté ou le territoire d'appartenance comme lieu privilégié** d'expression des solidarités et de l'application de la démarche d'animation
- **Le regroupement des efforts** des différents partenaires pour améliorer collectivement la qualité de vie dans Lanaudière

~ LE PROCESSUS SUGGÉRÉ PAR LE RADD-L ~

Les principes directeurs d'une démarche	
L'origine des démarches	Au départ, un comité initiateur composé de quelques partenaires du milieu s'entend sur la pertinence d'amorcer une animation locale. Ce comité, par la suite, mobilise des citoyenNEs, d'autres actrices et acteurs du milieu et recherche l'appui des éluEs . En général, un comité initiateur proche du RADD-L contactera des intervenantEs rattachés à des organisations membres de ce Réseau pour bénéficier de ressources pouvant les accompagner. Ces premières étapes mènent à la naissance d'un comité porteur.
La création d'un noyau porteur	<p>Selon le territoire, ce comité peut prendre différents noms : noyau porteur, comité porteur, comité de développement, comité de coordination, comité de liaison, comité de partenaires, etc. Il a pour mandat de coordonner la démarche sur le territoire. Il détermine son plan de travail et ses échéanciers. Il choisit les moyens et les outils pour réaliser les différentes étapes. Il est préoccupé par la participation citoyenne et, en ce sens, c'est lui qui détermine les moments et les façons de faire pour rejoindre, informer et faire participer la population du territoire.</p> <p>Le noyau porteur, se voulant représentatif du milieu, est idéalement composé de citoyenNEs exerçant différents emplois (agriculture, enseignement, santé, commerce, culture, retraite, etc.), d'éluEs ou de fonctionnaires municipaux, de représentantEs d'organismes, de jeunes et de moins jeunes, d'hommes et de femmes, de résidantEs de différents secteurs géographiques, etc.</p>
La finalité des démarches	Les démarches ont pour but d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population d'une communauté, particulièrement des personnes démunies .

<p>La participation citoyenne</p>	<p>« La participation citoyenne renvoie à la responsabilité de chacunE de s’informer, de défendre ses points de vue, de participer aux débats collectifs et de contribuer à l’action collective visant l’amélioration continue de la qualité de vie dans son milieu, et ce, en développant et en utilisant au maximum ses capacités. ». (Trousse féministe d’accompagnement à la participation citoyenne, TCGFL 2006)⁵</p> <p>La participation citoyenne constitue un incontournable dans les démarches accompagnées par le RADD-L. Le développement d’un territoire ne sera durable que si les populations y sont étroitement associées. Les personnes qui vivent les problèmes dans leurs communautés sont les mieux placées pour nommer les problèmes qu’elles vivent et pour identifier les solutions. Les citoyenNEs sont donc considérés comme étant les expertEs de la connaissance de leur communauté.</p> <p>Leur présence au noyau porteur de même que dans les différents comités est une condition de base à la réalisation des démarches. À chacune des étapes, il est souhaitable de solliciter la participation de la population en général, par des entrevues avec des groupes ciblés, des sondages, des consultations publiques ou autres.</p>
<p>L’intersectorialité</p>	<p>La construction du partenariat entre des actrices et des acteurs oeuvrant dans différents domaines reliés aux quatre (4) dimensions du développement durable favorise un développement global d’une communauté donnée. Il permet de partager l’expertise et les connaissances de chacun. Les démarches nécessitent un engagement et une réelle implication de ces acteurs.</p>
<p>Le territoire</p>	<p>Le territoire est le lieu d’appartenance d’une population partageant une culture relativement commune et vivant des rapports sociaux. Le territoire peut se résumer à une petite unité, un village, un quartier, un rang, un domaine. Il est cependant plus large lorsque le bassin de vie intègre les dimensions du travail, de la consommation, de l’accès à la formation, aux soins de santé et à la culture.</p> <p>Dans les démarches, il importe de bien définir le territoire sur lequel on veut agir collectivement.</p>

⁵ Cadre de référence du RADD-L, page 17.

<p>Le développement durable</p>	<p>Le développement durable « <i>est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs</i> » <i>Rapport Brundtland</i>⁶</p> <p>Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.</p> <p>Le développement durable favorise la recherche d'équilibre entre les dimensions écologique, économique, sociale et culturelle d'une communauté. Ce concept devient une grille d'analyse présente à chacune des étapes des démarches et lors de l'élaboration des projets.</p>
<p>L'accompagnement des démarches</p>	<p>Des intervenantEs provenant de diverses organisations accompagnent les démarches par un rôle technique et/ou de support à la coordination. Ce sont principalement des agentEs de développement du Centre local de développement (CLD) ou de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) ou des organisatrices et organisateurs communautaires du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) ou une ressource embauchée par la municipalité. Dans certaines démarches, ces intervenantEs forment une équipe nommée comité de pilotage ou comité des intervenantEs.</p> <p>Lorsque les démarches fonctionnent par comités thématiques ou par projets, on retrouve ordinairement une seule ressource provenant de l'une ou l'autre des organisations mentionnées ci-haut. Toutefois, il arrive que d'autres organismes fournissent du support à l'étape des projets tel le Conseil régional de l'environnement (CREL) ou la Coopérative de développement régional (CDR) ou le Groupe de ressources techniques en habitation populaire (GALOP).</p>
<p>Les différentes étapes du processus</p>	
<p>La vision et le projet de territoire</p>	<p>Le projet de territoire est en quelque sorte le rêve d'avenir, la vision d'une communauté donnée, dans dix (10) ou quinze (15) ans. Souvent, il est le fruit d'un exercice collectif de prospective.</p> <p>L'atelier sur la prospective vise à se projeter dans le temps pour établir une vision idéale d'un milieu de vie dans lequel une population et tous les acteurs et actrices qui la composent souhaiteraient vivre dans un avenir portant sur un horizon d'une quinzaine d'années.</p> <p>En général, le projet de territoire est décrit à l'intérieur d'un texte court qui présente les souhaits, les résultats attendus par la communauté à la fin de cette période.</p>

⁶ Cadre de référence du RADD-L, page 7.

<p>Le portrait de la communauté</p>	<p>Le portrait ou le diagnostic de la communauté est réalisé en présence d'actrices et d'acteurs du territoire ciblé. Il consiste à la fois à recueillir les perceptions (données chaudes) des citoyenNEs et autres actrices et acteurs sur les forces et les limites intrinsèques de leur communauté de même que les opportunités et les contraintes extérieures. Cette partie de la démarche peut être réalisée en comité porteur et/ou thématiques, bonifiée par des focus groups, des sondages, des rencontres publiques auxquelles la population est invitée ou toute autre stratégie identifiée par le noyau porteur.</p> <p>Ces perceptions sont par la suite analysées et complétées à l'aide d'informations statistiques (données froides).</p> <p>Le portrait de la communauté est évolutif, car il peut donner lieu à des précisions, des ajouts, des ajustements en cours de processus. Il permet aussi de dégager les problèmes sur lesquels les différents acteurs et actrices de la communauté décideront d'agir.</p>
<p>Le plan de développement</p>	<p>Le plan de développement (que certains territoires nommeront <u>plan d'action</u>) est l'outil collectif que se donne cette communauté pour passer de la situation actuelle au projet de territoire. Il est présenté par thématiques ou par axes de développement ou par projets.</p>
<p>La mise en œuvre des projets</p>	<p>Le choix, l'élaboration des différentes facettes des projets et leur réalisation sont, en général, la responsabilité de comités thématiques ou par projets. Divers acteurs et actrices, dont les citoyenNEs, participent à cette mise en œuvre. Le noyau porteur joue un rôle de coordination et de circulation de l'information entre les différents comités de mise en œuvre des projets.</p>
<p>L'évaluation</p>	<p>L'évaluation se veut un processus continu durant chacune des étapes de la démarche. Elle est aussi utile à la fin de la réalisation du plan de développement pour évaluer l'ensemble de la démarche avant de refaire le processus.</p>

PRÉSENTATION DES DÉMARCHES DE LEUR ORIGINE **JUSQU'À L'AUTOMNE 2009**

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le point commun des démarches consiste à reposer sur les mêmes concepts et méthodes d'animation proposés par le RADD-L et son programme de formation (*Annexe 9*). Cependant, chacun des territoires comporte sa propre dynamique territoriale et des caractéristiques spécifiques. Les démarches locales s'inscrivent dans un contexte d'émergence qui leur est propre, ne cheminent pas au même rythme et n'ont pas la même durée historique.

Les présentations qui suivent se veulent un court résumé des grandes étapes de chacune des démarches afin d'aider les lectrices et les lecteurs à mieux comprendre les propos des citoyenNEs.

~ TERRITOIRES RETENUS POUR LA RECHERCHE ~

MRC D'Autray

- Municipalité de Lanoraie

Cette municipalité a vécu la première démarche lanadoise, le maire l'ayant initié en 2000. Au moment du choix des territoires, la communauté était à l'étape de refaire une deuxième réflexion sur son projet de territoire. Plusieurs citoyenNEs y sont associés et participent à différents comités. C'est le seul territoire ciblé qui peut compter sur une agente de développement embauchée par la municipalité.

MRC Montcalm

- Ste-Marie-Salomé

Cette municipalité est la seule de la MRC Montcalm qui s'inspire de l'approche du RADD-L commune à tous les territoires ciblés. Elle se caractérise par sa cohésion entre les intervenantEs qui l'accompagnent de même que celle entre les citoyenNEs et les intervenantEs. Cette cohésion a permis de reprendre les travaux suite à une période de tensions au sein de la municipalité.

MRC Joliette

Entre 2003 et 2006, six des sept municipalités de la MRC ont vécu des démarches d'animation territoriale dans le cadre de la Politique de la ruralité, Notre-Dame-de-Lourdes l'ayant réalisée précédemment (2001-2003). Le CLD a sensibilisé les conseils municipaux à la pertinence de saisir l'opportunité de faire une démarche de participation citoyenne pour se donner des plans de développement correspondant aux attentes de la population. Deux d'entre elles ont été ciblées : Notre-Dame-de-Lourdes et St-Thomas.

- Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

Première démarche dans la MRC Joliette, Notre-Dame-de-Lourdes a servi de terrain d'expérimentation des outils présentés lors de la formation du RADD-L, pour les intervenantEs l'accompagnant. Au moment de choisir les territoires de recherche, la municipalité se préparait à vivre sa deuxième expérience, cette fois-ci dans le contexte du Pacte rural. Les participantEs au sein du noyau porteur ont débuté leurs réflexions par une évaluation de la première démarche au niveau du processus, de la participation et des actions accomplies. Ce territoire a le plus haut taux de défavorisation de la MRC et deux zones de grande pauvreté sont clairement identifiées.

- Municipalité de St-Thomas

Dans cette municipalité, le comité porteur de la démarche est demeuré mobilisé suite à un changement à la mairie. Actuellement, les travaux du comité portent sur l'actualisation du plan de développement réalisé durant la démarche d'animation. Plusieurs de ces actions sont axées sur l'environnement. Le comité s'est doté d'une grille d'analyse des projets qui tient compte des dimensions du développement durable. Parmi les participantEs, on retrouve des éluEs, des citoyenNEs dont des agricultrices et des agriculteurs. CertainEs d'entre eux sont présents depuis le début de la démarche en 2003.

MRC Matawinie

- Haute-Matawinie

Les territoires de St-Michel-des-Saints et de St-Zénon se sont mobilisés suite à la fermeture de deux entreprises d'importance. Elle regroupe des personnes des deux villages qui présentent des caractéristiques socioéconomiques similaires. Le leadership de la démarche est partagé entre des citoyenNEs, des éluEs, la Caisse Populaire, la Chambre de commerce et des organismes de développement.

MRC de Matawinie

Cette démarche est la seule au nord de Lanaudière à couvrir toute une MRC.

Les territoires ciblés sont essentiellement ruraux et possèdent moins de cinq mille (5 000) habitants à l'exception de Rawdon (9 612) et St-Félix-de-Valois (5 776) dans la MRC Matawinie.

Population estimée en 2007 ⁷ dans chacun des territoires concernés par la recherche	
Territoires	Population
Lanoraie	4 168 personnes
Notre-Dame-de-Lourdes	2 247 personnes
St-Thomas	3 027 personnes
Ste-Marie-Salomée	1 285 personnes
Haute-Matawinie	
• St-Michel-des-Saints	2 634 personnes
• St-Zénon	1 285 personnes
MRC de Matawinie	48 004 personnes réparties en 16 municipalités, une communauté autochtone et des territoires non organisés

⁷ **Population estimée** : Population obtenue en faisant évoluer la population recensée, corrigée de l'erreur de couverture au recensement (sous-dénombrement ou surdénombrement) qui tient compte du nombre de naissances, de décès et des migrations internes et internationales.

Source PAYETTE, Josée, et Marie-Ève SIMONEAU. *COUP D'OEIL SUR LA MRC JOLIETTE, COUP D'OEIL SUR LA MRC D'Autray, COUP D'OEIL SUR LA MRC Matawinie, COUP D'OEIL SUR LA MRC Montcalm*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2008.

~ LA DÉMARCHE DE LANORAIE (MRC D'AUTRAY) ~

Pour l'amour de Lanoraie, pour l'avenir de nos amours...

Décembre 2000 à juin 2003 : Naissance d'une démarche participative et durable

En décembre 2000, le regroupement de deux municipalités donne naissance à la nouvelle entité de Lanoraie. Pour le maire et le conseil, il était alors tout à fait opportun d'engager un projet de planification de son développement. En juin 2002, une première agente de développement est embauchée par le CLD D'Autray afin de susciter la participation des citoyenNEs dans la démarche de planification. Celle-ci a fait partie du premier groupe d'intervenantEs formés par le RADD-L.

C'est dans un élan de dynamisme, allié à une vitalité extraordinaire, que la communauté, consciente de l'extrême importance des impacts du développement sur son devenir, a décidé de se mettre à la tâche et de tracer elle-même, le chemin de son avenir¹.

Ce premier plan de développement de Lanoraie est le fruit d'un **partenariat** entre le Centre local de développement (CLD) D'Autray, la municipalité de Lanoraie et la Caisse populaire Desjardins de Lanoraie, trois organismes qui ont su faire confiance à la prise en charge du milieu.

L'objectif de la démarche proposée consistait à connaître les attentes de la communauté et ses besoins prioritaires en matière de développement. De façon spécifique, on souhaitait

- Impliquer les citoyenNEs dans le développement de la municipalité
- Concerter les actrices et les acteurs du milieu afin d'identifier :
 - les forces et les faiblesses du secteur;
 - les attentes de la population;
 - les enjeux sur les plans commercial, économique, social, culturel et environnemental.
- Planifier le développement des atouts socioéconomiques, la relance économique, la revitalisation, le développement futur harmonieux et la mise en valeur de la municipalité
- Accorder un grand intérêt à la protection et à la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement de la municipalité dans son développement économique.

Le comité de travail a donc invité les différents acteurs et actrices de Lanoraie à **réaliser un diagnostic** par le biais de questionnaires, à le valider et à l'enrichir par la tenue de consultations publiques. D'octobre 2002 à janvier 2003, les points de vue des personnes et des organismes intéressés par le développement de leur milieu ont été recueillis lors des activités suivantes :

- rencontres individuelles des dirigeantEs d'entreprises et remise d'un questionnaire;
- rencontre des responsables des organismes à but non lucratif et remise d'un questionnaire;
- sondage auprès des citoyenNEs;
- rencontre avec des jeunes de douze (12) à dix-sept (17) ans;
- concours de rédaction et de dessins auprès des élèves du primaire « Dans dix (10) ans, de quel oeil vois-tu Lanoraie? »;
- consultation publique auprès de l'ensemble des actrices et des acteurs locaux, dont les citoyenNEs.

L'analyse des questionnaires, la rédaction d'un diagnostic, les résultats des consultations ont mené à la rédaction du Plan directeur⁸ de 2003.

⁸ Le plan de développement est aussi nommé plan directeur par la municipalité et les citoyenNEs de Lanoraie.

Axes de développement retenus dans le plan directeur

- Mise en valeur du patrimoine
- Mise en valeur des produits agricoles et du terroir
- Revitalisation et développement de la rue Notre-Dame
- Développement du secteur industriel

Lors de la journée de consultation des différents acteurs et actrices, en janvier 2003, **plus de cinquante (50) citoyenNEs se sont mobilisés et regroupés en quatre (4) comités** de suivi correspondant à chacun des axes de développement. Une invitation a aussi été lancée à toute la population afin de rejoindre d'autres personnes pouvant être intéressées à participer aux différents comités.

Le mandat de ces comités consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des projets de chacun des axes de développement. Leurs tâches sont de prioriser les projets, d'élaborer un plan d'action et un échéancier à faire approuver par le conseil municipal, de rechercher le financement nécessaire et de coordonner la mise en œuvre des projets. L'agente de développement joue un rôle d'accompagnement et de liaison entre les comités et avec la municipalité.

Jun 2003 à décembre 2007 : Mobilisation autour des projets

Durant cette période, les comités et la municipalité ont réalisé un très grand nombre de projets reliés à chacun des axes retenus. Le comité de la rue Notre-Dame est devenu le comité **embellissement**. Celui des produits agricoles et du terroir a pris le nom de sa principale action **Les péchés Mignons, un marché public estival**. Le comité industriel a donné naissance à la **Corporation de développement du parc industriel** tandis que le comité patrimoine a partagé ses efforts au comité **des spectacles** et à l'élaboration d'un **Plan d'intégration et d'implantation architectural**.

Parmi le flot des autres retombées

- Les promenades près du fleuve
- Une épicerie dont l'architecture se rapproche de l'ancienne gare
- Le développement de la conscience environnementale
- Un nouveau local pour la Société d'histoire
- Le développement harmonieux et contrôlé des secteurs résidentiels
- La croissance du sentiment d'appartenance et de la solidarité.....

Décembre 2007 à mai 2008 : Rêver le futur, le futur de nos amours...

À l'automne 2007, le conseil et la direction de la municipalité ont souhaité procéder à la mise à jour du plan directeur. En collaboration avec le RADD-L, une première rencontre avec les membres des différents comités a eu lieu en décembre 2007 ayant pour objectifs de réaliser un premier exercice d'**évaluation des retombées** du plan directeur sous l'angle des quatre (4) dimensions du développement durable et de **semmer l'intérêt de poursuivre avec une deuxième expérience citoyenne**.

En avril 2008, la municipalité a fait parvenir un **sondage à tous les foyers du territoire** afin de recueillir l'opinion des citoyenNEs quant aux forces et aux problèmes présents dans leur municipalité.

Tous **les enfants du primaire** (*sauf ceux de la maternelle*) ont aussi été consultés. Une présentation dans les classes a eu lieu où une histoire était lue aux enfants suite à laquelle ils devaient découper une étoile et y inscrire leur rêve pour le futur de Lanoraie.

Le taux de participation des foyers lanorois à ce sondage avoisine les 12 %.
Le taux de réponse pour les jeunes de 6 à 18 ans a été de 37 %.

Les adolescents ont aussi participé à un sondage. Une équipe de sondeurs s'est déplacée à la fin des classes à l'école secondaire la plus fréquentée par les jeunes de Lanoraie. Ils étaient interpellés afin de répondre sur place à un court questionnaire avant de monter dans les autobus. Quatre-vingt-quatre (84) jeunes ont été ainsi rejoints.

En mai 2008, toujours avec le support du RADD-L, la municipalité a invité **les membres des comités et l'ensemble de la population** afin de faire le point sur les réalisations des cinq dernières années et ressortir des priorités pour les suivantes.

Axes de développement retenus en 2008

- Prioriser la qualité de vie
- Respecter et mettre en valeur la nature et l'environnement
- Développer Lanoraie tout en respectant son histoire et sa nature

Mai 2008 à l'automne 2009 : Un deuxième plan directeur prend forme

Suite à la rencontre de mai 2008, la municipalité, l'agente de développement et les membres des différents comités ont travaillé à l'élaboration de la mise à jour du plan directeur. Ils ont aussi réfléchi à une structure et un fonctionnement permettant de **mettre en place un comité de liaison formé de représentantEs de chacun des comités**. À l'automne 2009, ils en étaient à la définition du mandat de ce comité.

Depuis décembre 2008, une nouvelle mairesse est présente à Lanoraie. Elle souhaite poursuivre la démarche citoyenne en collaboration avec le conseil et la direction de la municipalité.

***Une aventure de mobilisation,
une culture de participation bien installée!***

2001-2003 : Première démarche de la MRC

Au printemps 2001, suite à une étude sociodémographique menée par Développement Économie Canada, la SADC d'Autray-Joliette élargit son mandat à de nouveaux territoires dévitalisés, dont Notre-Dame-de-Lourdes. Une ressource y sera attirée. La SADC a alors sollicité la municipalité pour appuyer la mise en place d'une démarche en développement durable. Par la suite, celle-ci adhère au Réseau VVS. En collaboration avec la municipalité, une équipe d'intervenantes déjà mobilisées sur la question de la participation citoyenne et du développement durable se met en place pour accompagner conjointement le milieu. Il s'agit de personnes-ressources de la SADC, du CLD, de CLSC et du CJE desservant ce territoire.

Agir ensemble pour briser le cycle de dévitalisation et susciter une participation des citoyenNEs au développement de leur communauté dans une perspective de développement durable.

Ensemble et avec la participation de citoyenNEs, d'éluEs, de gens d'affaires, de commerçantEs, d'agricultrices et agriculteurs, de bénévoles déjà impliqués dans le milieu, ils créent un comité Ville et village en santé (VVS) appelé aussi **comité de développement** (correspondant au noyau porteur tel que décrit pour d'autres territoires). Une douzaine de personnes y étaient alors impliquées. Ce comité a fonctionné de la période du diagnostic jusqu'à l'élaboration du Plan de développement.

Phase de diagnostic et de validation dans la communauté.

L'année 2001-2002 aura permis, dans un premier temps, de faire **le portrait du milieu** à partir des perceptions des résidantEs et des statistiques

socioéconomiques et démographiques existantes. Puis, des groupes de jeunes et des leaders de la communauté ont été rencontrés et un sondage postal envoyé à tous les ménages a été réalisé. Ce portrait a permis de dresser **un diagnostic** du milieu.

L'analyse des résultats du sondage s'est effectuée à **l'automne 2002** au même moment que la **préparation des consultations publiques** qui visaient à connaître l'opinion des citoyenNEs sur les enjeux locaux et sur les actions à entreprendre comme pistes de solutions. Ces thèmes y étaient abordés : loisir, transport, tourisme, culture, environnement, qualité de vie, vie communautaire et vie économique.

Trois rencontres, auxquelles était invitée la population ont été tenues en **novembre 2002** : une pour **partager le diagnostic** et les résultats du sondage, une autre **pour rêver et développer une vision de sa communauté** de même que pour identifier des pistes d'action. La troisième avait pour objectif de faire un exercice de **priorisation des cibles et des projets** et de mettre en place les comités de travail. Environ soixante-quinze (75) personnes ont participé aux trois (3) rencontres et 20 % de la population au sondage.

Cette même année 2002, l'arrivée de la Politique nationale de la ruralité et, par conséquent, du Pacte rural favorisait l'ajout d'une ressource via le CLD permettant ainsi de renforcer l'accompagnement de la démarche.

En 2003, un premier plan de développement sur cinq (5) ans est approuvé à partir des préoccupations énoncées par les citoyenNEs.

Les principales préoccupations énoncées lors des consultations

- Le sentiment d'appartenance et les nouveaux arrivants
- Les services pour les familles (services de garde, parcs, logements)
- La sécurité routière
- La promotion des services et des commerces
- Les activités pour les jeunes
- Les activités récréotouristiques (piste cyclable, aménagement de la rivière)
- Le déplacement des personnes âgées vers Joliette

Suite aux consultations publiques et à l'adoption du plan de développement, **deux (2) comités permanents** se sont formés, soit le « **Comité Vie économique et touristique** » et le « **Comité Vie communautaire, familiale et culturelle** ».

Un comité ponctuel a pris en charge la question des services de garde en milieu scolaire et la municipalité a assuré le suivi de l'axe sécurité routière, zonage, parcs, etc.

2003 à 2004 : Dans l'action!

Ces comités de travail sont actifs dans la municipalité et **plusieurs actions** sont menées pour atteindre les objectifs du plan de développement. Par exemple, se doter d'un service de garde en milieu scolaire, offrir un service d'aide aux devoirs, organiser des activités familiales, tenir une exposition des artisans, aménager des lieux de loisirs, implanter une Maison des jeunes, etc.

2005 à 2007 : La démarche se vit plus difficilement celle-ci étant affectée par une conjoncture politique défavorable à la mobilisation des citoyenNEs et la mise en œuvre des projets issus des comités.

2007 à 2009 : Relance de la mobilisation à Notre-Dame-de-Lourdes.

En 2007, la deuxième Politique nationale de la ruralité donne aux municipalités de nouvelles possibilités afin de favoriser la poursuite du développement de leur communauté.

Poussée par les nouvelles orientations renforçant la volonté de prise en charge par et pour les milieux et forte des constats de l'évaluation des démarches précédentes, la MRC et le CLD de Joliette suggèrent aux municipalités que les demandes de financement, tout comme dans la première phase du Pacte rural, soient reliées directement à un exercice de mobilisation citoyenne issue de consultations publiques.⁹

C'est dans ce contexte que la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, avec l'aide de l'équipe des intervenantEs (SADC, CLSC, CLD), tente de **relancer une démarche** d'animation territoriale en **développement durable** par des rencontres avec divers

Depuis l'été 2008, la **mobilisation est réactualisée** et les comités de citoyenNEs sont réanimés sous l'impulsion de la tenue de rencontres de groupe d'intérêt (famille, jeunes, aînéEs, commerçantEs, etc.) et par le recours à diverses stratégies de mobilisation, de sensibilisation et d'information visant à stimuler le recrutement des citoyenNEs dans les comités de projets.

⁹ Proulx, L. (2009). « Développement durable à Notre-Dame-de-Lourdes ». Dans GAGNON, C. (Éd) et O., Riffon (en collab. avec). *Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux*, [En ligne] http://www.a21l.qc.ca/18377_fr.html

groupes du milieu (juin 2008), sondage par la poste (juin 2009), analyse du portrait statistique avec le comité porteur (entre septembre 2008 et juin 2009), soirée de consultation publique (septembre 2009).

Les résultats du sondage révèlent de nouvelles priorités d'actions : la qualité de vie (eau, route, aqueduc), les services et loisirs (pistes cyclables et accès Internet), l'économie et l'emploi (emploi saisonnier pour les jeunes et achat local) et environnement (gestion des déchets et propreté).

De plus, **les aînéEs énoncent aussi leurs besoins** par le biais du comité « Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale » (*Annexe 10*) mis sur pied en 2009, dans la foulée des projets découlant de la première phase du Pacte rural, dans les sept (7) municipalités de la MRC. Leurs préoccupations sont les suivantes :

- Transmettre des informations aux aînés de Lourdes sur les services via le bulletin municipal et d'autres moyens
- Avoir une infirmière dans la municipalité et attirer un médecin
- Installer un babillard pour les offres de menus travaux
- Construire une résidence pour personnes âgées (des logements avec services)

L'ensemble des éléments partagés par les citoyenNEs à l'une ou l'autre des étapes précédentes fera l'objet du **deuxième Plan de développement de la municipalité** de Notre-Dame-de-Lourdes dont voici les grands axes :

- **Rendre la municipalité plus attrayante et améliorer le milieu physique**
- **Attirer les nouvelles familles et les garder**
- **Freiner l'exode des aînéEs et leur offrir une belle qualité de vie**
- **Favoriser l'achat local et valoriser l'agriculture**
- **Relancer le développement de la vie communautaire et les loisirs**
- **Favoriser les échanges entre les citoyenNEs et valoriser le voisinage**

En dépit des défis à relever dans la mise en œuvre des plans de développement, l'évaluation des démarches révèle des retombées et des effets intéressants au plan de la mobilisation citoyenne, de la participation des éluEs au sein des comités et lors des consultations, au niveau de la cohésion entre les ressources qui travaillent conjointement.

Par une démarche de participation citoyenne, le Pacte rural a des effets structurants dans le milieu. Celle-ci aura permis d'installer « lentement mais sûrement » une culture de mobilisation et participation dans la communauté.

La façon de faire à Notre-Dame-de-Lourdes a servi d'exemple dans les autres municipalités de la MRC de Joliette où l'ensemble des démarches a favorisé la participation citoyenne dans une perspective de développement durable et a été soutenu par les ressources d'accompagnement provenant des mêmes organisations : CLSC, SADC CLD.

Saint-Thomas, un milieu vivant et accueillant pour tous!

2003 : Le départ de la démarche

Sous l'impulsion de l'expérience de Notre-Dame-de-Lourdes et mobilisée, comme les autres municipalités de la MRC Joliette dans le cadre des orientations du Pacte rural, par la volonté de prendre en charge leur communauté, c'est en 2003 que la démarche de St-Thomas démarre officiellement.

Formé d'une dizaine de citoyenNEs, commerçantEs, membres d'organismes communautaires et d'éluEs municipaux, le **comité de développement** débute une démarche de planification du développement de leur communauté. Celui-ci est maître d'œuvre de la démarche et fonctionne sans la présence de sous-comités thématiques comme il en existe dans d'autres démarches d'animation territoriale. De 2003 à 2005 jusqu'à la venue d'un nouveau conseil municipal, le comité était formé de volontaires et ouvert à la population. Suite aux élections, le fonctionnement s'est modifié et les membres du comité seront nommés par le conseil municipal.

Tout comme la plupart des démarches, celle de St-Thomas est accompagnée et soutenue par l'agentE rural du CLD et d'autres organismes de la MRC soient la SADC et le CLSC.

2003-2005 : Les étapes de réflexion sur la communauté et son devenir

- 1re étape, un portrait global

La première étape fut celle de réaliser un portrait de Saint-Thomas afin d'identifier les forces, les limites, les contraintes et les opportunités de développement. À partir des connaissances des actrices et des acteurs de la communauté, le comité a dressé une première esquisse du portrait. Par la suite, pour compléter et approfondir ce portrait, les données statistiques ont été examinées et conjuguées à la perception des gens du milieu.

- 2e étape : le sondage

La seconde étape de la **démarche** se voulait **consultative**. Chacun des foyers de Saint-Thomas a reçu un questionnaire d'enquête par **sondage**. Celui-ci avait pour objectif de valider le portrait avec la population et de la consulter sur les priorités de développement.

20 % de la population a répondu au sondage

- 3e étape : la consultation publique

En janvier 2005, les citoyenNEs de Saint-Thomas sont conviés à participer à une **consultation publique** sur le développement de Saint-Thomas. Celle-ci s'est déroulée en deux jours. Le 26 janvier en soirée, les participants ont pris connaissance du portrait de la municipalité que le comité a produit durant sa démarche de réflexion de même que les résultats du sondage. Le samedi 29 janvier, les participants ont travaillé sur une **vision du développement** de Saint-Thomas et ont réfléchi à des **projets qui devraient être réalisés** pour atteindre ces objectifs de développement. La consultation publique constitue une **étape charnière** qui permet de **faire le pont entre la démarche de réflexion** et l'étape qui mène à l'**action**.

Au total, **97 personnes** se sont déplacées pour ces deux séances.

2005-2009 : L'élaboration et la réalisation d'un premier plan de développement

Ce long travail aura permis de passer d'une vision à un plan de développement comportant plusieurs axes conjuguant les dimensions du développement durable et s'articulant autour des éléments suivants :

Axes du premier plan de développement

- Faire de Saint-Thomas un **milieu vivant et accueillant** pour tous, où les gens sont **mobilisés pour contrer la pauvreté** ainsi que **l'exode des jeunes et des personnes âgées**
- Que **l'agriculture devienne le pilier de l'économie** thomassienne en misant sur la diversification, l'innovation et la transformation des produits agricoles
- Faire en sorte de développer une culture ainsi que **des activités de tourisme vert propres** à Saint-Thomas en misant sur son patrimoine
- Être un milieu qui développe et **rend accessible des activités et des lieux de sports** et de loisirs pour toutes les générations
- Dans l'axe environnement, faire en sorte que les **générations futures puissent profiter d'un environnement sain**

D'une vision du développement à l'action!

La démarche de St-Thomas aura permis la réalisation de **plusieurs projets**, dont la création du comité ***Viellir dans sa communauté rurale***, qui placent au cœur du développement de la communauté des ponts entre les générations, entre les groupes sociaux, entre les forces économiques du milieu.

Le développement durable et l'inclusion sont au cœur de la démarche. En effet, les citoyenNEs de cette démarche sont particulièrement préoccupés par le concept de développement durable allant jusqu'à proposer une grille d'analyse, inspiré des quatre (4) dimensions pour les projets soumis dans le cadre des subventions de St-Thomas liées au Pacte rural. De plus, des priorités d'actions pour lutter contre la pauvreté sont nommément inscrites au plan de développement.

Quelques réalisations du comté de développement

- Étude au sujet de l'ère industrielle
- Aménagement du site Internet de la municipalité
- Infrastructures pour les jeunes
- Distribution d'arbres
- Promotion de l'utilité des brise-vents
- Création du comité embellissement
- Concours de photos

Pour une bonne qualité de vie à Ste-Marie-Salomé!

Hiver-printemps 2005 : La démarche prend forme

En janvier, un potentiel problème de consommation de drogue à l'intérieur de l'autobus scolaire a été identifié. La préoccupation d'intervenir pour aider les jeunes concernés est venue aux oreilles du maire. À cette époque, au sein du conseil, siégeait une conseillère qui avait de l'expérience en prévention de la toxicomanie. Celle-ci ayant été interpellée a eu l'idée de situer la réflexion autour de ce problème dans une perspective plus globale d'amélioration de la qualité de vie pour l'ensemble de la population de Ste-Marie-Salomé.

En effet, à titre d'organisatrice communautaire en CSSS, celle-ci était en lien avec des intervenantEs du RADD-L et de la Mauricie qui avaient initié de telles démarches sur d'autres territoires. Elle a donc réuni des gens pour réfléchir au type d'intervention à proposer à la communauté.

Un « **comité de pilotage** », composé d'une conseillère, de personnes-ressources du CLD, de la SADC, de la DSPÉ et du CSSSNL ainsi que deux citoyenNEs identifiés pour leur implication dans le milieu, a eu pour mandat de **mettre en place les bases de la démarche**, ses objectifs et son fonctionnement de même que la stratégie de mobilisation citoyenne.

Octobre 2005 à juin 2006 : Le portrait de la communauté

Au début de l'automne, afin de former le **Comité qualité de vie de Ste-Marie-Salomé**, une invitation a été faite à des citoyenNEs présentant des caractéristiques représentatives du milieu en termes d'âge, de sexe, d'occupation, de lieux de résidence, etc. Une vingtaine de personnes ont répondu à cet appel. Lors de cette rencontre, le comité de pilotage a présenté le type de démarche suggérée par le RADD-L, ses objectifs, ses étapes de même que l'importance de l'implication des citoyenNEs. Les participantEs ont discuté de la pertinence pour la communauté de Ste-Marie de réaliser une telle démarche et de leur volonté de s'y engager.

C'est ainsi que le Comité qualité de vie de Ste-Marie-Salomé est né avec comme mandat initial de **réaliser un diagnostic, c'est-à-dire un portrait de leur municipalité**. Dans un premier temps, à partir de données statistiques, ils ont fait ressortir les éléments qui leur apparaissaient importants. Ils ont, par la suite, validé ces informations par un sondage auprès de la population, lors de la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) en juin 2006.

Questionnaire à la main, les membres du Comité qualité de vie ont recueilli les réponses de cent quatre-vingt-douze (192) personnes qui ont, en retour, reçu un arbre et des sacs d'épicerie réutilisables.

Les sujets suivants ont été abordés : les aspects positifs et négatifs de la vie à Ste-Marie-Salomé, leur priorité d'agir sur l'un ou l'autre de ces aspects et leur intérêt à s'impliquer au niveau des thèmes qui seront retenus.

Des **rencontres ont été organisées avec des jeunes de 12 à 17 ans**, dans trois écoles secondaires, principalement la polyvalente où sont la majorité des jeunes provenant de Ste-Marie-Salomé afin de poursuivre le portrait.

Automne 2006 : Présentation de la démarche et du portrait

Les **résultats du diagnostic et du sondage** auprès de la population ont été présentés au comité qualité de vie et au conseil municipal.

En octobre 2006, l'ensemble de la démarche a fait l'objet d'un atelier lors de la **8^e Université de pays qui se déroulait en Matawinie**. Cet événement se voulait un lieu de rencontre entre les actrices et les acteurs du développement territorial du Québec, en grande majorité de la région de Lanaudière, de la France, de la Guadeloupe et du Maroc. Dans ce colloque, plus de deux cents (200) participantEs ont échangé à partir du thème « *À l'ère du développement durable, entre hier et demain : le défi de la relève et l'indispensable chaînon de la jeunesse* ».

Janvier à juin 2007 : Petit arrêt « électoral »

Durant cette période, les activités reliées à la démarche ont été ralenties en raison de la campagne et la réalisation d'élections partielles. Personnes-ressources et citoyenNEs impliqués ont profité de ce temps d'arrêt pour développer un outil de communication afin de présenter la démarche et ses avancées à l'ensemble de la population.

Automne 2007 à juin 2008 : Une vision commune du développement de Ste-Marie-Salomé

Les travaux des comités de pilotage et qualité de vie reprennent et visent principalement la préparation d'une rencontre offerte à l'ensemble de la population. Ainsi, en juin 2008, environ soixante-quinze (75) personnes, citoyenNEs et éluEs, ont participé à un exercice de prospective visant à **Rêver Ste-Marie-Salomé dans 15 ans**. La salle de rencontre était décorée par les dessins des élèves du primaire ayant réalisé le même exercice quelques semaines auparavant. Les résultats des ateliers ont été traduits en une vision idéale pour leur communauté.

Automne 2008 à automne 2009 : La démarche qualité de vie dans l'action

En septembre 2008, la vision de la communauté dans quinze (15) ans a été partagée avec la population, lors d'une rencontre et a donné naissance à des comités de travail axés sur l'action.

Quatre (4) comités thématiques sont à l'œuvre dans la démarche qualité de vie de Ste-marie

- Culture et communautaire
- Économie
- Environnement
- Rêve d'enfants en partenariat avec l'école

Le comité de pilotage est devenu par la même occasion le noyau porteur composé d'un représentant de chaque comité, d'un organisateur communautaire du CSSSNL et de l'agente rurale du CLD Montcalm. Ce comité **coordonne la démarche dans le respect de l'autonomie des comités en ce qui a trait aux priorités d'action et leur mise en place**. Il sert de liens entre les comités et leurs actions respectives de façon à favoriser le travail en commun sur des dossiers où cela s'avère pertinent. À partir de la création des comités, on parle davantage de la **démarche qualité de vie** non plus du comité qualité de vie.

Deux représentantEs de la municipalité sont présentEs au sein du noyau porteur pour assurer la circulation de l'information et sont aussi impliqués à titre de citoyenne dans la réalisation des actions.

Les comités de travail sont composés essentiellement de citoyenNEs accompagnés par une personne-ressource de la SADC, du CLD ou du CSSSNL intervenant dans la MRC Montcalm.

Ces comités ont eu le mandat **d'élaborer un plan d'action et de voir à la mise en œuvre des projets** selon chacune des thématiques identifiées précédemment.

En mai 2009, une autre rencontre publique a eu lieu afin de **faire le point après un an de travail en comités** et de situer où en est la démarche. Chacune des rencontres avec l'ensemble de la population a permis de recruter de nouvelles personnes. À l'automne 2009, au moment de la collecte de données, les comités thématiques poursuivaient leur travail autour des projets.

Durant toutes les étapes de la démarche, il y a eu **distribution de matériel d'information** à tous les domiciles des citoyenNEs à quelques reprises pour présenter le comité, son mandat, ses valeurs, les activités en cours, les invitations à la population, etc.

Ensemble, on avance!

Plus d'une trentaine de citoyenNEs de tous âges sont en action!

Des réalisations concrètes existent aujourd'hui dans la communauté qu'il s'agisse de **l'amélioration des infrastructures de loisir** (jeux d'eau en cours de réalisation), de la présence d'**une vague verte** qui agit pour la protection de l'environnement, de **soirées d'animation et de cinéma** (à venir pour le cinéma) pour les jeunes et les ados, d'un **calendrier d'activités** distribué dans chaque foyer, etc.

Des actions de différentes envergures, mais toujours initiées par les citoyenNEs pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population, aujourd'hui et demain.

St-Michel-des-Saints, St-Zénon :
un territoire qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble.

Hiver-printemps 2007 : Une démarche d'animation citoyenne pour un projet de territoire en Haute-Matawinie

En février 2007, quelques actrices et acteurs (Caisse populaire, Chambre de commerce, éluEs municipaux, curé de la paroisse, organisatrice communautaire du CSSSNL, etc.) présents dans les municipalités de St-Michel-des-Saints et de St-Zénon ont discuté de la pertinence de mettre en place une démarche telle que proposée par le RADD-L, lors du passage du formateur de l'Association pour un développement solidaire (ADES) dans la MRC Matawinie. Ce questionnement s'inscrivait dans les suites de la fermeture des usines de Louisiana Pacific, en août 2006, qui avait touché la population des deux villages dont l'industrie forestière est la principale ressource. Outre les impacts de cette fermeture, les deux municipalités, situées à proximité l'une de l'autre, présentent des caractéristiques similaires.

La situation difficile dans laquelle se trouvaient leurs villages a amené ces personnes à vouloir trouver leurs propres solutions. Ils ont donc proposé à la population des deux municipalités de réfléchir collectivement à leur avenir et de choisir les couleurs qu'elle souhaite donner à leurs communautés dans une perspective de développement durable.

Le processus nous donnera l'occasion de partager des préoccupations et des rêves que nous avons pour nos milieux et nous apprendrons à devenir des acteurs de ce changement. Nous allons analyser les problèmes, les comprendre pour les résoudre ensemble et contribuer ainsi à l'amélioration de notre futur.¹⁰

Ces personnes en ont rejoint d'autres. Ainsi, dans un premier temps, **une quinzaine de citoyenNEs de St-Michel-des-Saints et de St-Zénon ont décidé de former un noyau porteur, nommé Comité de participation citoyenne** et de s'engager dans la construction d'un projet de territoire pour la Haute-Matawinie. Ce noyau porteur était et est toujours composé d'hommes et de femmes de groupes d'âge différents, de groupes d'intérêts et sociaux variés, de travailleuses et travailleurs, de représentantEs d'organismes communautaires et d'éluEs. Une des premières démarches du noyau porteur a été **d'aller chercher l'aval des deux conseils municipaux** afin de s'assurer de leur soutien.

Le comité de participation citoyenne de la Haute-Matawinie rassemble des gens qui ont en commun la passion de leur village.

Automne 2007 : Réalisation d'un portrait

Suite à l'analyse de données statistiques concernant les deux municipalités, un **sondage a été effectué auprès d'une cinquantaine de personnes** provenant de groupes cibles différents. Celui-ci visait à connaître l'opinion de la population sur les forces et les faiblesses présentes sur le territoire de même que les problématiques et les besoins au sujet desquels il serait possible collectivement de trouver des solutions et de poser des actions. Le sondage demandait aussi aux répondantEs comment ils voyaient leurs villages dans 10 ans et s'ils étaient intéressés à s'impliquer dans la réalisation de projets permettant d'améliorer la qualité de vie.

¹⁰ Extrait de LA REVUE, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, 10 août 2007

L'analyse des réponses a permis de dégager cinq (5) thèmes autour desquels il serait possible de poursuivre l'élaboration d'un portrait des communautés visées et de réfléchir l'avenir

- Nature et tourisme
- Santé et services
- Culture et loisirs
- Économie et emploi
- Jeunesse

En décembre 2007, la population des deux (2) villages a été invitée à participer à l'une ou l'autre des deux rencontres de consultation ayant pour objet **ENSEMBLE, DÉTERMINONS NOTRE AVENIR**. Sous l'angle des cinq (5) thèmes précédents, les discussions en atelier ont porté sur les mêmes questions que le sondage soit les forces et les faiblesses, les solutions envisagées et le territoire rêvé dans 10 ans.

Une **Consultation Jeunesse** réalisée, en janvier 2008, auprès des étudiantEs de quatrième et cinquième secondaire ainsi que de quelques cégépienNEs est venue bonifier les constats identifiés lors des rencontres de décembre.

De février 2008 à l'automne 2009 : Mobilisation autour de thématiques et élaboration d'un projet de territoire

Suite aux consultations publiques, entre février et septembre 2008, cinq (5) comités thématiques ont été mis sur pied. Les membres de ces comités ont travaillé à partir des résultats des

Les communautés se sont dotées d'un projet de territoire commun, adopté par les personnes impliquées dans la démarche et par les conseils municipaux des deux villages. Ce document sert de guide aux actions à entreprendre.

consultations **pour identifier, prioriser et mettre en œuvre des projets**. Chacun des comités a pu réaliser au moins un de ses projets au cours de cette période alors que d'autres étaient en élaboration ou en recherche de financement.

Depuis la création des comités, la démarche est toujours coordonnée par un **noyau porteur**. Celui-ci était à l'automne 2009, composé de sept (7) personnes, des citoyenNEs et d'organisations partenaires de la démarche. Au moins un membre du noyau porteur siège sur chacun des comités thématiques de façon à maintenir les liens entre eux.

Le noyau porteur et les comités thématiques reçoivent **le support d'intervenantEs provenant de différents organismes présents dans la MRC Matawinie : CSSSNL, CLD, SADC, CJE**. À l'automne 2008, le comité porteur a effectué une recherche de financement auprès de divers partenaires pour embaucher une ressource à la coordination. Les résultats permettaient de requérir les services d'une personne à temps partiel. De façon à assurer la continuité des travaux, il a été décidé de procéder à une entente avec le CSSSNL afin de s'assurer d'un plus grand nombre d'heures de la part de l'organisatrice communautaire qui accompagnait la démarche depuis le début.

Une démarche qui porte fruits

- Informations sur la démarche dans *La Revue* et sur le site Internet de la Chambre de commerce
- Déjeuners-causeries avec des entrepreneurs
- Section spécifique sur les services du CSSSNL dans le bottin téléphonique du territoire
- Section *Offres et demandes d'emploi* sur le site Internet de la Chambre de commerce
- Pochettes d'accueil pour les nouveaux arrivantEs à titre de résidantEs permanents ou de villégiatrices et villégiateurs

La récolte à venir

- La création d'un écocentre
- L'embauche d'une personne à la coordination des loisirs,
- Un projet de haltes et de circuits touristiques Haute-Matawinie
- Un salon des entreprises touchant le domaine de la construction pour les nouveaux villégiateurs ou villégiatrices et résidantEs permanents potentiels

~ LA DÉMARCHE DE LA MRC MATAWINIE ~

L'animation et la concertation, au cœur du développement!

Avant la démarche de la MRC

En 1997, plus de 200 personnes, citoyenNEs, intervenantEs et organismes du milieu se mobilisent autour de la tenue du Forum sur la pauvreté (développement social) sur tout le territoire de la MRC. Celui-ci se réalise en même temps que d'autres forums dans toute la région de Lanaudière. Cette **mobilisation** du milieu, surtout des citoyenNEs, a permis **d'identifier des problématiques** prioritaires et conduit à la mise en place d'**animation locale** dans trois (3) municipalités (St-Jean-de-Matha, Ste-Béatrix, Ste-Émélie-de-l'Énergie).

2004 : Mise en place du Projet de participation citoyenne Matawinie

Mobilisés par l'élan régional de stimuler conjointement la perspective de développement durable et celle de la participation citoyenne et enrichis de la formation sur ce modèle de développement,

Cinq (5) comités thématiques

- Alimentation et agriculture
- Logement et pauvreté
- Environnement et qualité de vie
- Culture et vivre ensemble
- Opportunité et nouveaux emplois

les actrices et les acteurs de la MRC lancent officiellement en 2004 une démarche d'animation territoriale en Matawinie, appelée **Projet de participation citoyenne Matawinie**. Cette démarche inscrite dans la perspective de développement durable est soutenue par plusieurs organismes socioéconomiques du milieu, tels le Centre local de services communautaires (CLSC), la Société d'aide au développement de la

collectivité (SADC), le Carrefour jeunesse-emploi (CJE), les Filandières et le Centre communautaire bénévole de Matawinie. Le comité de participation citoyenne aussi nommé **noyau porteur** se structure pour assurer le leadership et le suivi de la démarche sur tout le territoire de la MRC. Afin de couvrir les principaux enjeux du territoire, il décide de travailler par thème pour agir et déterminer des priorités d'intervention. On assiste alors à la création de **cinq (5) comités nommés commissions thématiques**. Le noyau porteur est composé d'une quinzaine de personnes, dont des représentantEs de chaque comité thématique. Une assemblée des membres composée des comités de citoyenNEs complète la structure organisationnelle.

De 2004 à 2005 : Le territoire de la Matawinie sous la loupe (*phase de diagnostic*)

Pendant plus d'un an, les comités thématiques travaillent au **diagnostic** de leur territoire, d'abord en considérant leurs propres perceptions, puis en les validant ou les confrontant aux données statistiques et à différentes études existantes. Ce travail a conduit à l'identification de **plusieurs enjeux transversaux** à tout le territoire.

Se projeter dans l'avenir : une étape préalable à l'émergence des solutions

En octobre 2005, un rassemblement de tous les citoyenNEs impliqués dans le projet a eu lieu dans le village de Saint-Alphonse-Rodriguez, où durant une journée, les membres des comités citoyens ont pu se rencontrer. **Plusieurs enjeux et constats ont été énoncés** : la protection de l'environnement, la diversité du patrimoine, le manque de ressources, les lacunes d'information des citoyenNEs, la valorisation du potentiel naturel, l'exode des jeunes, la mobilité et le transport des travailleuses et travailleurs vers Montréal, la faible scolarisation de la population, le difficile accès aux services, les difficultés de transport, la faiblesse des liens intergénérationnels, la problématique de l'exclusion. Cette journée coïncidait avec la fin de la première étape de ce processus, soit le diagnostic.

Il s'agissait de la première fois que les citoyenNEs pouvaient échanger entre eux et rencontrer toutes les personnes impliquées dans ce projet.

L'exercice de prospective se voulait un moment de réflexion pour songer de façon réaliste, à des solutions relatives aux enjeux. **Plusieurs attentes ont alors été exprimées par les citoyenNEs** : le développement d'une conscience collective des enjeux environnementaux, la valorisation de l'entraide et de la solidarité, la priorité aux produits locaux et la question de l'autosuffisance alimentaire, l'importance d'influencer la prise de décision des éluEs, la nécessité de garder les jeunes sur le territoire, la volonté de renforcer les rapports intergénérationnels, la création d'emplois durables et de qualité, le défi d'instaurer du transport collectif, l'urgence du contrôle des forêts publiques, la diminution de la pauvreté et l'aide aux personnes exclues, etc.

Imaginer et rêver ce que le territoire pourrait être dans dix (10) ans

Du rêve à l'action

L'année 2006 fut un **exercice de priorités** pour les comités de citoyenNEs. **Plusieurs priorités ont été identifiées** : analyser de façon pratique les enjeux du développement durable sur le territoire, rendre concrète la participation citoyenne, sensibiliser les citoyenNEs et éluEs aux problématiques et les mobiliser vers les solutions, travailler à modifier les habitudes de consommation, développer collectivement une conscience environnementale. Cette étape de priorisation a conduit à **élaborer des pistes d'action** réalistes pour faire en sorte que le rêve d'un territoire meilleur se réalise.

Plusieurs pistes d'actions ont été lancées : la Résidence Ferland, l'accueil aux nouveaux résidents, l'aire de pique-nique à Ste-Béatrix, le projet des jeunes à St-Jean-de-Matha.

En **janvier 2008**, les comités débutaient l'**étape de réalisation** des pistes d'actions. Chaque comité thématique, avec le support des organisations, a procédé à l'analyse et la faisabilité de projets structurants pour la MRC. **Plusieurs réalisations** ont vu le jour par ces trois (3) commissions, dont deux (2) projets sont en cours de réalisation.

1. La commission Environnement et qualité de vie

Les participantEs travaillent à la réalisation d'un sentier écotouristique qui joindrait le cœur du village de quatre (4) municipalités en Matawinie. Un intérêt particulier est porté à la préservation de la biodiversité, l'éducation et la participation de la population.

2. La commission Agriculture multifonctionnelle et agroforesterie

Ce comité a réalisé le colloque « Agriculture multifonctionnelle et agroforesterie : voie du développement durable en Matawinie », en novembre 2007. De cet événement est né une coopérative de solidarité, la coopérative Arbre eau champ, qui œuvre au développement du secteur agroforestier.

3. La commission Logement et pauvreté

Le comité logement et pauvreté, s'est incorporé et porte désormais le nom « **Les Bâtisseurs** ». Ce groupe centre principalement son action sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale en offrant un support à des initiatives du milieu par la prestation de services-conseils sur la construction et en favorisant l'accès à des types de logements abordables et de qualité.

En **2009**, plusieurs organismes et citoyenNEs de la MRC Matawinie et de Lanaudière ont témoigné leur engagement envers le développement durable des collectivités, lors de la **signature d'une entente de principes**.

CHAPITRE I

LE POINT DE VUE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Les discussions entre les citoyenNEs ont été saisies, traitées et analysées par thématiques. Nous avons voulu demeurer le plus près possible des discours tenus par les personnes elles-mêmes. Nous n'avons pas différencié les propos relatifs à chacun des territoires, car, en général, les citoyenNEs ont tenu des discours convergents au sujet de leur participation quels que soient leur milieu de vie et les caractéristiques de la démarche où ils sont impliqués. Lorsque des nuances ont été apportées, elles sont mentionnées dans le texte.

Les points de vue des citoyenNEs sont présentés de la façon suivante

- Les motifs d'implication et les facteurs qui favorisent le maintien de la participation
- Les motifs d'abandon et les freins à la participation
- La dynamique politique
- Le rôle des personnes-ressources

À l'intérieur des deux premières sections, on retrouve en premier lieu les points de vue des citoyenNEs qui ont été énoncés dans la majorité des territoires et, par la suite, ceux qui ont été mentionnés dans 50 % et moins des territoires. **Dans tous les cas, les éléments sont présentés par ordre décroissant, c'est-à-dire que nous débutons par ceux qui ont été mentionnés le plus souvent par les citoyenNEs.**

~ LES MOTIFS D'IMPLICATION ET LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PARTICIPATION ~

Les motifs d'implication et les facteurs favorisant la participation se rapprochant beaucoup, ils ont été regroupés sous de mêmes thèmes. Ceux-ci sont globalement de deux (2) ordres soit personnel et collectif. Cependant, nous constatons que les facteurs personnels sont souvent tournés vers le mieux-être d'une communauté et débordent de l'aspect individuel.

LES FACTEURS D'ORDRE PERSONNEL

DANS LA MAJORITÉ DES TERRITOIRES CIBLÉS

Une suite logique à l'engagement

Plusieurs citoyenNEs nous ont partagé avoir été engagés, depuis longtemps ou l'être toujours, à d'autres endroits que celui de la démarche citoyenne. Ces personnes ont mentionné qu'elles ont fait de l'engagement un mode de vie intégré à leurs habitudes, à l'organisation de leur quotidien. Elles croient à l'importance d'être impliquées dans leur milieu, de donner du temps pour rendre service ou pour une cause qui correspond à leurs valeurs ou dans un domaine qui rejoint leurs intérêts.

Souvent, elles ont été interpellées pour participer à la démarche par d'autres personnes qui connaissaient la qualité de leur implication bénévole. S'embarquer dans une démarche citoyenne dans leur communauté est donc devenu pour elles une évidence puisque les finalités présentées (qualité de vie, mieux-être de la population, développement à long terme, etc.) correspondaient aux valeurs qui sont à la source de leur volonté d'engagement.

Une contribution à l'avancement d'intérêts personnels

S'impliquer dans la démarche correspond aussi au souci de faire avancer des préoccupations personnelles : la protection de l'environnement, la promotion de produits du terroir, l'achat local, la sauvegarde du patrimoine, l'embellissement du milieu, le bien-être des jeunes et des familles, la lutte à la pauvreté, la création d'emplois, le maintien des jeunes et des aînés dans leur village, la reconnaissance et le développement de l'agriculture, la protection et l'utilisation judicieuse des ressources naturelles, etc. Au-delà du « faire passer son propre projet », les citoyenNEs pensent que l'ampleur des enjeux présents dans leur communauté nécessite des actions en partenariat. Or, les démarches offrent cette possibilité.

Le sentiment d'appartenance

*L'attachement à son village*¹¹ est un thème revenu à plusieurs reprises durant les entretiens. Les gens qui sont nés dans la communauté et ceux qui l'ont choisie sont en général très fiers d'y demeurer. Le sentiment d'appartenance est nommé comme un motif d'implication dans la démarche, mais aussi comme une conséquence à leur participation. En effet, plusieurs citoyenNEs témoignent du fait que leur sentiment d'appartenance s'est accru au fur et à mesure qu'ils ont découvert les richesses du territoire, les lacunes sur lesquelles s'investir collectivement et leur capacité d'agir pour l'améliorer.

Le développement au niveau personnel

La participation à une démarche permet de développer des connaissances et des compétences. Les citoyenNES disent apprendre à *mieux connaître leur communauté, à travailler en groupe, à rédiger et à présenter un projet*, etc. Cet engagement est aussi source de valorisation et d'enrichissement général.

L'élargissement de son réseau social

Des personnes interrogées mentionnent que la participation à la démarche de leur territoire leur a permis de faire la connaissance de nouvelles personnes et se créer de nouveaux réseaux avec qui partager des objectifs et des projets. D'autres expriment avoir été accueillies en tant que nouvel arrivantE ou en tant que citoyenNE résidant depuis plusieurs années, mais né sur un autre territoire.

Moi, je suis nouvelle arrivante dans la région, ça me permettait de créer des liens, de briser un peu la solitude, créer des liens sociaux tout simplement.

DANS QUELQUES TERRITOIRES

La curiosité d'une nouvelle expérience

Les démarches telles que suggérées par le RADD-L mettent de l'avant une nouvelle approche. Plusieurs personnes ont fait part de leur curiosité vis-à-vis de cette façon différente de faire. Elles souhaitent en savoir plus sur la forme, être en mesure de vérifier son efficacité et participer à une expérience inhabituelle.

¹¹ Lorsque le texte est en italique dans cette section, il s'agit d'expressions utilisées par les citoyenNEs

Une démarche bien organisée

Un certain nombre de citoyenNEs sensibles à cette dimension du travail collectif ont mentionné qu'ils avaient décidé de s'impliquer ou maintenu leur participation à cause de la bonne organisation de la démarche elle-même, mais aussi des rencontres publiques durant lesquelles leur implication à des comités a été sollicitée. Ils attribuent, en grande partie, la qualité de l'organisation aux compétences professionnelles des personnes-ressources et à leur connaissance du processus.

LES FACTEURS D'ORDRE COLLECTIF

DANS LA MAJORITÉ DES TERRITOIRES CIBLÉS

La prise en compte de leur point de vue

Les citoyenNEs interrogés sont contents d'être invités à donner leurs opinions sur l'avenir de leur communauté, sur l'élaboration des priorités de développement, sur les solutions et les actions qui peuvent favoriser le mieux-être collectif. En général, ils considèrent que leur point de vue est pris en compte et qu'ils ont une *certaine influence* sur les décisions prises par les éluEs municipaux.

En fait, la consultation populaire a donné un envol. Ça nous a donné l'impression qu'enfin on avait le droit de dire quelque chose, qu'on n'avait pas juste à mettre un X sur un bulletin de vote une fois par quatre (4) ans.

Ça nous donnait l'impression, bien en tout cas à moi, ça me donnait l'impression de pouvoir décider d'une certaine façon en donnant mon avis sur ce que mon village aurait l'air.

Ils soulignent aussi que les démarches permettent aux citoyenNEs d'exprimer leurs idées de façon constructive contrairement à une culture « de chialage non productif » qui semble être assez généralisée sur tous les territoires.

De plus, le processus mis de l'avant favorise la sollicitation de l'opinion de l'ensemble des citoyenNEs à différentes étapes, par des sondages, des rencontres de consultations publiques, des échanges d'information à la population, etc. Cette façon de faire entraîne des réflexions et des priorités d'action basées sur l'expression d'un plus grand nombre de citoyenNEs que celui des personnes impliquées directement dans les comités. Selon les citoyenNEs rencontrés, le fait d'entendre les opinions et les besoins exprimés par un plus large segment de la population accentue la légitimité de leurs actions et de leur implication.

La participation à un mouvement collectif et global qui vise le changement

Les citoyenNEs se considèrent privilégiés de faire partie d'un mouvement permettant de mieux connaître leur communauté, de dégager des priorités d'action visant une meilleure qualité de vie et de le faire dans une perspective globale. Ils prennent aussi conscience que leur participation et les actions collectives *font une différence*. Ils veulent sortir leur communauté de l'inertie, *développer une conscience sociale, faire bouger les choses* et dynamiser leur territoire. Ainsi, ils constatent qu'ils ont, par leur contribution individuelle et surtout collective, une influence sur les éluEs et les décisions favorisant un développement adéquat de leur milieu et qu'ils ont aussi le pouvoir de changer et d'améliorer les choses.

Il y avait vraiment un très grand nombre de personnes qui ont répondu à l'appel (à la consultation publique). Donc, on sentait vraiment, à ce moment-là, le désir un peu de tout le monde d'embarquer ou de faire des choses, de créer une vie communautaire, de créer des événements culturels, que ça bouge donc. Ça m'a donné le goût d'embarquer justement, de dire moi aussi je peux apporter ma part, allons-y.

L'affaire la plus importante là-dedans, c'est qu'il y a une solidarité qui est en train de s'installer dans notre village. Puis, si on ne lâche pas, les autres n'auront pas le choix de bouger. (...) Il faut être un peu patient des fois.

Dans cette démarche, j'apprends à travailler pour une communauté.

Comme il s'agit d'une démarche dont certains impacts ne seront visibles que sur du long terme, quelques participantEs soulignent l'importance que les gens qui participent croient en ce genre de démarche collective, au potentiel d'une communauté d'agir dans son milieu et aux effets que peut avoir un tel mouvement. Ceux qui sont porteurs de ce principe peuvent contribuer à maintenir la mobilisation citoyenne.

Y a des grands besoins, mais on ne peut pas toujours attendre que les gouvernements viennent nous donner des subventions ou des aides quelconques. Je pense que ça appartient à chacun des citoyenNEs de faire en sorte qu'il va faire vivre son milieu, qui va le faire se dynamiser.

Par ailleurs, en s'impliquant dans la démarche, ils ont l'opportunité de *faire avancer des projets concrets* qui leur tiennent à cœur, mais aussi qui visent à répondre à *des besoins particuliers* ou pouvant bénéficier à l'ensemble de la population. En ce sens, ils identifient des retombées, en plus ou moins grand nombre selon l'avancement des démarches, qui sont elles aussi des stimulants à leur participation.

Les retombées des démarches

Les résultats concrets découlant des démarches sont une source de fierté et de motivation pour poursuivre. Quelle que soit leur envergure, ils provoquent un effet d'entraînement. Il importe donc, pour les citoyenNEs interrogés, de voir « assez rapidement » des retombées afin de vivre des réussites tangibles et de maintenir leur intérêt.

D'autre part, ceux-ci voient la pertinence de démontrer, à la population en général, que la démarche génère des effets positifs. Cette visibilité aurait une double influence sur la participation citoyenne. Pour ceux qui s'impliquent de près, il s'agit d'une certaine forme de reconnaissance de leur contribution individuelle et collective les incitant à poursuivre leur engagement. Pour les autres, elle serait un outil de mobilisation leur donnant le goût de participer à une démarche qui porte fruits.

Les **réalisations structurantes** demeurent les plus visibles. Nommons à titre d'exemple, l'ouverture d'une épicerie, l'aménagement de lieux naturels (parcs, bord de fleuve, sentiers, etc.), la création d'une garderie et d'une bibliothèque en milieu scolaire, la mise en place de marchés publics estivaux ou d'un parc industriel « vert », la collectivisation de machinerie agricole, le développement de quartiers résidentiels pour accueillir des jeunes familles, l'embauche de technicienNEs en loisir.

Types de retombées

- Des réalisations structurantes
- Une meilleure connaissance du milieu
- L'amélioration du partenariat, de la collaboration, de la solidarité et de la communication
- Un impact sur la dynamique politique
- Une prise de conscience des citoyenNEs

Les citoyenNEs mentionnent que la démarche permet également de **développer une meilleure connaissance du milieu** par les personnes impliquées au sein des comités, mais aussi par la population en général. L'élaboration et la diffusion du portrait de la communauté favorisent cette amélioration quant à la connaissance de plusieurs aspects du territoire. De plus, les consultations par sondage, focus group ou rassemblements plus larges permettent de mieux saisir les besoins de différents groupes de personnes et les actions pouvant répondre à ces besoins. Enfin, des outils de communication (bottin d'entreprises locales ou ressources en santé, calendriers regroupant les activités offertes sur l'ensemble du territoire) ont été créés et diffusés à la population

D'autre part, les citoyenNEs soulignent que les démarches entraînent des impacts sur les dynamiques **de partenariat, de collaboration, de solidarité et de communication** entre les organisations et entre les individus. Ainsi, les démarches offrent la possibilité à des organisations de travailler ensemble au sein des comités, de collaborer au moment de passer à l'action, de créer des liens avec et entre les organismes déjà présents dans le milieu. Elles favorisent aussi les échanges et l'élargissement des réseaux sociaux entre les individus de tous horizons.

Bien que chaque milieu vive sa propre dynamique, tous considèrent avoir un **impact sur le politique**. Il peut s'agir, entre autres d'une plus grande prise en compte du point de vue et des besoins exprimés des citoyenNEs, de collaboration entre la démarche et la municipalité, d'une meilleure circulation de l'information entre la municipalité et les citoyenNEs, d'une diminution des résistances de certains éluEs vis-à-vis de ce genre de démarche, du développement d'une image positive et constructive de la participation citoyenne au sein des conseils municipaux.

Si des éluEs éprouvaient certaines résistances, les retombées positives ont permis qu'ils réagissent bien.

Pendant ce temps, dans les territoires...

Dans la communauté de Ste-Marie-Salomé, des membres du comité qualité de vie se sont déplacés à l'école secondaire, sur la période du dîner, pour entendre les jeunes de leur village exprimer leurs besoins et ce qu'ils aimeraient voir se développer dans leur communauté. Deux projets réalisés sont issus de cette consultation : l'organisation d'une soirée de danse et l'aménagement d'un terrain de basket. Les jeunes ont le sentiment d'avoir été entendus et souhaiteraient s'impliquer davantage dans l'organisation de « tournois amicaux ».

Les élèves du primaire de ce même territoire, ayant rêvé leur village par des dessins et des textes, continuent d'être consultés et impliqués dans les projets qui les concernent. Les professeurs stimulent leur réflexion et favorisent leur participation dans une perspective de développement durable. Plusieurs projets ont vu le jour dont l'aménagement d'un coin lecture et de jeux d'eau.

Par ailleurs, les démarches facilitent la **prise de conscience des citoyenNEs** vis-à-vis des enjeux, des problèmes et des besoins présents dans leur communauté. Cette prise de conscience a un effet sur la participation de la population qui découvre aussi sa capacité d'agir collectivement et d'influencer les éluEs. Même si les citoyenNEs considèrent qu'ils sont peu nombreux à s'impliquer dans les comités de la démarche, ils remarquent que la mobilisation sur une base ponctuelle est plus aisée.

Par exemple, dans plusieurs territoires, la présence de la démarche et les consultations auprès de la population ont fait en sorte qu'il est plus facile de solliciter la participation des gens pour des événements particuliers, comme *une brigade verte*, lors des activités de la Fête nationale du Québec ou une corvée de différente nature.

Cette prise de conscience et le goût d'agir peuvent se développer auprès de citoyenNEs de tous âges.

Finalement, d'autres effets sont davantage de l'ordre de la perception comme celle de changer l'image du village pour les gens qui l'habitent et de faire l'envie des citoyenNEs du village voisin.

Une synergie stimulante

Le travail en groupe est aussi un facteur qui facilite la participation, car il permet de donner son point de vue, d'être respecté, de *contribuer dans la mesure de ses connaissances et de ses compétences*. Le partage d'expertise favorise la complémentarité et l'avancement des dossiers. En ce sens, la représentativité des personnes (sexe, âge, secteur résidentiel, engagement professionnel, etc.) et *la diversité des idées et des points de vue* influencent positivement la qualité des échanges.

J'ai découvert des gens extraordinaires ici et je pense qu'il y a eu comme une espèce de miracle. Il y avait des gens de tous les milieux qui faisaient partie de ce mouvement et qui pouvaient apporter chacun quelque chose de différent.

C'est le fait qu'on rencontre des idées différentes. C'est super stimulant parce qu'il y a toutes sortes de gens. Il y a toutes sortes d'idées qui ressortent et ça permet de faire en sorte qu'on travaille en consensus. Ça permet de voir c'est quoi les lieux communs, où est-ce qu'on peut se retrouver sur des affaires, puis arriver à prendre des décisions ensemble (...) Il y a de la variété. On n'est pas une gang qui est toute pareille. Il y a toutes sortes d'individus qui sont dans les différents comités avec des idées différentes. C'est une richesse. Pas toujours facile, mais ça nous permet d'avancer.

Ainsi, une dynamique positive dans un comité peut aussi être une source de motivation. La **continuité dans la participation, un nombre significatif de personnes, le climat, la synergie entre les participantEs, la capacité de dégager des intérêts communs et l'élaboration de projets stimulants** favorisent une meilleure participation et le goût de poursuivre son implication en tant que citoyen.

De plus, les **rassemblements** tels que les rencontres publiques réunissant jusqu'à une centaine de citoyenNEs, les rencontres de l'ensemble des comités liés à une démarche, les colloques et les formations communes dynamisent et facilitent la participation sur du long terme.

La dynamique politique

Le rapport au politique fera l'objet d'un chapitre, car, selon la situation, il est à la fois un facteur de participation et un frein.

Pendant ce temps, dans les territoires...

Dans la Haute-Matawinie, quelques fois par an, tous les comités se regroupent dans un même lieu pour tenir leur réunion. Une partie de la rencontre se déroule en commun et une autre en comités. Les citoyenNEs interrogés mentionnent que ces événements collectifs sont rassembleurs, permettent de connaître les autres personnes impliquées, d'avoir une meilleure vision d'ensemble, d'être informés ou de discuter des sujets qui concernent toutes les personnes impliquées et tous les comités, de se tenir au courant de ce qui se passe dans les autres comités. Ces rencontres ont un effet mobilisateur qui stimule le maintien de la participation.

DANS QUELQUES TERRITOIRES

Agir sur une situation problématique dans la communauté

Sur deux territoires, la démarche a été initiée autour d'un problème perçu dans la communauté. Les citoyenNEs ont voulu regrouper leurs efforts pour intervenir sur une situation qu'ils ont identifiée comme étant un problème pour l'ensemble de la population ou pour une partie d'entre elle. Dans un autre, la municipalité a invité les citoyenNEs à participer à l'élaboration d'un plan de développement au moment où l'épicerie du village venait de fermer ces portes. La convergence des deux événements a bénéficié à la mobilisation, qui s'est, toutefois poursuivie après la construction d'un nouveau marché d'alimentation.

D'autre part, des citoyenNEs ont signalé l'urgence d'agir collectivement sur certains problèmes (protection de l'environnement, valorisation de l'agriculture, par exemple) comme étant un de leurs motifs premiers d'implication.

La participation à la mise en œuvre de projets concrets

À cette étape de la démarche, on retrouve souvent des personnes qui ont quitté la démarche et

Pendant ce temps, dans les territoires...

Dans la MRC de Joliette, suite aux démarches dans les municipalités rurales, dont Notre-Dame-de-Lourdes et St-Thomas, sont nés six comités Vieillir dans sa communauté. Grâce à la contribution des municipalités et d'autres sources de financement, une ressource a été embauchée pour les accompagner dans l'élaboration et la réalisation de leur plan d'action respectif visant le maintien des personnes âgées dans leur village. Quelques citoyenNEs ont participé à la démarche d'animation locale dès le début. Cependant, plusieurs autres se sentant concernés par le sujet se sont joints à l'un ou l'autre des comités.

qui reviennent au moment de passer à l'action. S'ajoutent aussi des citoyenNEs qui décident de joindre pour la première fois un comité autour d'une thématique ou d'un projet qui les intéresse.

La disponibilité d'un financement

Les citoyenNEs considèrent que lorsque les démarches peuvent compter sur des argents de la part de la municipalité dans le cadre du Pacte rural ou autre, pour financer la totalité d'un projet ou comme effet de levier, les actions sont souvent plus faciles à mettre en place. La recherche de financement peut alors demander moins d'efforts de la part des citoyenNEs et ainsi avoir un impact sur leur motivation.

Une bonne coordination de la démarche

Rappelons que la coordination des démarches repose, en général, sur un comité porteur qui prend des noms différents selon les territoires (noyau porteur, comité de développement, comité de liaison, etc.). Toutefois, ils ont souvent la même forme c'est-à-dire une majorité de citoyenNEs qui sont ou non les représentantEs des différents comités liés à la démarche et des partenaires (Caisse populaire, Chambre de commerce, milieu scolaire, associations, organismes communautaires, etc.).

Une partie ou la totalité des personnes-ressources qui accompagnent les démarches participent aux rencontres de ces comités. Des citoyenNEs soulignent l'importance d'avoir un mode de fonctionnement structuré, mais relativement souple afin de conserver une vision d'ensemble de la démarche, de s'assurer de la circulation de l'information et d'encourager la participation.

Pendant ce temps, dans les territoires...

Dans la MRC de Matawinie, l'existence du noyau porteur est considérée, par les citoyenNEs, comme un outil efficace de coordination et de circulation de l'information. Des citoyenNEs et des intervenantEs représentent les comités thématiques qui travaillent à la mise en place de projets sur l'ensemble ou une partie de la MRC de même que les démarches qui se déroulent sur le territoire d'une municipalité ou de deux comme c'est le cas en Haute-Matawinie. Ils se partagent l'information sur l'avancement des travaux, discutent des enjeux locaux et sous-régionaux et sont attentifs au développement de nouvelles problématiques et démarches au niveau des autres municipalités.

Le support des personnes-ressources

Nous le verrons en détail plus loin dans la section sur les ressources. Cependant, mentionnons que, dans tous les territoires, on note la présence de support comme étant primordial pour réaliser ce genre de démarches. Elle favorise la participation du plus grand nombre de citoyenNEs. De plus, on souligne la qualité professionnelle de ces personnes, leur approche, leur expertise et leur respect des idées amenées par les citoyenNEs.

Résumé des facteurs qui favorisent la participation

- Une contribution à l'avancement d'intérêts personnels
- Le sentiment d'appartenance
- Le développement au niveau personnel
- L'élargissement de son réseau social
- La curiosité d'une nouvelle expérience
- Une démarche bien organisée
- La prise en compte de leur point de vue
- La participation à un mouvement collectif et global qui vise le changement
- Les retombées des démarches
- Une synergie stimulante
- La dynamique politique
- Agir sur une situation problématique dans la communauté
- La participation à la mise en œuvre de projets concrets
- La disponibilité d'un financement
- Une bonne coordination de la démarche
- Le support des personnes-ressources

~ LES MOTIFS D'ABANDON ET LES FACTEURS QUI FREINENT LA PARTICIPATION ~

<p align="center">Motifs d'abandon énoncés par les citoyenNES qui ont quitté la démarche de leur territoire</p>	<p align="center">Facteurs mentionnés par les citoyenNES toujours impliqués faisant obstacles et rendant plus difficile la participation aux démarches.</p>
<p><i>Pour la majorité des territoires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Leur situation personnelle • La priorisation d'engagement • La lenteur du processus et du délai pour mettre en œuvre des actions concrètes • La lourdeur de l'investissement personnel pour des bénévoles • La dynamique au sein des comités <p><i>Dans quelques territoires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sous-représentation citoyenne • La prise de décisions centralisée • La dynamique politique 	<p><i>Pour la majorité des territoires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La lenteur du processus et du délai pour mettre en œuvre des actions concrètes • La lourdeur de l'investissement personnel pour des bénévoles • La dynamique au sein des comités • La faible participation citoyenne • Le manque de circulation de l'information • Les obstacles liés à la mise en œuvre des projets <p><i>Dans quelques territoires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sous-représentation citoyenne • La prise de décision centralisée • Des obstacles physiques et technologiques à la participation • La dynamique politique

Nous pouvons constater qu'il existe d'importantes similitudes entre les raisons qui entraînent le retrait des démarches par certains citoyenNES et celles qui nuisent à la participation de ceux et celles qui y demeurent actifs. C'est pourquoi les thèmes qui reviennent dans les deux catégories seront présentés de façon regroupée à la suite des motifs reliés strictement à l'abandon des démarches soit la situation personnelle et la priorisation d'engagement.

Leur situation personnelle

La majorité des citoyenNES allèguent des raisons d'ordre personnel pour expliquer leur retrait. On retrouve principalement des problèmes de santé et le manque de temps souvent occasionné par les obligations familiales ou par le type de travail. On note aussi un certain essoufflement de gens impliqués depuis plusieurs années dans la démarche ou à plusieurs endroits.

La priorisation d'engagement

Le manque de temps, l'essoufflement, la lenteur de la démarche, des intérêts spécifiques pour une cause font qu'une grande partie des personnes qui ont abandonné les démarches sont demeurées actives ailleurs dans leur milieu. Il peut s'agir de projets ou organismes proches de leurs intérêts ou de leur dynamique familiale, d'implication demandant moins de temps, mais aussi d'une démarche citoyenne dans leur propre municipalité au lieu d'un comité thématique, dans le cas de la MRC Matawinie.

Lorsqu'ils parlent de leur choix de donner priorité à d'autres lieux d'engagement, quelques anciens participantEs aux démarches ont souligné le fait que plusieurs citoyenNEs sont très impliqués dans leur communauté. Ils émettent la possibilité que ce niveau d'implication soit la source de la perception que *c'est toujours les mêmes qui s'impliquent*. De plus, cette situation occasionne pour certainEs la crainte d'être sollicité de façon « excessive » en décidant de joindre une démarche. Les gens qui donnent beaucoup de temps deviennent donc en quelque sorte un frein pour ceux qui ont peu de disponibilité ou qui voudraient participer, mais de façon moins intense.

Dans tous les territoires, **les personnes qui se sont retirées des démarches nous ont mentionné qu'elles demeurent intéressées par la continuité et les résultats. Elles souhaitent être informées des développements et sont disponibles pour participer à des activités de consultation.** Quelques-unes pourraient même réintégrer la démarche si les motifs les ayant poussés à se retirer n'étaient plus présents.

FACTEURS FREINANT LA PARTICIPATION PROVOQUANT OU NON LE RETRAIT DES CITOYENNES DES DÉMARCHES

Ces facteurs sont présentés par ordre d'importance accordée par un plus grand nombre de citoyenNEs.

DANS LA MAJORITÉ DES TERRITOIRES

La lenteur du processus et du délai pour mettre en œuvre des actions concrètes

D'une part, on explique la lenteur de la démarche par la lourdeur, voire même, dans certains cas par une application rigide du processus suggéré par le RADD-L. Afin de bénéficier d'une approche globale, celui-ci suggère de procéder à l'analyse du milieu (diagnostic ou portrait de la situation actuelle) et à la prospective (situation souhaitée sur une période déterminée) avant d'élaborer un plan visant le développement durable de la communauté et de passer, par la suite, à la réalisation des projets (voir les détails de la démarche proposée).

Avant qu'on arrive à des actions concrètes! C'est beau étirer la sauce, regarder ça de tous les bords, mais à un moment donné il faut avoir l'impression qu'on avance.

Alors que plusieurs conviennent de l'intérêt de bien connaître leur milieu afin de cibler les actions les plus appropriées aux besoins de la population et à la résolution des problèmes vécus par une communauté, les citoyenNEs ayant quitté la démarche de leur territoire de même que ceux qui sont toujours actifs nomment très fréquemment le rythme du processus comme étant un frein à la participation et un motif assez généralisé d'abandon. La période de réflexion, particulièrement autour du diagnostic, semble beaucoup trop longue. Elle s'échelonne généralement sur plusieurs rencontres, donc sur des mois, durant lesquels on ne passe pas à l'action. Si la volonté d'agir pour améliorer la qualité de vie dans son village figure parmi les principales sources de motivation, il est cohérent d'entendre qu'une trop longue période de temps consacré à la réflexion au détriment de l'action devienne un irritant important.

Une autre limitation, c'est la difficulté à produire des résultats à court terme. C'est important pour garder la motivation des gens, mais aussi pour convaincre des partenaires de nous aider.

D'autre part, le rythme peut aussi être ralenti

- par la complexité du processus et sa difficile appropriation par les citoyenNEs, les éluEs et autres partenaires du milieu
- par le manque de disponibilités des citoyenNEs eux-mêmes
- par la difficulté de prioriser des projets
- par l'incapacité du groupe à se rallier autour d'un projet commun
- par les obstacles relatifs à l'avancement d'un projet : manque d'information, besoin d'une expertise particulière, contraintes administratives ou législatives, absence de financement, etc.

En ce sens, les thématiques ou les projets complexes nécessitant des efforts considérables (recherche d'appuis de partenaires institutionnels, représentations auprès des gouvernements, déréglementation, financement multiple, regroupements de plusieurs municipalités, etc.) et ce, sur une assez longue période, créent de l'essoufflement et une perte de motivation citoyenne. Cela est encore plus vrai lorsqu'*en bout de ligne*, le projet ne peut être réalisé.

À Lanoraie, on mentionne aussi un effet de lenteur. Cependant, celui-ci se situe à l'intérieur d'une période que nous pourrions qualifier de transition entre l'évaluation de la réalisation du premier plan directeur et la mise en route de l'élaboration et de la réalisation d'un second. Les citoyenNEs ont été consultés pour, entre autres connaître les orientations à prendre et leur opinions quant à la mise en place d'une structure pouvant assumer un certain rôle de coordination entre les différents comités, à l'exemple des noyaux porteurs présents dans les autres démarches. Toutefois, plusieurs mois après cette consultation, les travaux de planification des actions de même que la structure n'étaient toujours pas opérationnels.

Les personnes interrogées identifient quelques éléments qui peuvent être la cause de ce ralentissement : la difficulté de s'entendre sur le mandat du comité porteur qui, selon elles, devrait en être un de liaison et de circulation de l'information; la crainte que ce comité joue un rôle centralisateur des décisions; la difficulté à y déléguer des personnes; la période d'intérim causée par le départ du maire qui avait initié la première démarche.

La lourdeur de l'investissement personnel pour des bénévoles

Tel que mentionné précédemment, la **fréquence des rencontres**, et ce, sur plusieurs mois freine la participation de plusieurs citoyenNEs. Il s'agit d'un investissement de temps considérable souvent difficile à concilier avec des obligations personnelles. En plus du grand nombre de réunions, on mentionne **les multiples tâches à effectuer** entre les rencontres : rédaction de documents, recherche d'informations, prise de contact avec des citoyenNEs et des partenaires, organisation technique des activités de consultation, etc.

Dans la plupart des territoires, les citoyenNEs sont regroupés en comités thématiques ou par projets à l'une ou l'autre des étapes de leur démarche. Certains considèrent que le fait de **diviser les énergies en quelques comités** peut être un facteur lié à la lourdeur de la tâche créant ainsi de l'essoufflement et une démotivation de la part des citoyenNEs. Ce mode de fonctionnement entraîne pour chacunE une tâche plus considérable parce qu'elle est répartie sur un moins grand nombre de personnes. Par ailleurs, les gens disent qu'ils développent ainsi la perception d'être peu ou moins nombreux à s'impliquer et qu'ils perdent l'enthousiasme découlant de la synergie de groupe décrite antérieurement.

La dynamique au sein des différents types de comités

Les personnes rencontrées, qu'elles soient toujours impliquées ou non, indiquent que le travail de groupe comporte des difficultés qui peuvent rendre la participation citoyenne moins agréable.

D'abord, on nomme dans tous les territoires **le laborieux passage de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif** comme étant un obstacle majeur. Cette situation rend ardue la recherche des points communs au niveau de l'analyse des problèmes, mais encore plus au niveau des solutions et des actions à mettre en place. Il arrive souvent que des personnes s'intègrent à la démarche à partir d'une préoccupation individuelle, un problème qui les touche directement ou avec l'idée de faire avancer un projet précis. Ces préoccupations, problèmes ou projets concernent possiblement une partie de la population. Toutefois, une analyse collective et approfondie de ces idées permet de vérifier si les actions proposées sont pertinentes, mobilisatrices et durables. Si c'est le cas, la préoccupation est retenue et fait son chemin à l'intérieur de la démarche. Cependant, le groupe ne réussit pas toujours à dégager des intérêts communs ou peut éprouver des difficultés à faire consensus parce qu'il arrive que certains individus fassent preuve **d'une attitude négative ou non respectueuse** des autres personnes qui composent le groupe ou du cheminement antérieur de celui-ci. Les tensions générées par ce genre d'attitudes peuvent avoir un effet sur le désengagement des citoyenNEs qui voudraient travailler ensemble de façon harmonieuse et constructive.

Alors que, dans tous les territoires, on souhaite le recrutement de nouvelles personnes, on constate aussi qu'à certains moments **les arrivées en continu** nuisent aux échanges et à l'avènement d'un consensus autour d'objectifs et de projets communs. D'une part, on a l'impression d'*un éternel recommencement*. D'autre part, les résistances « à l'entrée continue » peuvent être la conséquence de l'attitude des anciens comme des nouveaux participantEs. Les premiers peuvent ne pas être ouverts à de nouvelles idées, à de nouvelles façons de faire tandis que les seconds peuvent ralentir le groupe par manque d'information sur la démarche, son origine, sa finalité ou encore ils peuvent également manquer de respect envers le bout de chemin déjà fait et vouloir imposer leurs idées.

Voilà, c'est tout le dilemme! Tout seul, on fait le projet qu'on veut. On est en accord avec ses propres idées, mais on manque de moyens et on ne réalise pas grand-chose d'envergure. Avoir du monde pour travailler avec toi, alors tu commences à ne pas vraiment faire ce que tu veux. L'idée qui est retenue, à la fin du processus, c'est peut-être pas nécessairement ce que tu voulais et tu as fait des compromis ici et là. Et puis, il faut attendre. Il faut endurer, il faut de la patience.

Par ailleurs, l'attitude négative d'une minorité de citoyenNEs qui se joignent aux démarches nuit à la participation parce qu'ils font **systématiquement obstacle à tout projet pouvant entraîner une hausse de taxe réelle ou appréhendée.**

La faible participation citoyenne

Lorsqu'une trentaine de personnes s'impliquent dans les différents comités d'un territoire rural et qu'une rencontre de consultation publique ouverte à l'ensemble de la population rejoint entre cinquante (50) ou cent (100) citoyenNEs, nous pouvons penser être en présence d'un très bon taux de participation. Or, les citoyenNEs des deux catégories (actifs ou non dans les démarches) considèrent qu'ils ne sont pas assez nombreux. Ils aimeraient **rejoindre un plus grand nombre de personnes** afin d'avoir leur point de vue quant au développement de leur communauté. Ils souhaiteraient aussi profiter d'un effectif plus large qui pourrait se partager les tâches afin de pouvoir compter sur une relève lorsqu'ils ont besoin d'une pause.

- I Ils notent aussi **une moins grande participation chez les 25-40 ans**. Cela fait en sorte qu'il est plus difficile de recueillir les besoins et les aspirations des jeunes adultes et des familles.

En outre, comme il s'agit d'une importante proportion de personnes déjà impliquées dans leur communauté ou qui ont d'autres engagements, ils constatent que ce sont **toujours les mêmes** qui donnent de leur temps. Sauf pour les parents d'enfants d'âge préscolaire et scolaire à qui on reconnaît l'importance de consacrer du temps à la famille, les participantEs attribuent ce manque de participation à **un manque d'intérêt** pour les thèmes abordés, à **un phénomène d'individualisme croissant**, à **une certaine paresse** ou à **une propension à la critique** plutôt qu'à l'action collective constructive.

Les citoyenNEs sont conscients qu'ils participent à une démarche à **contre-courant de la culture traditionnelle**. On leur propose une démarche continue de réflexion, de représentations et d'actions collectives et constructives alors que le modèle représentatif de gouvernance favorise l'exercice de la citoyenneté *une fois par quatre ans*. Entre les périodes électorales, les résidentEs d'un territoire *font confiance, ne veulent pas s'en mêler* ou ont développé la méthode du « *chialage* » *entre eux ou à l'Hôtel de Ville*. Les personnes faisant partie de ce dernier groupe peuvent se retrouver au sein des comités ou s'exprimer dans les lieux formels de consultation ou de façon informelle dans les *discussions de village*. Les citoyenNEs interrogés considèrent qu'ils font trop souvent face à *la critique facile*, à la **présence de leaders négatifs** dans la communauté et à l'expression systématique de résistances : *Pas dans ma cour! On l'a essayé! Ça ne marchera pas!...*

Dans quelques cas, on souligne aussi **l'absence de leader rassembleur** pouvant susciter la mobilisation et faire avancer des projets.

Le manque de circulation de l'information

Les citoyenNEs considèrent que la circulation de l'information est nécessaire et essentielle entre les différents comités d'un même territoire. Cependant, il semble que cela ne soit pas toujours le cas. Souvent, l'information circule à l'intérieur du noyau porteur, mais pas nécessairement **entre les comités**. En plus d'avoir un effet stimulant, elle permet de *mieux connaître ce que les autres comités font, d'éviter les dédoublements, de regrouper les projets et les efforts* lorsque pertinents et de *conserver une meilleure vision d'ensemble*.

De plus, ajoutons qu'au moment des entrevues avec les citoyenNEs, un des territoires était à la recherche d'une structure souple et d'un mode de fonctionnement représentatif de la dynamique du milieu afin d'arriver à faciliter cette circulation de l'information.

D'autre part, tous les territoires insistent sur l'importance de transmettre **davantage d'information à la population**. En fonction des différentes étapes, il serait opportun *de donner des nouvelles* de la démarche, du portrait de la communauté, du plan de développement élaboré à partir des consultations et de l'analyse du milieu, de l'avancée des projets, des retombées visibles et moins visibles, de la contribution des divers acteurs. Ceci permettrait de faire connaître ce qui se passe dans la communauté et au bénéfice de l'ensemble de la population, de reconnaître les efforts des citoyenNEs impliqués et de susciter le recrutement de nouvelles personnes.

Les obstacles liés à la mise en œuvre des projets

La réalisation des projets est sans conteste une source de motivation, car on est dans le domaine de l'action, du plus concret, de ce pourquoi on s'implique c'est-à-dire agir pour une meilleure qualité de vie, pour un développement adéquat de notre communauté répondant aux besoins de la population. Cependant, les écueils rencontrés pour faire naître les projets et assurer leur pérennité peuvent freiner la participation.

C'est parfois un gros casse-tête, même pour des petits projets.

À l'étape de la mise en œuvre, les citoyenNEs prennent conscience qu'ils **n'ont pas toujours l'expertise et les compétences requises** pour élaborer le projet, prouver sa faisabilité et avoir accès au financement nécessaire. Ils disent **manquer de formation sur les aspects techniques et d'information sur la problématique ou sur les sources de financement** disponibles.

La recherche de financement est cruciale pour bon nombre de projets. Il faut évaluer les besoins et les transformer en prévisions budgétaires, réaliser des montages financiers, identifier ou créer un organisme porteur, connaître les critères des bailleurs de fonds et ajuster la présentation en conséquence, rédiger des demandes et dans certains cas, faire des représentations. L'ensemble de la tâche est lourd, complexe et nécessite du temps. De plus, le financement pour ce genre de projet n'est pas toujours existant ou donne accès à des prêts alors que la situation requiert une subvention. Par ailleurs, cette recherche nécessite souvent des appuis de la municipalité ou d'autres instances. Or, ces appuis ne sont pas toujours présents dans le milieu.

Finalement, les projets se butent fréquemment à des **aspects bureaucratiques et à des exigences administratives** : l'obligation d'une expertise professionnelle coûteuse, l'obtention de permis, la présence de lois, de règlements ou de normes de la part d'organismes publics ou des divers paliers gouvernementaux qui entravent la réalisation.

Il faudrait être capable d'attirer des industries, mais la MRC a décidé que le parc industriel n'était pas dans notre village.

DANS QUELQUES TERRITOIRES

La dynamique politique

Nous verrons plus loin comment des démarches ont été freinées par le contexte politique rendant parfois le processus encore plus long.

Une sous-représentation citoyenne

Dans certains territoires, on note le **manque d'équilibre entre la représentation citoyenne et celle des organisations du milieu**. Il peut s'agir d'association d'intérêts (agriculture, personnes âgées ou autres), de groupes communautaires, d'organismes publics et, dans une moindre mesure, d'organisations qui accompagnent les démarches. Cette situation est source de démotivation pour les citoyenNEs qui donnent bénévolement de leur temps, qui encourent des frais de déplacement, de garderie ou autres et qui travaillent dans un autre domaine.

Ce contexte crée aussi une **ambiguïté quant à la représentation**. Les personnes rencontrées disent, dans bien des cas, ne pas savoir si la personne est là pour donner son opinion comme citoyenNE, pour mettre de l'avant le projet choisi par son organisme ou pour justifier son propre emploi? Les points de vue sont-ils ceux de citoyenNEs ou de représentantEs de groupes de citoyenNEs ou de déléguéEs d'organisations ayant un mandat précis? Il leur apparaît difficile de qualifier ce contexte de prise de parole citoyenne.

C'est ainsi que quelques personnes ont dit avoir quitté un comité thématique de la démarche globale de la MRC Matawinie pour se joindre à celle de leur municipalité où l'on retrouve une majorité de citoyenNEs, où les enjeux leur apparaissent plus proches de leur communauté et les solutions plus concrètes. D'autres se sont retirées complètement.

Dans un autre territoire, on souligne qu'au fil des années, s'est installée une proportion plus grande d'éluEs que de citoyenNEs au sein des comités. Les citoyenNEs disent que cette situation a eu un impact sur le pouvoir d'influence, sur leur participation aux décisions visant le développement de la municipalité. Cela a entraîné une perte d'intérêt à s'engager allant même, pour certains, jusqu'à un retrait complet de la démarche.

La prise de décisions centralisée

À quelques reprises, les citoyenNEs ont mentionné avoir quitté la démarche ou avoir été freinés dans leur participation par des décisions prises, sans tenir compte de leurs opinions, par le noyau porteur ou par le conseil municipal ou par des représentantEs d'organisations.

Des obstacles physiques et technologiques à la participation

Dans la MRC de Matawinie, l'étendue du territoire peut être en elle-même un frein. Les **distances** sont grandes entre les municipalités. La **déficience du système de transport** défavorise le travail en comités de résidents de municipalités différentes. Le **climat hivernal** provoque régulièrement le report de rencontres. Finalement, **l'accès à Internet**, lorsqu'il existe, n'est pas toujours efficace.

~ LA DYNAMIQUE POLITIQUE ~

Dans tous les territoires, les citoyenNEs ont abordé l'importance que les démarches soient en lien avec les conseils municipaux. La moitié des démarches reposent sur le leadership de la municipalité dont deux liées formellement au Pacte rural. Toutefois, dans ces trois communautés, les citoyenNEs nous ont présenté des réalités différentes quant à la dynamique entre éluEs et citoyenNEs.

Les personnes rencontrées ont donc partagé avec l'équipe de recherche comment la qualité de ces liens peut avoir une influence positive sur la participation citoyenne ou, au contraire, comment elle peut être un frein.

LES FACTEURS LIÉS À LA DYNAMIQUE POLITIQUE QUI FACILITENT LA PARTICIPATION

L'appui de la municipalité et la prise en compte du point de vue citoyen

Les participantEs aux entrevues considèrent que l'appui de la municipalité, lorsqu'il est présent, favorise la participation. Cet appui prend différentes formes : être partie prenante de la démarche, déléguer des conseillers à différents comités, permettre d'utiliser les outils de communication de la municipalité pour informer la population et susciter sa participation aux différentes étapes, appuyer les demandes de financement à des bailleurs de fonds, participer au financement total ou partiel de projets, etc.

Dans tous les territoires, il importe aux citoyenNEs que la municipalité voie les démarches comme étant un *processus dynamique et constructif* qui vise un développement adéquat de

Pendant ce temps, dans les territoires...

À Lanoraie, la démarche est l'initiative du maire en poste lors de la fusion de Saint-Joseph-de-Lanoraie et Lanoraie d'Autray. Celui-ci souhaitait connaître l'opinion des citoyenNEs au sujet du développement de la nouvelle municipalité et favoriser leur participation aux actions qui découleraient d'un plan directeur. Il a su entraîner le conseil municipal et la population dans un processus de consultation et de mobilisation dont les retombées font la fierté des lanaurois.

la communauté et un mieux-être de la population. Tel que dit auparavant, ils essaient d'introduire un mode de participation collective à contre-courant de la culture du « chialage » et du *on verra dans quatre ans*. Dans plusieurs cas, les citoyenNEs pensent que les démarches et l'implication de la population sont considérées comme un « plus » par la municipalité.

Les éluEs étaient très étonnés de ce qui se passait au début. Bon, certains le savaient ce qui se passerait, mais certains avaient peur qu'on prenne leur place. Ce n'était pas du tout le but. Puis, petit à petit, ils ont vu qu'on ne pouvait qu'apporter un plus, que ces comités-là ne pouvaient apporter que du bien, que du mieux. Enfin, on essayait de faire de notre mieux. On n'était pas toujours d'accord, mais finalement, ils ont bien réagi.

L'attitude des éluEs

Lorsque les éluEs croient au bien-fondé d'un processus appuyé sur la participation citoyenne, les relations entre les démarches et les conseils municipaux sont plus harmonieuses et les deux instances ont l'impression de travailler dans le même sens et avec les mêmes objectifs.

La clarté des rôles

Les citoyenNEs soulignent qu'il est primordial que les éluEs délégués à la démarche, au noyau porteur, aux comités thématiques ou ailleurs doivent avoir un rôle clair et connu des citoyenNEs impliqués et du conseil municipal. En outre, ce mandat clair doit être accompagné de moyens concrets qui favorisent l'actualisation de ce rôle. Par exemple, instaurer des mécanismes de circulation de l'information, si tel est le mandat.

Le support par des employés de la municipalité

Lorsque la municipalité dégage des ressources pour coordonner la démarche, réaliser des tâches techniques, favoriser la mise en place des projets, les citoyenNEs se sentent appuyés et voient leurs tâches diminuées.

Une bonne circulation de l'information

La pertinence d'une circulation bidirectionnelle de l'information de façon fonctionnelle et efficace entre la démarche et les éluEs ne fait aucun doute pour les citoyenNEs.

Le leadership partagé

Lorsque la municipalité considère que la démarche est légitime et qu'elle est un atout pour leur communauté, les citoyenNEs se sentent écoutés. Ils perçoivent qu'ils ont un pouvoir d'influence. Ils disent être dans *une relation de pouvoir du bas vers le haut*. Bien que conscients des limites et des responsabilités particulières qui incombent aux autorités municipales, certains pensent que l'instauration d'un réel leadership partagé permet de faire en sorte que ce partage *résiste aux changements d'éluEs*.

LES FACTEURS LIÉS À LA DYNAMIQUE POLITIQUE QUI FREINENT LA PARTICIPATION

Le manque d'appui de la municipalité

Dans certains territoires, les citoyenNEs mentionnent que le manque d'appui de la municipalité est une source de démotivation. *On ne comprend pas toujours ce qu'est une démarche citoyenne*. Les démarches peuvent faire peur et être vues comme des revendications *semblables aux comités de citoyenNEs, dans le temps*. Ce manque d'appui se traduit par des tensions, par l'absence de délégation à l'intérieur de la structure de la démarche, par une *attitude attentiste* face à la dynamique et à ce qu'elle pourra produire dans la communauté.

Les liens avec la municipalité doivent être renforcés. Il faut arriver avec des projets concrets, solides, bien présentés qui auront plus de chance d'être acceptés.

Les résistances des éluEs

Les citoyenNEs remarquent que des éluEs voient la démarche dans leur communauté comme *une menace*. Ils manifestent de la résistance à participer ou à faire en sorte que la municipalité donne son appui. Certains ont de la difficulté à prendre en compte les opinions exprimées par les citoyenNEs, car pour eux la participation citoyenne est synonyme de revendications, en général individuelles, mais parfois collectives ou encore ils pensent que le pouvoir citoyen ne doit s'exercer qu'au moment des élections. On mentionne qu'une majorité d'éluEs impliqués dans un des comités porteurs a eu pour effet de nuire à la prise de parole citoyenne et à leur participation aux décisions.

L'ambiguïté dans le rôle des éluEs

Si la clarté du rôle des éluEs est un élément favorable à la participation, l'ambiguïté est source d'inconfort pour les citoyenNEs. Il peut être *difficile de savoir si l'éluE porte son chapeau de citoyenNE ou d'éluE*.

De plus, les membres des comités peuvent avoir des attentes quant au mandat des éluEs qui n'ont pas été convenues avec le conseil : représentantE de la démarche auprès du conseil, circulation de l'information, *vente du projet* aux autres éluEs, ou autre. La non-réponse à des attentes imprécises peut créer des insatisfactions.

Les périodes électorales

Durant les semaines qui précèdent les élections municipales, certaines démarches ont dû ou ont choisi de ralentir ou arrêter leurs travaux. Cette situation a contribué à la perception de lenteur concernant le processus. On mentionne divers motifs d'arrêt : ne pas vouloir être récupéré ou associé à un clan ou l'autre; laisser le temps aux éluEs impliqués dans la démarche de faire campagne. Dans les cas de leadership municipal de la démarche, des conseils souhaitent voir les résultats des élections avant de poursuivre.

La délégation par le conseil municipal

Dans un territoire, le conseil désigne par résolution la composition de comité porteur de la démarche. Ceci réduit le nombre de citoyenNEs potentiellement impliqués et écarte des personnes ayant manifesté de l'intérêt ou actives antérieurement.

~ LE RÔLE DES PERSONNES-RESSOURCES ~

LE RATTACHEMENT DES RESSOURCES À UNE ORGANISATION

Dans la majorité des territoires, les personnes-ressources sont des agentEs de développement du Centre local de développement (CLD) de l'une ou l'autre des MRC concernées (D'Autray, Montcalm, Matawinie et Joliette) ou de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC). Il existe trois SADC dans Lanaudière Nord : l'Achigan-Montcalm, D'Autray-Joliette et Matawinie. Les autres accompagnateurs en support aux démarches sont les organisatrices et organisateurs communautaires du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSLNL). Pour les territoires concernés, ils sont rattachés aux CLSC de St-Esprit, de Joliette, de St-Jean-de-Matha et de Chertsey. Seule la municipalité de Lanoraie a embauché sur sa propre base une ressource qui joue à la fois le rôle d'agente de développement en ce qui a trait à la démarche et d'agente de communication auprès de l'ensemble de la population. Dans ce dernier cas, les intervenantEs du CLD D'Autray, de la SADC D'Autray-Joliette et du CSSNL-CLSC de St-Gabriel ont apporté une contribution ponctuelle, lors des rencontres publiques de consultation.

Au moment où les démarches fonctionnent par comités thématiques ou par projets, on retrouve ordinairement une seule ressource provenant de l'une ou l'autre des organisations mentionnées ci-haut. Toutefois, en fonction des objectifs poursuivis et des thématiques abordées, il arrive que d'autres organismes fournissent du support à l'étape des projets tels le Conseil régional de l'environnement (CREL) ou la Coopérative de développement régional (CDR) ou le Groupe de ressources techniques en habitation populaire (GALOP).

La grande majorité des personnes-ressources ont participé à la formation de base offerte par le RADD-L avant de devenir accompagnateur d'une démarche ou pendant sa réalisation.

LEURS RÔLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES

Pour la presque totalité des citoyenNEs rencontrés, le rôle de support aux comités porteurs ou thématiques est nécessaire et semble clair.

On mentionne que les ressources jouent **un rôle de support** pour

- la compréhension de la démarche
- la convocation des rencontres
- l'animation et souvent la prise des notes
- la recherche d'informations
- les démarches concernant le financement des projets auprès de bailleurs de fonds ou d'instances provinciales et fédérales, études de faisabilité, montages financiers.

Dans plusieurs cas, on reconnaît aussi aux intervenantEs un rôle de coordination. Au-delà des tâches techniques, ils assument très souvent une fonction de planification, d'organisation et de suivis autant dans l'aspect global de la démarche qu'auprès des comités. Cette responsabilité est en général partagée avec le comité porteur et en support à celui-ci.

LES ASPECTS ESSENTIELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'expertise concernant le financement des projets

En général, les citoyenNEs considèrent que les intervenantEs possèdent une meilleure connaissance qu'eux des programmes et des étapes à franchir pour présenter un projet. On pense aussi qu'ils ont davantage *d'entrées auprès des bailleurs de fonds*.

Les personnes interrogées considèrent qu'elles ont peu d'expertise et de compétences pour parcourir seules un cheminement aussi complexe, et ce, parmi une imposante diversité de sources de financement. En préparant ensemble les différentes étapes pouvant donner accès aux sommes nécessaires, les intervenantEs contribuent également à ce que les citoyenNEs puissent s'approprier les différents éléments d'un processus de recherche de financement.

Un « plus » dans la dynamique du groupe

Selon les citoyenNEs, l'intervenantE joue un rôle rassembleur. Dans bien des cas, il *représente une stabilité* dans les comités où la participation est fluctuante. Il fait les liens avec les autres comités, en collaboration avec des citoyenNEs, lorsque prévu dans le mode de fonctionnement. Leur rôle d'animation consiste bien sûr à donner la parole à chacunE de façon respectueuse. Toutefois, les intervenantEs présents dans le support aux démarches dépassent, en général, ce niveau d'animation. Ils permettent un *fonctionnement discipliné*, une *analyse plus approfondie des problèmes et des solutions*, mais aussi *la recherche de consensus et de cohésion*. Ils facilitent *la traversée d'embûches liées à la conciliation des intérêts individuels et des intérêts collectifs*. Ils aident à apprendre à travailler ensemble à l'intérieur d'un processus structuré.

Les animateurs nous recentrent sur le contenu et stimulent la réflexion.

On est capable d'animer, mais un animateur de l'extérieur nous ramène à l'objectif sans nous froisser.

Nous avons vu précédemment que les échanges peuvent être tendus et entraîner des difficultés dans les processus de prise de décisions. Les citoyenNEs s'attendent, et ils nous disent que c'est en général le cas, à ce que les intervenantEs qui accompagnent les démarches et les comités les aident par leur animation à faire en sorte que les débats soient respectueux et qu'ils favorisent l'expression de toutes et tous. Ils sont aussi en mesure de constater que les attitudes et les habiletés, présentes chez la majorité d'entre eux, font en sorte que le groupe demeure centré sur son mandat tout en intégrant de nouvelles personnes.

Par leur connaissance du processus et leurs compétences en planification, ils peuvent aussi aider le comité à cheminer vers la priorisation de projets adéquats pour la communauté. Les citoyenNEs désirent sans être bousculés et *sans que l'on décide à leur place*, que les choses avancent et que les intervenantEs contribuent à les faire avancer.

Le recul et la neutralité

Les citoyenNEs disent être pris émotivement du fait que les résultats des discussions auront une influence sur eux, leur famille, les gens qui les entourent. Selon eux, l'intervenantE a davantage de recul, *de distance*.

De plus, ils voient l'intervenantE comme une personne de l'extérieur qui est neutre. Celui-ci n'a pas à mettre de l'avant ses propres intérêts. Il ne se mêle pas de la discussion et des décisions, mais aide les citoyenNEs à les prendre.

Pendant que les ressources animent, je peux participer, je peux me laisser aller. Je n'ai pas besoin de prendre du recul.

De plus, ce recul et cette neutralité de même que leur connaissance du processus permettent aux intervenantEs d'avoir une vision plus large, une vision d'ensemble de la démarche et des réalités du territoire, ce que les citoyenNEs disent ne pas toujours avoir.

La disponibilité et l'écoute

Les citoyenNEs apprécient grandement la disponibilité des intervenantEs. En général, ces derniers font preuve d'une attitude positive durant les rencontres. Ils sont à l'écoute des citoyenNEs, favorisent leur participation et les apprentissages afin que les citoyenNEs s'impliquent aux différentes étapes du processus. Leur façon d'être et de faire font en sorte que les participantEs développent un lien de confiance envers les intervenantEs.

(...) la qualité de l'accompagnement qui nous a été fourni. Je dis de l'accompagnement dans la mesure où je n'ai jamais senti que c'était de l'encadrement. C'était très respectueux des dynamiques et très facilitant autant pour le déroulement des réunions qu'entre les réunions. Beaucoup de disponibilité. Ça facilite le rassemblement autour d'une cause et d'un projet.

PEU DE COMMENTAIRES NÉGATIFS SUR L'ACCOMPAGNEMENT

Une certaine méconnaissance du rôle des intervenantEs

À quelques occasions, les citoyenNEs signalent qu'ils connaissent mal le rôle des personnes-ressources d'où l'importance que celui-ci soit clair et connu par les citoyenNEs. Il y va de même pour le mandat de leur organisation respective, car il arrive aussi que les citoyenNEs se questionnent sur les intentions des organisations d'où proviennent ces intervenantEs.

Des compétences inégales

Par ailleurs, on mentionne que l'accompagnement est inégal selon les personnes-ressources. On relève de façon très minoritaire des lacunes quant à l'attitude, par un manque d'écoute ou l'expression d'une certaine supériorité de même que des difficultés concernant les compétences nécessaires pour aider le groupe à faire consensus. On identifie certaines limites au sujet de la planification ou de la capacité à synthétiser et à dégager les résultats des discussions effectuées en comité et à réaliser le suivi en concordance avec les points exprimés et les décisions prises.

Une question de loyauté

On souligne, bien que rarement, le fait que des intervenantEs aient orienté les décisions ou récupéré le projet au profit de leur propre organisation. Par ailleurs, quelques-unEs apparaissent, pour les participantEs, plus proches des éluEs que des citoyenNEs.

Un frein aux actions en cours de réflexion

D'autres personnes-ressources auraient, par une application rigide du processus suggéré par le RADD-L, freiné la réalisation d'actions concrètes durant la période d'analyse des problèmes et des besoins de la communauté.

De nombreux changements de ressources

Le roulement du personnel d'accompagnement au sein des diverses organisations peut présenter une difficulté pour le groupe. Les citoyenNEs nous disent qu'il faut alors *prévoir le temps nécessaire pour que les nouveaux s'adaptent à la démarche et prennent le rythme*. De plus, cela oblige les participantEs à s'ajuster à des styles de support différents. Cette situation entraîne, chez les personnes interrogées, des comparaisons entre les différents intervenantEs.

Le nombre d'intervenantEs au noyau porteur

Sur deux territoires, on mentionne qu'il n'est pas nécessaire que tous les intervenantEs assistent aux rencontres du comité porteur. Une seule personne, ayant le rôle de coordination ou de support à la coordination par le dit comité, pourrait être présente et transmettre les informations aux autres intervenantEs. Ce nombre (2 à 4) peut poser problèmes aux citoyenNEs qui se retrouvent en minorité lorsque certains d'entre eux ne se présentent pas aux rencontres. On se retrouve alors en comité avec plus d'intervenantEs que de citoyenNEs. De plus, quelques personnes soulignent leur malaise relatif aux coûts que cela peut représenter pour des organisations financées par nos gouvernements.

LA DÉLICATE QUESTION DU TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS ET DES SAVOIRS

Les citoyenNEs apprécient que les responsabilités soient partagées et que des membres des comités y participent. Au niveau technique, plusieurs d'entre eux présentent des habiletés pour animer, prendre des notes, rédiger des documents et des demandes de subvention. D'autres veulent apprendre s'ils sont accompagnés dans leurs apprentissages par les personnes-ressources.

Cependant, même s'ils acquièrent des connaissances et de l'expertise à différents niveaux, ils sont loin d'être des inconditionnels du transfert des intervenantEs vers les citoyenNEs. D'abord, ils affirment que leur tâche est, dans bien des cas, assez lourde pour des bénévoles. D'autre part, comme nous l'avons vu précédemment, être animés leur permet de participer à part entière aux discussions sans avoir à se placer en position de recul pour permettre l'expression juste et équitable de tout le monde.

Finalement, les personnes interrogées se voient mal animer les tensions entre des opinions divergentes entre des citoyenNEs alors que le recul des intervenantEs et leurs habiletés en animation peuvent faciliter la diminution des tensions.

LE RETRAIT ÉVENTUEL DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

À la question : « *Est-ce que la démarche pourrait se poursuivre sans le support des intervenantEs?* », les citoyenNEs répondent qu'ils voient difficilement le retrait des personnes-ressources durant les étapes de réflexion, de priorisation des problèmes et des actions ou durant celle d'élaboration des projets.

Par contre, **lors de la mise en place des projets**, certains d'entre eux cheminent sans qu'un accompagnement ne soit nécessaire. Pour d'autres, la continuité peut être assurée par une ressource du milieu. Quelques exemples qui ont été mentionnés : unE technicienNE en loisir, l'embauche d'une ressource spécifique à un projet, unE employéE de la Chambre de commerce, une corporation autonome du type OBNL (organisme à but non lucratif) comme c'est le cas de certains comités à Lanoraie. Toutefois, les Lanaurois interrogés soulignent l'importance que l'agente de développement poursuive un rôle de liaison entre les comités et la municipalité. Dans ce contexte, on insiste sur la pertinence de maintenir sa présence continue ou ponctuelle auprès des comités.

~ RECOMMANDATIONS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS ~

Concernant le processus

- Simplifier les outils pour présenter et mieux faire comprendre ce qu'est la démarche et ses différentes étapes. Y revenir au fur et à mesure, à chacune des étapes pour favoriser leur appropriation par les citoyenNEs, les éluEs et l'ensemble des partenaires impliqués
- Réaliser l'exercice de prospective (Rêver la communauté dans 10-15-20 ans) en début de processus, avant de faire le diagnostic ou le portrait de la communauté

Concernant la réalisation des actions

- Intégrer des actions durant le processus de réflexion. Celles-ci permettraient de rendre plus concrets les objectifs de la démarche, de démontrer la capacité d'agir ensemble, de vivre des réussites, de voir des retombées, d'accroître la visibilité de la démarche dans la communauté et ainsi d'influencer la mobilisation d'un plus grand nombre de citoyenNEs et de partenaires
- Que les actions réalisées en cours de réflexion soient en lien avec les résultats attendus, mentionnés au cours l'activité de prospective. Ainsi, les actions demeureraient dans la ligne des attentes exprimées collectivement par la population et du plan de développement qui sera élaboré éventuellement
- Dans le cas de projets plus complexes, mener parallèlement d'autres actions pour demeurer motivé et vivre de « p'tites » réussites essentielles au maintien de la mobilisation. Même après la période de réflexion, durant la réalisation du plan de développement, des citoyenNEs préconisent d'avoir un équilibre entre les projets plus complexes et les plus facilement réalisables, de façon à maintenir l'intérêt des membres des comités
- Selon le nombre de personnes impliquées : éviter de diviser les énergies en plusieurs comités, si le nombre de participantEs est réduit; réaliser un projet à la fois pour regrouper les forces; commencer par un projet facilement réalisable
- Travailler en collaboration avec les organismes du milieu (Comité de loisir, AFÉAS, Âge d'or, Maison des jeunes, etc.)

Concernant la mobilisation citoyenne et politique

- Réinviter les personnes présentes lors des consultations publiques à recevoir et bonifier le plan d'action élaboré afin de stimuler leur participation à l'étape de la mise en œuvre des projets
- Utiliser les leaders du milieu et favoriser les contacts « personne à personne » pour solliciter la participation
- Prévoir des moyens de transport pour favoriser la participation des jeunes et des personnes à faible revenu ou organiser des vidéoconférences pour contrer les grandes distances
- Demander à la municipalité de déléguer unE éluE par comité

Concernant les outils de communication

- Là où existent des outils de communication tels un bulletin d'information, un site Internet, des panneaux situés à des endroits stratégiques, il faut s'en servir davantage et de façon régulière
- S'ils sont inexistantes, il est suggéré de travailler à leur mise en place en fonction de la réalité respective des milieux
- Être créatifs, inventer des moyens accessibles tant dans la forme (un signet, par exemple) que dans les modes de distribution (là où les gens de la communauté circulent). Il faut répéter les informations, revenir sur les résultats découlant des rencontres publiques ou des sondages et renommer fréquemment l'ouverture à l'inclusion de nouvelles personnes

Concernant le financement des projets

- Mettre en place un fonds pouvant contribuer au démarrage des projets issus d'animation citoyenne
- Solliciter le Fonds d'aide au développement des milieux des Caisses Desjardins pour participer au financement des projets

Concernant le support des personnes-ressources

- Maintenir la stabilité et la neutralité de l'appui technique par des ressources extérieures
- La question du transfert des responsabilités des intervenantEs vers les citoyenNEs devrait être abordée en début et rappeler durant le processus. Ainsi, l'acquisition de compétences et d'habiletés pourrait être mieux acceptée par les citoyenNEs et les apprentissages seraient planifiés de façon continue. Toutefois, on souligne l'importance que les personnes qui prennent les responsabilités d'animation puissent avoir un espace pour s'exprimer en tant que citoyen

CHAPITRE II

LES AUTRES POINTS DE VUE

~ LE POINT DE VUE DES INTERVENANTES ET DES INTERVENANTS ~

Dans un premier temps, l'équipe de recherche a partagé avec eux la synthèse du point de vue des citoyenNEs autour des thèmes suivants

- Les motivations des citoyenNEs à adhérer à la démarche
- Les facteurs favorisant la participation des citoyenNEs
- Les motifs d'abandon
- Les freins à la participation liés au processus
- Les freins à la participation liés à la dynamique humaine et au capital social
- Le rôle des personnes-ressources
- Le rôle des citoyenNEs
- Le rapport au politique

Dans un deuxième temps, leurs commentaires ont été recueillis de façon globale et par thème. Finalement, nous avons exploré avec eux, les possibles questions à aborder avec les dirigeantEs de leurs organisations.

Nous retenons, principalement, pour les fins du présent rapport, leurs réflexions sur l'impact du point de vue citoyen en ce qui concerne leur pratique d'intervention. Cependant, nous constatons que les intervenantEs, étant très présents dans le cheminement et à la coordination de la démarche, ces derniers ont tendance à considérer plus facilement les impacts du point de vue citoyen en terme d'amélioration des façons de faire à l'intérieur des démarches elles-mêmes que de réfléchir leurs modes et leurs stratégies d'intervention en fonction de ce point de vue des citoyenNEs. C'est pourquoi les éléments qui suivent présenteront simultanément des ajustements de leur pratique de même que l'évolution possible des démarches. Ils partageront ces réflexions ultérieurement avec les citoyens.

L'impact du point de vue citoyen sur le processus

Les intervenantEs soulignent l'importance que l'instance (comité porteur ou autre) coordonnant la démarche ainsi qu'eux-mêmes, dans leur façon d'intervenir, tiennent davantage compte

- De la **connaissance et de la compréhension** par l'ensemble des citoyenNEs impliqués, et ce, **sur toute la durée du processus**, de l'approche, des objectifs de la démarche, de ses différentes étapes et du rôle de chacun (comités et individus)
- Du **rythme** de l'avancement des travaux et de **l'équilibre entre la réflexion et l'action** de façon à susciter et à maintenir la mobilisation citoyenne
- De l'identification, par les citoyenNEs impliqués, de **mécanismes de mobilisation** en fonction de la dynamique du territoire
- D'un **mode de fonctionnement** qui prend en considération les intérêts des citoyenNEs et qui favorise la recherche de cohésion, le regroupement des efforts, la répartition des tâches pour l'ensemble des personnes impliquées

De plus, la question de la **circulation de l'information** entre les comités et vers la population apparaît de façon cruciale dans les propos des citoyenNEs. Il leur semble que la validation, par la communauté, du plan de développement et des actions prioritaires ne soit pas assez présente. Les intervenantEs partagent l'opinion des citoyenNEs sur le fait que d'informer la population des actions concrètes à initier ou en cours de réalisation peut devenir un outil de mobilisation de nouvelles personnes.

Dans ce contexte, les intervenantEs mentionnent qu'il serait pertinent d'accentuer leur support auprès des démarches pour que celles-ci se donnent des mécanismes internes et externes de communication qui soient représentatifs des différents milieux.

La dynamique humaine et le capital social de la communauté

Les démarches reposent sur des valeurs et une approche qui, telles que notées précédemment, doivent être connues et redéfinies, lorsque nécessaire. Les intervenantEs considèrent que leur façon d'intervenir peut aider les citoyenNEs à se donner une vision commune de la démarche, à favoriser un bon climat de travail dans les comités et à faciliter le développement d'une synergie positive et égalitaire entre les personnes impliquées.

En lien avec le capital social de la communauté, les intervenantEs peuvent aider les citoyenNEs présents dans la démarche dans l'identification des leaders du milieu et l'élaboration d'une stratégie pour les mobiliser. Dans les comités thématiques ou de mise en œuvre des projets, la présence de leaders, qui possèdent des connaissances dans le domaine ciblé, favorise l'avancement des travaux et la prise en charge par le milieu. Les personnes-ressources voient alors **leur rôle de soutien à ce leadership et de maintien de la démocratie participative.**

Le rôle des ressources

De façon générale, les intervenantEs **partagent l'opinion des citoyenNEs quant à leur rôle et aux qualités nécessaires** pour le réaliser. Toutefois, on ajoute la pertinence de **rédiger des documents** qui permettent au groupe de voir où il en est, de juger du chemin parcouru. De plus, pour faciliter les consensus et être à la fois formateur et facilitant pour les citoyenNEs et l'avancement de la démarche, les intervenantEs peuvent aussi préparer des documents de travail qui seront **validés, bonifiés ou modifiés par le comité porteur ou autres** portant sur le processus, les rôles, les plans d'action ou autres sujets.

Les intervenantEs considèrent *qu'il est essentiel que le milieu développe et conserve le leadership de la démarche.* En ce sens, l'instance de coordination sur laquelle siègent les citoyenNEs doit être celle qui précise les orientations et qui prend les décisions. Les intervenantEs se positionnent **en appui au mode de fonctionnement défini par les communautés.** Toutefois, ils mentionnent l'importance de faire connaître les valeurs et la mission de leur organisation respective de même que leur rôle et leurs propres valeurs comme intervenantEs.

De plus, par **le rôle d'animation et la neutralité** que leur reconnaissent les citoyenNEs, les intervenantEs peuvent faire une différence dans le partage du leadership, dans la prise de parole et dans l'exercice du pouvoir d'influence entre les individus présents dans la démarche quel que soit leur statut de citoyenNEs, d'élueEs ou de représentantEs d'organismes.

Ils voient aussi la pertinence de s'investir davantage afin de **faciliter l'intégration des nouvelles personnes** au sein des comités par la transmission de l'approche, des valeurs, de l'historique de la démarche et des travaux accomplis par le groupe.

Pour les intervenantEs, il est aussi nécessaire de créer et de maintenir **une cohésion entre les organisations et entre les intervenantEs** dans l'accompagnement des démarches. Cela veut dire adhérer aux mêmes principes, aux mêmes objectifs et faire en sorte que les organisations dégagent des ressources pour réaliser cet accompagnement. Ils considèrent aussi qu'ils ont la responsabilité de veiller à ce que l'intégration de nouveaux intervenantEs se fasse dans le respect de cette cohésion et de la dynamique des démarches elles-mêmes.

De plus, ils soulignent l'importance de mieux intervenir auprès du groupe concernant **le rappel des objectifs de départ** de la démarche. Chacun des intervenantEs devrait garder le fil du processus, le partager avec les autres personnes-ressources d'un même territoire et de se donner le mandat de le rappeler aux citoyenNEs qui participent.

En lien avec le rapport au politique

Les intervenantEs conviennent, tout comme les citoyenNEs de **l'importance de pouvoir compter sur des liens positifs entre les éluEs et les démarches**. Lorsque ce n'est pas déjà le cas, il serait nécessaire de développer une réciprocité entre les deux. Cela implique une bonne circulation de l'information entre la démarche et la municipalité concernant l'approche, les valeurs de celle-ci et *sa finalité en tant qu'outil de développement dynamique, participatif et positif pour le milieu*. Il faut prévoir des échanges continus au cours des différentes étapes de la démarche et lorsque les éluEs changent.

Lorsqu'elle est impliquée dans la démarche, il importe de **clarifier le rôle de la municipalité de même que celui des éluEs** qui y participent. Pour les intervenantEs, cela implique qu'ils accompagnent le milieu dans la clarification et la connaissance de ces rôles et qu'ils supportent les éluEs au niveau de leur mandat dans l'élaboration conjointe d'outils pouvant faciliter leur tâche. Ils peuvent aussi les **aider à différencier leur « double rôle » de citoyenNE et d'éluE**.

Les personnes-ressources considèrent qu'elles doivent demeurer *neutres* et *éviter de se placer entre les éluEs et les citoyenNEs*. Elles soulignent aussi la pertinence de **soutenir les citoyenNEs** dans l'organisation des occasions où ils auront à rencontrer et **à prendre la parole** auprès des instances municipales afin de *les outiller à faire valoir leurs idées*.

Certains mentionnent aussi l'importance de bien connaître la dynamique du milieu et de faire part aux éluEs de la mission de l'organisation, de leurs valeurs au niveau de l'intervention et de leur rôle auprès des démarches.

Le rôle des citoyenNEs et le transfert des connaissances et des responsabilités

Les intervenantEs considèrent que **les démarches appartiennent aux communautés et qu'il faut viser la prise en charge par les citoyenNEs ou par le milieu**. Cette position doit être connue par les citoyenNEs, dès le départ des démarches.

Toutefois, il importe de mettre des conditions en place pour que l'autonomie du milieu se développe et que les intervenantEs se retirent au moment opportun, c'est-à-dire le moment correspondant à la capacité de la communauté, de l'appareil municipal et des citoyenNEs, qui sont des bénévoles rappelons-le, d'assurer la continuité des actions. De plus, il serait pertinent de tenir compte de la mission des organisations de soutien et de ses critères de priorisation pour déterminer le maintien ou l'arrêt d'une intervention.

Pour l'intervention, cela suppose

- Une bonne connaissance et analyse du milieu
- La présence de leaders
- L'identification des intérêts, des connaissances et habiletés des citoyenNEs
- La formation, si nécessaire, des personnes qui souhaitent prendre des tâches techniques ou autres

La **présence d'employés de la municipalité** au sein des démarches peut faciliter le partage des tâches avec des personnes du milieu. De plus, la réalisation et la pérennité de certains projets peuvent reposer sur une participation citoyenne supportée par une ressource de la municipalité, comme c'est actuellement le cas dans certains territoires.

Les enjeux pour l'intervention

Les intervenantEs n'ont pas été questionnés directement au sujet des enjeux pour l'intervention. Par contre, leurs témoignages et les questions qu'ils ont formulées à l'intention de leurs dirigeantEs laissent présager un certain nombre d'enjeux pour leur pratique sur le terrain. Les éléments suivants ont été colligés. Notons qu'il est possible qu'il en existe d'autres

- La synergie et la cohésion entre les intervenantEs et les différentes organisations qui accompagnent les démarches
- Le lien entre mission et la programmation de leur organisation respective avec les démarches citoyennes
- Dans certaines communautés, la perception des actrices et des acteurs dont les citoyenNEs qu'il existe une distance entre les intervenantEs et leur organisation
- La latitude des intervenantEs dans ces dossiers
- La stratégie de leur organisation en termes de déploiement des démarches sur d'autres territoires, dans un contexte où les ressources humaines et financières sont limitées
- L'intervenantE dans son rapport au politique en général et aux éluEs en particulier en fonction du type d'organisation dont il relève

Finalement, si tous se réjouissent que plusieurs organismes offrent du support à ces démarches et aux citoyenNEs qui s'y impliquent, quelques intervenantEs se questionnent sur l'absence de ceux-ci dans les démarches en tant qu'actrices, acteurs et partenaires importants dans le développement de ces communautés.

~ LE POINT DE VUE DES ÉLUES ~

Au début de la recherche, il était prévu d'interroger les éluEs au même moment que les citoyenNEs. Toutefois, une entrevue collective avec les éluEs a été aménagée à la suggestion d'intervenantEs qui prévoyaient qu'il pourrait être plus facile pour les citoyenNEs d'exprimer ouvertement leur point de vue, particulièrement dans les milieux où peuvent exister une distance ou des tensions entre les démarches et les conseils municipaux.

Cette rencontre avait pour objectif de **connaître l'opinion des éluEs municipaux au sujet de la présence de ces démarches sur leur territoire, sur leur propre participation, leur rôle et sur leur définition de la participation citoyenne.**

Nous avons remarqué que, de façon générale, les éluEs se sont exprimés de manière très favorable aux démarches qui se déroulent sur leur territoire respectif. Toutefois, les éluEs présents ont été en mesure de nous faire part des limites et des résistances vécues au sein des conseils municipaux ou dans leur communauté. Quoi qu'il en soit, par cette entrevue, nous pouvons constater que ces démarches fondées sur la participation citoyenne rencontrent, parmi les éluEs, des adeptes persuadés de leur pertinence et des résultats qu'elles génèrent.

Finalement, notons qu'à la fin de la rencontre, lors d'une courte période d'évaluation, les éluEs ont mentionné leur appréciation à se retrouver ensemble et à partager leur opinion sur les démarches et la participation citoyenne. **Il s'agissait d'une première expérience régionale que plusieurs souhaiteraient répéter.**

Les avantages des démarches d'animation territoriale

Dans plusieurs municipalités représentées lors de l'entrevue, les démarches correspondent au **souhait des maires et des conseils municipaux** quant aux liens à créer, dans leur milieu respectif, avec les citoyenNEs. Ainsi, des éluEs considèrent que *c'est stimulant et intéressant de travailler ensemble* et d'avoir la *même vision du développement de la communauté*. Par exemple, dans une municipalité de la MRC Matawinie, les éluEs ont profité de la présence du fonds relié au Pacte rural pour enclencher une démarche citoyenne et **connaître les problèmes sur lesquels municipalité et citoyenNEs devraient agir collectivement**. Les démarches permettent *d'aller chercher les idées des citoyenNEs, mais aussi leur expertise dans des domaines spécifiques*.

Certains éluEs voient les démarches comme **un exercice de pouvoir du bas vers le haut** qui diffère de celui auquel les milieux sont habitués. On dit aussi que les démarches permettent aux gens de *retrouver leur pouvoir*. Ils mentionnent que cette situation a un impact sur

- La responsabilisation des citoyenNEs sur ce qui se passe dans leur municipalité
- La compréhension de leur propre rôle comme citoyenNE
- Leur motivation à s'impliquer

On souhaiterait avoir des citoyenNEs qui se sentent vraiment chez eux, qui se sentent impliqués, conscientisés. Je pense que c'est des démarches comme les démarches de participation citoyenne qui font ça.

Quelques personnes nous disent qu'elles **sont devenues candidates** au niveau municipal après s'être impliquées dans la démarche de leur territoire.

Les **retombées** structurantes des démarches dans une communauté demeurent, selon eux, un avantage considérable. Il peut s'agir d'une maison pour personnes âgées, d'un sentier pédestre, de l'élaboration d'une politique familiale, etc.

Les actions concrètes, petites ou grandes, qui ont de la visibilité, qui donnent des résultats deviennent un stimulant à la mobilisation, permettent de prouver le bien-fondé des démarches et facilitent le ralliement d'éluEs qui opposent davantage de résistances aux démarches.

Les limites et les difficultés des démarches

Les personnes interrogées mentionnent que des éluEs ne faisant pas partie des démarches **ne comprennent pas toujours** sa finalité, son approche, ses valeurs de participation constructive et sa pertinence pour une communauté.

Quelqu'un qui m'a dit, en lien avec la participation citoyenne : « Vous aimez ça le trouble! C'est toi qui es élu et tu dois dire ce qu'il faut faire. »

Au moment de présenter des projets à la municipalité, il existe souvent **une distance de perception** entre les éluEs qui participent aux démarches et ceux qui ne participent pas. Ces derniers ne connaissent pas le cheminement que les membres du comité ont fait et ne sont pas toujours en mesure de juger de la pertinence du projet.

On mentionne aussi que l'actualité politique fait en sorte que les citoyenNEs ont **perdu confiance envers les éluEs**. Souvent, ils croient que la participation de la municipalité à un projet est perdue d'avance.

Tout comme les citoyenNEs, les éluEs conviennent que la **mobilisation** citoyenne est **difficile à maintenir**. On retrouve souvent **les mêmes personnes impliquées** au noyau porteur et dans les comités. Les gens s'essouffent. De plus, la **division en comités** a fréquemment pour effet de démotiver les participantEs parce qu'ils sont moins nombreux à partager leurs idées et à se répartir les tâches. On attribue aussi cette difficulté au **manque de temps** des citoyenNEs, à une mentalité différente des nouveaux retraitéEs qui ne souhaitent pas s'engager et, dans certains milieux, à la présence d'un grand nombre de résidentEs saisonniers qui se sentent moins concernés. Une **dynamique tendue** au sein des comités peut aussi avoir un effet démobilisant.

Les éluEs considèrent que même si *les citoyenNEs veulent vraiment avoir le pouvoir de décider*, il est **difficile de les responsabiliser**. Il est aussi ardu de faire consensus autour des projets que devrait supporter la municipalité.

Parce que même si on a des argents, il y a toujours quelqu'un, quelque part qui va dire qu'on aurait pu dépenser l'argent autrement.

Il arrive que des territoires se soient divisés en comités thématiques avant de se donner un plan d'action global et détaillé. Or, des éluEs disent que **l'absence d'un tel plan** fait en sorte que les membres des comités se *sentent laissés à eux-mêmes* ou ont de la difficulté à cibler des projets et, conséquemment, à demeurer motivés.

Le **manque de financement** apparaît aussi comme un frein important pour les démarches et par conséquent, sur la mobilisation citoyenne. Dans certains cas, les intervenantEs ont annoncé que les démarches ne devraient pas être entravées par la recherche de financement qui viendrait suite à l'élaboration des projets. Or, ce financement est difficile à obtenir et les capacités de la municipalité à s'impliquer dans ce domaine sont limitées. De plus, les demandes auprès de différents bailleurs de fonds sont **complexes et nécessitent de l'expertise et du temps** faisant en sorte que les citoyenNEs vivent un certain découragement.

Les conditions de réalisation

Nous pouvons constater que ces conditions sont très en lien avec les limites exprimées par les éluEs.

L'importance d'offrir une **formation aux citoyenNEs** qui s'impliquent dans la démarche **et à tous éluEs municipaux** présents sur ce territoire afin que tous comprennent bien les objectifs, l'approche, le rôle des éluEs et des citoyenNEs.

On note aussi l'importance de la **circulation de l'information**. Les éluEs nous disent que les conseils et les fonctionnaires municipaux ne sont pas assez au courant de ce qui se passe au niveau de la démarche. Une personne suggère que les procès-verbaux des rencontres du noyau porteur soient déposés au conseil municipal pour que tous en prennent connaissance. Certains recommandent aussi de déléguer une conseillère ou un conseiller sur chacun des comités.

Les **rencontres de consultation publique** auxquelles est invitée la population apparaissent comme très importantes. Elles sont bien structurées. Elles permettent de présenter la démarche, d'informer de ces avancées, de mobiliser des citoyenNEs et de connaître l'opinion de la population sur les forces, les limites de la communauté de même que sur les actions qui devraient être entreprises.

La **présence de différentes organisations** qui délèguent **des personnes-ressources** en support aux démarches permet d'appuyer le discours des éluEs « convaincus » sur la pertinence d'une telle démarche et de maintenir la motivation des citoyenNEs par une animation dynamique et structurée. De plus, les intervenantEs apportent des connaissances et une expertise utiles à l'avancement des projets. Ils effectuent des tâches techniques ce qui allège les responsabilités des bénévoles. Ils sont davantage au fait des programmes de subvention ce qui facilite la recherche de financement souvent jugée très complexe et épuisante.

Leur rôle comme élu et citoyen

Je trouve toujours ça difficile d'être assise sur deux chaises, moi comme éluE, parce que je reste aussi dans cette municipalité là. Je veux qu'il y ait des choses qui avancent, mais de l'autre côté, on voit les budgets. Puis, il y a des limites.

Des éluEs disent ne pas avoir toujours le même point de vue que les citoyenNEs qui sont dans les comités parce qu'ils connaissent les limites de la municipalité. Par contre, ils peuvent aider les citoyenNEs à mieux comprendre comment se déroulent les conseils et, inversement, expliquer au Conseil le fonctionnement des démarches. Ils se voient alors comme des relais pour favoriser une compréhension et un rapprochement entre les deux instances.

Certains mentionnent que de travailler comme éluE à *monter des dossiers* ou encore que leurs expériences professionnelles font en sorte qu'ils ont des compétences pour faire avancer des projets. Or, ils insistent sur l'importance d'être patient, de respecter le rythme des citoyenNEs et de s'assurer que le projet demeure celui du comité.

Je ne trouve pas ça facile d'attendre. Ils ont des attentes envers nous : « Monte-le, toi le projet. » Il faut les aider, mais pas porter le projet.

Je trouve que le double rôle, c'est un mythe. On en a qu'un seul de la vue des citoyenNEs, on est toujours unE éluE. On ne s'en sort pas. C'est probablement pour ça qu'ils ont tendance à déléguer. On ne peut pas qu'être de simples citoyenNEs.

D'autres partagent ce point de vue, mais ajoutent que les citoyenNEs doivent *faire leur bout* et ne pas compter seulement sur les éluEs.

Les citoyenNEs, quand ils veulent faire passer quelque chose, ils ont aussi une part à faire. Puis, on ne peut pas prendre tout ce qui ne nous appartient pas. Les citoyenNEs doivent faire leur bout. C'est là que ça devient difficile parce que quand on est comme citoyen, il ne faut pas se mettre le poids du conseil et l'inverse.

En ce sens, ils signalent la nécessité de faire preuve de prudence, car la situation demeure fragile.

Il faut être capable de faire la part des choses. Il faut être prudent quand on utilise notre chapeau de citoyenNE, lors des conseils. On est citoyenNE, mais on est assis là où les décisions se prennent. Quand on croit à quelque chose, notre rôle après c'est de convaincre le conseil d'adopter la résolution parce qu'on est bien placé pour discuter avec des confrères et leur expliquer le projet parce que le conseil ne peut pas être au courant de tout ce qui se passe.

D'autre part, cette personne ajoute que cette prudence doit aussi être de mise lorsqu'ils siègent à l'un ou l'autre des comités, car les éluEs doivent faire preuve de confidentialité et ne pas divulguer qui sont les personnes pour ou contre le projet.

Le rôle de la municipalité dans les démarches

Le conseil municipal, c'est le petit gouvernement, le plus accessible pour les citoyenNEs. C'est lui le plus proche et c'est à partir de là qu'on peut amener les revendications et faire des changements.

Une municipalité qui ne s'implique pas, ça fait une entrave.

Les éluEs mentionnent que les municipalités peuvent apporter différents types de contributions afin de faciliter la réalisation des démarches

- Jouer un rôle de motivation des citoyenNEs à participer aux démarches
- *Ne pas stopper les élans des citoyenNEs*
- Favoriser la prise de conscience des éluEs sur l'importance de la participation citoyenne
- Être ouvertes à recevoir des informations et des demandes de la part des démarches
- Financer les projets, quand c'est possible
- Appuyer, par résolution, la présentation de projets à d'autres bailleurs de fonds
- Dégager des ressources humaines
- Fournir des ressources matérielles : salle, photocopies, etc.

~ LE POINT DE VUE DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS ~

L'objectif de la rencontre avec les dirigeantEs des organisations impliquées dans les démarches était **de connaître la position (ouverture, limites, contraintes, opportunités) des organisations face aux attentes des citoyenNEs et d'explorer les perspectives possibles d'intervention.**

Toutefois, étant donné la forme de recherche participative, lors de la rencontre avec les intervenantEs, nous avons reçu leurs suggestions de questions pour les dirigeantEs. En voulant respecter leurs interrogations, nous avons réalisé, au moment de l'entrevue, que l'approche était trop globale et nous avait quelque peu éloignés de l'objectif de la rencontre. De plus, le manque de temps nous a obligés à prioriser sur place les questions.

D'autre part, nous tenons à souligner que le nombre limité d'organisations ayant accepté notre invitation fait en sorte que nous ne pouvons généraliser les propos des personnes présentes à l'ensemble des organismes concernés par l'accompagnement des démarches.

Malgré ces limites, le comité de suivi a tenu à présenter les résultats de l'entrevue étant donné l'ouverture de ces dirigeantEs présents à contribuer à la recherche et la grande qualité des échanges qui ont été partagés.

Donc, après la présentation d'un document synthèse sur le point de vue des citoyenNEs et des intervenantEs, les dirigeantEs ont partagé leurs commentaires autour des thèmes suivants

- Le lien entre la mission de leur organisation et le support aux démarches d'animation territoriale
- La pertinence d'une cohésion entre les organisations impliquées dans le support aux démarches
- Le rôle des intervenantEs et leur marge de manœuvre dans ce domaine
- Les outils disponibles pour assurer le développement des compétences chez les intervenantEs
- La place des intervenantEs dans le rapport au politique

Le lien entre la mission de leur organisation et le support aux démarches d'animation territoriale

Les dirigeantEs considèrent que le support aux démarches est directement lié à la mission du CSSSNL, des CLD, des SADC et des municipalités.

Pour les représentantEs du CSSSNL et de la municipalité de Lanoraie, il est clair que le support à ces démarches est partie prenante de leur mission. Au CSSSNL, le développement des communautés et le développement durable ont été identifiés comme des priorités. À Lanoraie, la municipalité a initié la démarche citoyenne autour de l'élaboration d'un premier plan directeur. Les consultations autour du second sont en marche. D'autres participantEs acquiescent sur l'importance que les municipalités soient parties prenantes de ce genre de démarche.

Le bout que le conseil municipal va chercher là-dedans, c'est d'être près de son monde. Il a tout à gagner. Je ne comprends pas que des éluEs voient ça plutôt menaçant. Moi, je pense que les maires et les conseillers sont des citoyenNEs de premier ordre. Donc, ils doivent faire partie de la démarche.

Pour le CJE et le CREL, l'accompagnement de l'ensemble du processus ne fait pas partie de leur mission. Ils se joignent aux démarches à l'étape des projets portant sur la problématique qui les concerne. Au CJE, on est aussi disponible lorsque les milieux ont besoin d'information sur le vécu des jeunes.

La pertinence d'une cohésion entre les organisations impliquées dans le support aux démarches
L'ensemble des participantEs estime que la cohésion entre les organisations est essentielle. Ils sont en mesure de constater qu'elle est d'ailleurs très présente sur le terrain entre les intervenantEs qui accompagnent les démarches, malgré le roulement de ressources sur certains territoires.

Au niveau des directions d'organisation, la cohésion est davantage perçue comme « un réseau de contacts » qui s'installe de façon informelle entre les individus qui connaissent bien le milieu et qui, au fil des ans, ont créé des liens leur permettant de s'interpeller les uns les autres, lorsque nécessaire. Toutefois, on mentionne l'intérêt de faire en sorte que ces réseaux deviennent davantage formels de façon à faciliter cette cohésion pour les personnes qui n'ont pas une expérience aussi longue ou une aussi large connaissance du milieu.

Le rôle des intervenantEs et leur marge de manœuvre dans ces dossiers

Pour les dirigeantEs présents, le rôle des intervenantEs semble clair. Cependant, ils comprennent bien, à la lecture du document synthèse, la nécessité que ce rôle soit clair et connu dans les communautés supportées.

On s'inquiète de la durée de l'intervention, de la capacité d'autonomie éventuelle des milieux et de la pérennité de certains projets. Par contre, il n'est pas question de retirer les ressources sur la base d'en desservir un plus grand nombre.

Comment avoir le souci d'être là au bon moment, de rentabiliser l'action citoyenne de façon à ce qu'ils se prennent en main, mais sans que les citoyenNEs la portent sur leur dos (...) parce que je me dis déjà que c'est gens donnent beaucoup. Ils donnent de leur temps et ils ne sont pas payés? Comment trouver l'équilibre?

Concernant la marge de manœuvre des intervenantEs, les dirigeantEs considèrent qu'elle est assez large. Ceux-ci sont souvent *les yeux et les oreilles des organisations sur le terrain*. Chacun des organismes possède une mission et un cadre à l'intérieur desquels, les intervenantEs peuvent naviguer aisément. Ils ont, toutefois, la responsabilité de faire les liens avec leur organisation pour les tenir au courant de leur travail, pour signaler les difficultés rencontrées et discuter d'enjeux particuliers ou de nouvelles demandes.

À Lanoraie, l'agente de développement, outre l'accompagnement des différents comités, joue un rôle de liens entre la municipalité et les comités. Dans ce contexte, elle possède une marge de manœuvre assez grande au niveau opérationnel. Par contre, au sujet des projets issus des comités, elle doit se conformer au cadre financier prévu par le conseil municipal.

Les outils disponibles pour assurer le développement des compétences chez les intervenantEs

L'analyse du point de vue des citoyenNEs permet de faire ressortir des compétences, des habiletés et des attitudes nécessaires à l'accompagnement des démarches. Elle démontre aussi que les intervenantEs concernés ne possèdent pas toutes les qualités requises pour jouer ce rôle d'où la pertinence d'aborder avec les dirigeantEs la question du développement des compétences.

Les dirigeantEs mentionnent que le premier moyen mis à la disposition des intervenantEs ce sont les rencontres entre pairs, entre les intervenantEs d'une même organisation. Concernant le partage d'expertise et l'acquisition de connaissances entre intervenantEs d'organisations différentes, le Réseau d'animation en développement durable leur semble un lieu privilégié pour le faire. Par contre, au CSSSNL, les activités de réseautage sont considérées comme de la formation et créent de la pression sur le budget réservé à cet effet.

Le Réseau d'animation durable était le seul endroit où j'étais avec des organisateurs et organisatrices communautaires, des CLD, SADC. C'est la seule place où j'ai pu être formé. Sinon, on le fait entre nous.

C'est le lieu par excellence. C'est la place pour se faire « coacher ». On choisit les formations. On a tous été formés par le RADDL.

La place des intervenantEs dans le rapport au politique

À Lanoraie, il est évident que l'agente de développement est très en lien avec le politique puisqu'il s'agit d'une ressource embauchée par la municipalité. Par ailleurs, on porte une attention particulière à ce qu'elle ne soit pas obligée de jouer le rôle des instances. Par exemple, il arrive que la mairesse doive intervenir auprès des citoyenNEs membres des comités pour recadrer certaines informations. De plus, on considère que c'est à la direction que revient la responsabilité de sensibiliser le personnel à l'importance de la démarche et à la nécessité que toutes et tous apportent leur contribution à certaines occasions, comme c'est le cas lors des consultations publiques.

Pour toutes les autres organisations, le rapport au politique fait partie du rôle de la direction de l'organisation. Les dirigeantEs considèrent que la gestion des demandes qui viennent de niveaux politiques et les prises de position sont sous leur responsabilité. Les intervenantEs peuvent participer à la *préanalyse*, mais compte tenu des enjeux qui peuvent être présents, la décision finale revient à la direction.

~ DÉFINITIONS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE CADRE DES DÉMARCHES D'ANIMATION TERRITORIALE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ~

Lors des entrevues avec les citoyenNEs, les intervenantEs et les éluEs, les chercheures ont demandé qu'elle était leur définition de la participation citoyenne dans le cadre des démarches. Nous les avons regroupées de façon à ce que les lectrices et les lecteurs puissent constater par eux-mêmes à quel point elles peuvent être convergentes entre elles et avec celle que s'est donnée le RADD-L.

Concernant le point de vue citoyen, les propos recueillis dans plus d'une dizaine d'entrevues étaient tellement intéressants qu'ils font l'objet d'une liste d'éléments plutôt que d'une synthèse qui aurait pu être réductrice de la richesse des énoncés.

Éléments de définition de participation citoyenne du point de vue des citoyenNEs

- Ce sont des gens qui participent volontairement au changement, qui sont impliqués et engagés dans l'amélioration des conditions de vie, dans le développement de leur milieu, dans une vision à long terme et une perspective de développement durable
- C'est se sentir concernés et avoir le goût de s'unir à d'autres, de tous les groupes d'âge pour réfléchir et agir parce qu'on est responsable du développement du milieu que l'on habite
- C'est un exercice de démocratie
- C'est donner son opinion et participer à des actions concrètes, selon ses intérêts, ses capacités et ses disponibilités
- C'est mettre ses ressources personnelles, ses connaissances, ses compétences et son expertise au service de la communauté
- C'est être à l'écoute des préoccupations des autres et travailler ensemble à développer des projets d'intérêt collectif pour la communauté
- La participation citoyenne, c'est la santé de la société

La définition de la participation citoyenne du point de vue des intervenantEs

Des citoyenNEs qui se sentent concernés et qui s'impliquent, quel que soit le niveau de participation, et ce, avec une vision à long terme, dans l'amélioration et le développement de leur milieu de vie et de leur communauté.

La définition de la participation citoyenne du point de vue des éluEs

Des gens qui aiment leur milieu et qui possèdent un sentiment d'appartenance faisant en sorte qu'ils prennent la parole et qu'ils s'impliquent, en partenariat avec les éluEs, pour se donner une vision commune, pour réaliser des projets qui favorisent le développement de leur communauté.

Rappel de la définition adoptée par le RADD-L

La participation citoyenne renvoie à la responsabilité de chacunE de s'informer, de défendre ses points de vue, de participer aux débats collectifs et de contribuer à l'action collective visant l'amélioration continue de la qualité de vie dans son milieu, et ce, en développant et en utilisant au maximum ses capacités.

CHAPITRE III

DIALOGUE SUR LES RÉSULTATS

Au point de départ de l'étude, plusieurs éléments de problématiques ont mobilisé les membres du RADD-L et guidé par la suite les travaux du comité de suivi de la recherche, ses orientations, sa méthodologie et son approche d'analyse. Ces questionnements rassemblaient tant les interrogations des citoyenNEs que ceux des intervenantEs qui depuis plusieurs années sont engagés dans un même processus d'animation locale dans une perspective de développement durable. Processus qui repose sur une assise importante : la participation citoyenne. Nous avons déjà décrit précédemment ce qu'est une démarche d'animation territoriale et nous avons aussi précisé au chapitre de la méthodologie les principales questions de recherche autour de notre objet, c'est-à-dire le **point de vue des citoyenNEs** sur leur expérience de participation.

Les questions suivantes ont guidé les informations que nous avons recherchées auprès des citoyenNEs :

- Quelles sont les motivations des citoyenNEs à participer?
- Quels sont les facteurs qui les mobilisent ou les démobilisent?
- Quels sont les freins à leur participation et les conditions qui la facilitent?

Puis, nous avons mis en discussion avec les intervenantEs, les éluEs et les dirigeantEs, ce point de vue citoyen en formulant ces questionnements :

- Quel est l'impact du point de vue des citoyenNEs sur la pratique d'accompagnement des intervenantEs?
- Quel est le point de vue des éluEs au sujet de la participation citoyenne, de la présence des démarches sur leur territoire ainsi que sur leur rôle et leur propre participation?
- Quelle est la position des organisations impliquées dans les démarches face aux attentes des citoyenNEs et de quelle manière ces attentes peuvent conduire à des perspectives possibles d'intervention?

Cet objet et ces questions de recherche sous-tendent un **ensemble de préoccupations et d'enjeux** identifiés au départ de la recherche par les intervenantEs à partir des expériences vécues sur le terrain avec les citoyenNEs

- La volonté et les capacités des citoyenNEs à assumer la prise en charge souhaitée par la perspective d'*empowerment* qui caractérise les démarches d'animation territoriale
- Le désir d'appropriation par les citoyenNEs des démarches après leur mise en place
- La formation et le transfert d'expertise à réaliser tout au long du processus
- Le rôle des intervenantEs, les besoins et les limites d'accompagnement dans le cadre de leur fonction et de leur environnement professionnel tout en considérant les ressources qui sont mises à leur disposition

Ces préoccupations s'articulent autour d'un cadre d'action (les démarches d'animation territoriale) qui met en relation dans les communautés les orientations du développement local, les intérêts des différents acteurs et actrices, les conditions réelles de participation et d'accompagnement des citoyenNEs ainsi que les ressources dont le milieu dispose pour développer sa capacité d'agir.

Ces enjeux sont largement ressortis dans les entrevues de groupe auprès de toutes les catégories de personnes impliquées (citoyenNEs, intervenantEs, éluEs) et la présentation des points de vue dans les chapitres précédents témoigne à la fois des défis qu'ils posent dans l'action et des innovations qu'ils permettent d'initier.

Nous abordons cette partie de l'analyse des résultats comme une discussion entre l'équipe de recherche et les utilisatrices et les utilisateurs éventuels des résultats. Cette discussion repose sur une volonté de mobiliser les connaissances afin d'aider à éclairer les différents acteurs et actrices concernés dans la prise de décision dans l'action. En d'autres mots, en quoi les résultats de cette étude ont une incidence sur l'action et de quelle manière les leçons apprises peuvent améliorer la pratique des démarches d'animation territoriale?

Nous avons souhaité donner une valeur d'usage à la recherche en restant le plus près possible d'une démarche appliquée de l'utilisation des connaissances produites. Le principe de base étant que le degré *d'appropriation des résultats n'est possible que si les connaissances répondent à un besoin*¹². Dans le cadre de cette recherche, la mise en lumière des résultats pourrait intéresser tant les dirigeantEs et les intervenantEs des différentes organisations impliquées dans le soutien et l'accompagnement des projets, que les éluEs et les citoyenNEs déjà mobilisés par les démarches ou qui pourraient le devenir.

Nous mettrons donc en lumière dans ce chapitre les dimensions d'analyse transversale qui sont les plus pertinentes pour nourrir les perspectives d'intervention et nous dirigerons cette discussion en intégrant au fur et à mesure des pistes d'actions possibles aux dimensions d'analyse.

~ LA PARTICIPATION CITOYENNE, UNE PLUS VALUE ~

Le développement d'une culture régionale

La recherche permet de mettre en lumière le développement d'une culture régionale de participation citoyenne ancrée dans des processus structurés de développement local, échelonnés dans le temps et de manière durable. Cette culture est démontrée amplement dans la description des six démarches d'animation de territoire. Elle est portée par le cadre de valeurs et de principes qui guide le RADD-L. L'intégration de la participation des citoyenNEs fait partie intégrante de la structuration du cadre d'action des démarches.

¹² La valeur d'usage est une notion utilisée en mobilisation des connaissances autour du concept de « dialogue ». Le groupe de recherche Dialogue y recourt dans le cadre de ses réflexions et travaux. Initié par une équipe de recherche de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), le *concept de dialogue* se définit comme étant un espace de collaboration et de coconstruction des connaissances entre plusieurs acteurs à partir de problématiques communes. Le dialogue repose sur la volonté de mobiliser les connaissances en vue d'opérer un changement, d'éclairer la prise de décision au quotidien. Il s'agit d'une démarche appliquée de l'utilisation des connaissances. L'idée du dialogue est de donner une valeur d'usage à la recherche.

Tirée de <http://www.quebec.ca/capres/fichiers/capsule-dialogue.oct.08.shtml>.

Réseau DIALOG www.reseaudialog.qc.ca.

Sa portée au plan de la mobilisation est visible. Plusieurs exemples témoignent de cette force de mobilisation

- Le taux de participation indiqué dans les différentes expériences lors des consultations est très élevé en nombre absolu proportionnellement au taux de population
- La vitalité de la participation des citoyenNEs dans les comités de travail thématiques exprime aussi cette force de mobilisation. À cet effet, il a été facile pour l'équipe de recherche de recruter les citoyenNEs et constituer une large banque de personnes pouvant être interrogées
- La durée de participation des citoyenNES. Les fiches de participation que les citoyenNEs ont remplies pour signifier leur intérêt de collaborer à la recherche indiquent de longues expériences d'implication.

Cette culture résulte d'une intention propre au RADD-L qui est aussi porteuse d'une volonté de **dépasser l'approche par silos** et de rêver sa communauté dans une vision globale et partagée du développement tant par les citoyenNEs, par les intervenantEs que les éluEs ayant participé aux entretiens.

Lorsque nous avons demandé aux groupes rencontrés de définir leur propre vision de la participation citoyenne, nous avons pu observer une convergence certaine des points de vue entre les citoyenNEs, les intervenantEs, les éluEs. Cette convergence est significative de cette culture régionale développée dans l'exercice même de la citoyenneté et de la démocratie participative. Pour tous ces groupes, la participation a un sens qui s'ancre dans l'idée de participer au changement concrètement dans l'action, dans l'appartenance et la solidarité communautaire, en termes de responsabilité collective, d'inclusion, de transformation durable des milieux de vie, de développement des compétences collectives, de dons de soi pour la communauté. La participation est un indicateur de santé des communautés et elle donne une voie d'expression citoyenne à toutes et à tous.

Le renforcement des compétences collectives

La participation citoyenne est perçue comme une valeur ajoutée au développement des communautés. Sa portée a une incidence à long terme sur le renforcement des capacités et compétences collectives (*empowerment collectif*)¹³. Cette compétence collective se manifeste de plusieurs façons

- La prise de position des citoyenNEs s'exprime clairement dans les différents espaces de participation créés par le processus des démarches permettant ainsi aux citoyenNEs de prendre part au débat public, d'investir l'arène sociale, voir même politique (le fait que des citoyenNEs se présentent comme candidatE suite à leur expérience de participation). Cette prise de position agit sur la transformation des rapports entre les citoyenNEs, les éluEs et les institutions. Les citoyenNEs l'expriment lorsqu'ils disent que leur participation fait la différence

¹³ Shrage (1993) définit la notion d'*empowerment* collectif comme un processus de changement dans les relations de pouvoir entre les individus, les groupes et les institutions sociales de façon à ce que ces individus et ces groupes puissent prendre position dans l'arène sociale et politique pour, notamment, exercer un certain contrôle sur les institutions locales. Le Bossé (1993) pour sa part, identifie cinq postulats au développement du pouvoir d'agir : 1) la complémentarité des compétences, 2) une démarche enracinée dans l'action, 3) agir ensemble; les individus et leur communauté, 4) agir avec les populations exclues et marginalisées et 5) agir à différents niveaux. Ninacs (2009) identifie 4 composantes pour parler de l'empowerment communautaire d'une communauté locale : la participation, les compétences, la communication et le capital communautaire. Chaque composante repose sur plusieurs éléments critiques dont la présence et la qualité soutiendra le développement du pouvoir d'agir des acteurs et des actrices.

- Le discours des citoyenNEs évoque bien le développement d'une complémentarité des compétences collectives. Lorsqu'ils séparent les rôles de chacunE, ils reconnaissent à la fois des champs de compétences respectifs aux acteurs et actrices (les intervenantEs, les citoyenNEs, les éluEs) et à la fois leurs limites en tant que citoyenNEs au regard de certaines fonctions, responsabilités et tâches. Leur vision du partage des rôles s'inscrit dans une approche de leadership partagé plutôt que dans l'esprit de chacunE sa zone. Leurs propos indiquent que la compétence des unEs permet aux autres de performer dans leur rôle, de développer ou actualiser leur champ de compétence. Mais ils affirment aussi haut et fort un esprit de droit inscrit dans leur définition même de la citoyenneté. Pour que les citoyenNEs puissent exercer leur citoyenneté, leur droit de participation, leur rôle de décision et d'influence, ils doivent se consacrer à cette tâche et laisser aux intervenantEs celle d'animation, de gardienNE du processus, de facilitatrice et facilitateur. Se dessinent ainsi les frontières entre les rôles de la société civile, l'action politique et l'action publique.
- L'insistance que les citoyenNEs mettent sur l'urgence d'agir rapidement marque l'espace de l'action comme espace privilégié d'apprentissage, de développement des capacités, **d'emprise sur le développement**. C'est ici aussi que tout le champ des savoirs expérientiels est mis en lumière.
- Le développement des compétences collectives s'exprime par la portée des actions concrètes réalisées dans le cadre des démarches d'animation. **La plus value de la participation citoyenne** se manifeste ainsi par l'ensemble des retombées des démarches (réalisations concrètes, connaissance du milieu, amélioration des partenariats, développement des solidarités, prise de conscience citoyenne et impact sur la dynamique politique). Pour les citoyenNEs, ces retombées influencent directement leur participation, car elles portent en elles la reconnaissance de la contribution des citoyenNEs et, par le fait même, stimulent leur mobilisation et celle des autres résidentEs du territoire. Ainsi, l'ensemble des retombées rehausse tel que l'exprime Ninacs, *le capital communautaire*

Le renouvellement démocratique

Tant les citoyenNEs que les intervenantEs font échos de l'impact de la participation citoyenne sur les éluEs. La présence dans les démarches, d'un certain nombre d'éluEs convaincus, conscients des avantages de la participation citoyenne, soucieux de leur rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs auprès d'autres éluEs qui connaissent moins ce type de stratégie de développement, atteste d'un renouveau démocratique. Pour plusieurs éluEs, le développement peut se faire sans la présence de citoyenNEs et la participation s'arrête au simple mode de consultation. Les éluEs interrogés pour leur part, marquent un effort pour insuffler au développement local les pratiques de participation citoyenne perçue comme de nouvelles façons de faire, une autre manière de développer.

Lorsque les démarches sont portées par le leadership d'une municipalité, c'est tout un ensemble de fonctions qui est appelé au renouvellement démocratique des pratiques. Le conseil est en relation direct avec des comités de citoyenNEs entraînant souvent des zones de négociations sur les projets de développement. Cela implique la transformation des processus de décisions, le développement de nouvelles manières de gouverner la municipalité. Les fonctionnaires sont appelés à travailler plus conjointement avec les comités de travail thématiques ce qui influence les perceptions et le regard des uns et des autres et de leur réalité respective.

Lorsque les comités de citoyenNEs doivent composer avec une mixité de personnes engagées dans un projet collectif, c'est l'exercice direct de la démocratie qui est mis en apprentissage : négocier son projet, laisser l'autre exprimer son point de vue, trouver le compromis collectif. Tant les intervenantEs, les citoyenNEs que les éluEs ont évoqué les défis démocratiques qui sont posés par la mixité de la population. Pourtant, la demande des citoyenNEs va dans le sens d'inclure encore plus de différence dans la représentativité citoyenne. Est ici clairement convoqué le sens d'une société plus inclusive et, par conséquent, davantage démocratique.

~ LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ~

La participation citoyenne n'est pas spécifique à la démarche du RADD-L. D'autres types de processus (Villes et villages en santé, Rue Principale, revitalisation intégrée, ou autre) portent aussi cette valeur. Par contre, ce qui est spécifique au RADD-L est de lier intrinsèquement participation citoyenne et développement durable.

La tendance forte du point de vue citoyen promeut une vision globale du développement et l'intérêt pour une démarche globale qui dure dans le temps.

Alors que la notion de développement durable est au fondement du cadre conceptuel et dans la formation des intervenantEs, elle apparaît moins présente dans le discours de l'ensemble des actrices et acteurs (citoyenNEs, intervenantEs, éluEs) et leur manière d'actualiser le principe en cours d'action. Les résultats révèlent plutôt qu'une des sources de motivation des citoyenNEs est l'aspect novateur du processus, la manière de faire différent, la curiosité d'une approche nouvelle. L'idée du développement durable est cependant présente dans leur manière de réfléchir les actions à long terme, de penser à une meilleure qualité de vie pour ceux et celles qui viendront après eux, de tenir compte des dimensions sociale, économique, écologique et culturelle sur un territoire donné. Mais cette manière de voir durablement ne s'exprime pas nommément par le concept de développement durable.

La question du développement durable leur est exposée dans les premières étapes de la démarche au moment de la présentation comme un élément de base du processus, mais, par la suite dans le cours de l'action,

on y fait moins référence. Le concept de développement durable est bien intégré dans la pratique de la majorité des intervenantEs et dans la manière de procéder aux différentes étapes du processus. Toutefois, il est peu rappelé, nommément auprès des citoyenNEs, ce qui explique cette impression perçue par les intervenantEs, que la notion s'est diluée dans le temps.

Pistes d'action...

Intégrer une approche pédagogique et de sensibilisation sur la notion de développement tout au long du processus

Pour favoriser une meilleure appropriation et intégration du concept de développement durable de la part des citoyenNEs et faire en sorte que le concept devienne et de manière consciente, plus intégré, il serait pertinent de rappeler à chacune des étapes et dans la réalisation des projets les dimensions du développement durable. Le fait que le concept soit fortement intégré chez les intervenantEs peut induire qu'il est acquis chez les citoyenNEs. Une approche pédagogique et de sensibilisation tout au long du processus pourrait permettre d'atteindre une meilleure intégration du concept lorsque les citoyenNEs en parlent.

~ PARTICIPER ET NE PLUS PARTICIPER ? ~

L'ambiguïté à interpréter les réponses énoncées par les citoyenNEs en ce qui a trait aux facteurs qui mobilisent ou démobilisent les citoyenNEs dans leur expérience de participation est révélatrice de la fluidité de la notion de participation. En même temps que les conditions de participation apparaissent claires aux termes de l'analyse, on observe que pour les mêmes freins, certaines personnes continuent de participer alors que d'autres décideront de quitter l'expérience? Est-ce que ce sont les facteurs personnels, les conditions de participation ou la motivation profonde liée à leur participation qui guide les choix des citoyenNEs?

Plusieurs éléments sont en interaction dans la dynamique des démarches et des choix d'engagement des citoyenNEs. Bien que la motivation des personnes puisse agir sur les facteurs de participation, d'autres éléments doivent être considérés tels les histoires personnelles d'engagement, les contextes de vie, le contexte sociopolitique de la démarche. Le point de vue des citoyenNEs exige, en quelque sorte, que soit considérée leur participation, dans toutes ses dimensions à la fois et en tenant compte des différents niveaux de participation. Les entrevues révèlent que pour les citoyenNEs, toutes les formes de participation sont nécessaires et doivent convenir aux unEs et aux autres. En ce sens, la démarche d'animation permet des implications ponctuelles comme, par exemple, lors des consultations. Toutefois, elle peut favoriser aussi des implications à plus long terme et à multiples niveaux, que ce soit dans la démarche globale ou dans le cadre de la réalisation de certaines étapes dans les comités thématiques, voir même dans un projet précis.

Les propos des citoyenNEs font échos aux plus récentes études sur l'évolution et les mutations du bénévolat (Thibeau 2008) révélant que les individus sont maintenant sollicités par de multiples formes d'engagement. Ces choix d'engagements sont influencés par l'âge et l'évolution du contexte social. Les citoyenNEs sont sollicités à divers niveaux par différentes organisations et modes de participation (sur le web, dans les écoles, dans la communauté, au travail, dans les réseaux sociaux, etc.) qui se multiplient. Les gens font des choix qui correspondent à leurs aspirations et à leurs intérêts personnels, tout en voulant contribuer collectivement aux enjeux de société.

Par ailleurs, les études sur les transformations des formes d'engagement démontrent la place qu'occupent aujourd'hui les engagements dans la sphère privée et domestique. Ces transformations provoquent des tensions entre les engagements privés et les engagements collectifs. Ces études révèlent que le niveau d'engagement est par ailleurs variable selon les âges, les sexes et les groupes sociaux (Pennec 2004).

Ce n'est pas parce qu'un individu quitte un lieu d'engagement qu'il n'est plus dans les faits engagé. L'engagement s'est déplacé ailleurs, selon d'autres priorités ou d'autres choix.

Pistes d'action...

Engagement et stratégie de mobilisation

Tenir compte, dans les stratégies de mobilisation, du fait que la participation prend plusieurs formes, que l'engagement n'est pas linéaire et que les motivations sont multiples

- Moduler les messages aux citoyenNEs de manière à ce qu'ils se sentent interpellés, selon des motivations multiples et les degrés possibles d'implication : court terme, moyen terme, long terme et intensité
- Cibler l'information et les stratégies de communication, selon les groupes d'âge et étapes de vie : jeunes, famille, vie active, retraite...
- Interpeller les citoyenNEs en fonction des intérêts collectifs et individuels.

Développer des **stratégies de mobilisation en continu** : la participation est un va-et-vient continu ce qui implique des stratégies de mobilisation continue pour suivre ce cycle. Un aller-retour constant vers la population à toutes les étapes.

Élaborer un outil, « guide de participation », aux couleurs des démarches d'animation qui reconnaîtrait toutes les formes de participation possibles et valoriserait tous les niveaux d'engagement.

~ PARTICIPATION, PROCESSUS ET FONCTIONNEMENT -CONDITIONS DE PARTICIPATION ~

Plusieurs éléments concernant le processus et le fonctionnement ont été énoncés tout au long des entrevues. Nous observons clairement que, tant le processus que les modes de fonctionnement et les manières d'opérationnaliser ont une incidence positive ou négative sur la participation des citoyenNEs.

Les citoyenNEs et intervenantEs suggèrent déjà un ensemble de pistes permettant de faciliter la participation au regard de plusieurs dimensions tels: la communication et l'information, le fonctionnement des comités, les modes de représentation et de délégation qui limitent ou facilitent les pouvoirs réels de décision, l'équilibre dans le processus entre action et réflexion, l'importance de gérer la continuité du processus dans le mouvement de participation des citoyenNEs et les changements d'intervenantEs, etc.

Certaines dimensions nous apparaissent toutefois incontournables et dominantes en termes de problématiques et de besoins :

- L'information et les modes de communication
Ces dimensions apparaissent comme des éléments clés de la mobilisation et de la reconnaissance de l'implication des citoyenNEs, mais aussi comme des facteurs favorables à la mobilisation des éluEs et des conseils municipaux. La question de l'information est posée comme **mode de connexion** entre la population et les comités, entre les comités d'une même démarche, entre les diverses démarches des MRC ou sur un même territoire, entre les citoyenNEs et les éluEs, entre les citoyenNEs et intervenantEs, entre les intervenantEs eux-mêmes.

Le rôle stratégique de la communication conduit à donner de **l'importance au processus d'information** voire même à le situer comme une stratégie pivot.

Pistes d'action...

Réfléchir le rôle de **l'information et des communications comme mode de connexion** entre les comités, les types d'acteurs, la démarche et la population.

Réfléchir le rôle de l'information et des communications comme **forme de reconnaissance** des engagements citoyens et développer des activités de reconnaissance citoyenne.

Mettre à contribution les citoyenNEs dans la réflexion du développement de nouvelles stratégies de communication.

Pourquoi pas un réseau de citoyenNEs informateurs?

- La question de la continuité et de la cohérence dans les démarches - facteur de maintien de la mobilisation

L'entrée et la sortie continue des citoyenNEs ne sont pas contrôlables, de même que les changements d'intervenantEs en cours d'action. Cette dynamique influence toutefois grandement la continuité et la cohérence des processus ainsi qu'elle affecte la mobilisation citoyenne.

Pistes d'action...

Améliorer la pratique afin d'assurer une passation adéquate des dossiers entre les intervenantEs lorsqu'il y a changement de ressources

Initier un processus d'accueil à toutes nouvelles personnes (citoyenNEs, éluEs, intervenantEs) qui arrivent dans les démarches en cours d'action

Développer des outils ou des actions pour laisser les traces de l'histoire

Alors que la démarche d'animation territoriale s'inscrit dans une logique de long terme et de continuité, comment assurer l'accompagnement et le fil conducteur du processus dans la dynamique d'entrée et de sortie continue des citoyenNEs et des intervenantEs. Comment gérer la continuité dans le changement ?

- La formation et le réseautage- une condition pour faciliter le maintien de la mobilisation

Pour les trois groupes, la formation et le réseautage s'avèrent une réponse à de nombreux enjeux qui se présentent tout au long du processus des démarches. Ils posent la question du développement des compétences, du transfert des savoirs et du rapport au savoir.

Ces enjeux s'inscrivent dans le contexte d'une société où connaissance, savoir, information et compétences sont de plus en plus au cœur du développement, de l'activité professionnelle et des relations humaines qui tendent de plus en plus à se complexifier.

William Ninacs (2007) propose une définition de la **notion de compétence** dans le cadre des **pratiques du développement des communautés** qui nous semble pertinente au contexte et à la dynamique des démarches:

Ensemble des connaissances, habiletés, intuitions et expériences requises pour jouer un rôle spécifique de façon efficace (connaissances de base, savoirs, connaissances liées à l'exécution, le savoir-faire, attitudes liées à la pratique, le savoir être) et permettant de gérer des situations complexes, instables, tant prévues que non, en lien avec ses activités et responsabilités ».

Les démarches d'animation territoriale se déploient dans des processus complexes et qui sont appelés à l'être toujours plus. Savoirs, connaissances, compétences sont des mots que les citoyenNEs ont utilisés amplement pour se qualifier et caractériser leur relation aux intervenantEs et leur rapport aux différentes étapes du processus (connaître les programmes, comprendre les étapes, savoir faire des demandes de financement, connaître les méthodes et procédures, s'appropriier des politiques et règlements légaux, etc.).

Par ailleurs, le rapport au savoir des citoyenNEs, des éluEs, des intervenantEs s'exprime par la demande de réseautage qui se présente comme une **stratégie de formation continue**, une façon de stimuler l'innovation, une occasion de transmission des connaissances et des expertises.

Les besoins de formation et de réseautage répondent à des motivations différentes, mais plus souvent convergentes entre les trois groupes : briser son isolement, créer de nouveaux liens, échanger et apprendre des expériences et pratiques des autres, se former réciproquement, être stimulé et encouragé par les expériences des autres. Ce sont plutôt l'intensité et le degré pour l'un ou l'autre des besoins qui est plus dominant d'un groupe à l'autre.

Pistes d'action...

Le réseautage pour renforcer la connexion, l'appartenance à la démarche et le développement des savoirs pratiques et la mobilisation

Développer une pratique de réseautage au sein des démarches et au RADD-L

- entre les éluEs des divers territoires
- entre les citoyenNEs au sein des divers comités d'une démarche
- entre les citoyenNEs des divers territoires
- entre les intervenantEs qui accompagnent les démarches

Développer une pratique de réseautage inspirée des communautés de pratiques au sein du groupe des intervenantEs pour faire circuler les savoirs-faire et la transmission des expertises.

Travailler à identifier

- Les compétences transversales à développer pour mieux « agir ensemble »
 - Les compétences respectives à chaque catégorie d'actrices et acteurs en considérant leurs aspirations, leurs limites au regard de leur rôle social dans la démarche
 - Mettre en place un plan d'actualisation de ces compétences
- **Les intervenantEs** ont identifié plusieurs pistes et types de contenu concernant la formation. Toutefois, leur propos soulève le rôle que pourrait jouer la mise en place d'une **communauté de pratiques** au sein du RADD-L. Celle-ci permettrait de développer une réflexion sur l'action en cours d'action, de mettre en commun une banque de pratiques transférables comme, par exemple, sur la question des outils de communication et d'information, de supporter les intervenantEs dans un processus post-formation (en référence à celle donnée par le RADD-L). Elle favoriserait l'émergence d'une base commune de réflexion sur l'évolution des démarches et leurs enjeux.
 - **Les citoyenNEs**, pour leur part, ont surtout abordé la question d'échange et de réseautage concernant le besoin de voir ce qui se fait ailleurs, de se laisser inspirer des autres et d'identifier la manière dont les autres démarches ont trouvé des solutions aux obstacles à la participation. La notion d'échange leur fait davantage écho que celle de formation, même lorsqu'ils expriment des besoins de développement des connaissances sur des sujets précis comme sur le développement durable.
 - Pour **le groupe des éluEs**, la question du réseautage est aussi fortement ressortie. Elle favoriserait un transfert d'expertise et permettrait la sensibilisation du rôle des éluEs. Ils ont aussi mentionné le besoin, pour l'ensemble des éluEs, de mieux comprendre le processus des démarches, le bien-fondé de la participation citoyenne et la notion de développement durable.
 - La **formation des employéEs municipaux** est nommée comme un enjeu par le comité de suivi puisque plusieurs fonctionnaires municipaux sont appelés à jouer un rôle dans le soutien aux démarches et aux citoyenNEs. Ceux-ci pourraient faire partie d'activités de réseautage ou de formation.

~ LA COHÉSION ENTRE LES INTERVENANTES ET LES ORGANISATIONS, CONDITIONS FAVORABLES AU MAINTIEN DE LA MOBILISATION ~

La composition du RADD-L prend sa force dans la diversité des actrices et des acteurs qui y sont impliqués et révèle d'une volonté d'agir en intersectorialité dans la mise en œuvre des démarches d'animation territoriale. Cette volonté s'appuie sur un cadre de valeurs et de principes partagés par l'ensemble des organisations et des intervenantEs qui sont tous invités à agir dans un espace de coopération. Toutefois, l'action (la mise en œuvre et l'opérationnalisation des démarches) comporte un certain nombre de défis et de contraintes qui viennent faire contrepoids aux intentions de leadership partagé et d'intersectorialité :

- Les missions respectives de chaque organisation et les exigences de leur réédition de compte imposent, en quelque sorte, un certain agenda corporatiste affectant la synergie entre les organisations et les intervenantEs impliqués dans les démarches.
- Les organisations n'ont pas toutes les mêmes marges de manœuvre. Certaines organisations ont des mandats plus restrictifs alors que d'autres ont un champ plus large. Cette réalité se répercute au niveau des intervenantEs. D'une part, leur marge de manœuvre est plus ou moins grande selon qu'ils sont dans une organisation ou une autre. D'autre part, ils ont le pouvoir individuel d'utiliser ou non la marge qui leur est possible de prendre. Certains repousseront les limites toujours un peu plus vers la zone d'innovation alors que d'autres se maintiendront à l'intérieur des frontières dans une zone plus normative. C'est un choix idéologique (parfois conscient, parfois non conscient) et une manière d'exercer sa pratique professionnelle.
- Les enjeux de leadership sont aussi mis en cause dans l'exercice de la cohésion entre les actrices et acteurs.
- Le manque de synergie n'est pas toujours lié au fait que les organisations soient davantage préoccupées de leurs missions respectives. Il peut aussi résulter d'interventions « routinisées », c'est-à-dire une manière d'exercer sa pratique en oubliant de prendre une distance critique. On fait les choses de manière mécanique en oubliant les fondements qui lient les uns aux autres dans une intervention globale alors que l'action concertée nécessite de faire des efforts pour se connecter à l'autre.

Par ailleurs, la synergie entre les organisations est influencée par des cultures différentes qui influencent à un certain degré les modes de fonctionnement dans les démarches. Les organisations ont des contraintes administratives et bureaucratiques. Elles ont des exigences de réédition de comptes qui sont en opposition avec les logiques des processus et de participation? La réédition de compte s'inscrit dans un mode administratif, de temps court, de mesures de résultats comptabilisables alors que les processus de participation s'inscrivent dans les temps longs, dans l'expérience, dans l'essai et l'erreur et dans des effets plus souvent qualitatifs.

Dans l'action, les citoyenNEs n'identifient pas nécessairement les intervenantEs à leurs organisations. Dans les faits, ils collaborent avec une personne qui supporte leur participation. Ils se font une opinion de cette personne, de ses attitudes en général avec les citoyenNEs et les autres intervenantEs, de ses choix et des allégeances idéologiques, de sa relation avec les éluEs, de ses compétences techniques et d'animation. Lorsque les citoyenNEs parlent des organisations, c'est pour faire part de leur rôle (soutien, accompagnement, programmes) pour actualiser les projets dans le cadre des démarches. C'est leur fonction publique qui est interpellée et non leur leadership corporatif.

La question de la synergie et de la cohésion interpelle les notions de **concertation, de partenariat, de travail en collaboration et de travail en réseau**. Ces notions traversent la dynamique des démarches. Elles mettent en relation les différents acteurs les uns avec les autres, dans une dynamique de rapports qui s'opposent, qui s'allient et qui imposent la plupart du temps de devoir faire des compromis pour atteindre l'objectif collectif. En ce sens, la concertation, le partenariat et le travail en réseau impliquent des relations qui s'inscrivent dans des espaces d'interface entre les intérêts tant des individus que des groupes sociaux qui y sont représentés.

L'interface est un espace de contact qui met en relation des catégories différentes d'actrices et d'acteurs ayant des pratiques, des cultures et des intérêts différents. Dans la dynamique de concertation et de partenariat, les actrices et les acteurs ont des limites respectives. L'interface est le mécanisme, la méthode, le procédé, l'arrangement ou l'agencement entre les ceux-ci qui permettra la communication, l'échange, la participation, la collaboration et la coopération. C'est le travail de médiation, la jonction qui favoriseront la production d'autres modèles, d'autres pratiques et d'autres rapports sociaux.

Selon Lachapelle (2004), tous les types de concertation ont en commun plusieurs enjeux transversaux : le maintien de la mobilisation des actrices et des acteurs, la reconnaissance de la contribution de chacunE, le partage du leadership, le développement des compétences collectives, la gestion de la continuité et de la discontinuité provoquée par ceux qui entrent et ceux qui sortent, l'atterrissage concret des objectifs, la gestion entre le temps long des processus et le temps court des résultats ainsi que la définition du sens et des orientations qui sont influencés par les rapports de pouvoir entre les actrices et les acteurs (Lachapelle 2004 dans Bourque 2009).¹⁴

Pistes d'action...

La construction d'un leadership partagé et de connexion

Développer une pratique de travail en réseau davantage que de concertation.

Poursuivre et intensifier la construction d'un **leadership partagé et de connexion** entre les organisations, les intervenantEs et les citoyenNEs. Cela suppose : un rôle pour chacunE dans l'action et un fil conducteur entre les organisations.

¹⁴ Cette référence aux enjeux de la concertation est davantage explicitée dans l'outil suivant : Trousse d'animation et de partage des connaissances sur des « pratiques de lutte contre la pauvreté par le développement intégré au Québec ». Cahier thématique sur la concertation (#3). RQDS. 2010. p.6-12. Cet outil sera disponible à l'automne 2010.

~ LE RAPPORT AU POLITIQUE, FACTEUR ET CONDITIONS DE PARTICIPATION ~

On ne peut faire fi de la dimension politique dans les démarches d'animation. Celle-ci est fortement ressortie dans les propos des citoyenNEs à la fois comme freins et facteurs de réussite des démarches. Elle est au cœur des enjeux liés aux mandats des organisations puisque celles-ci gèrent les politiques et les programmes publics indispensables à la réalisation des projets structurants dans les communautés. Les intervenantEs s'y sentent directement interpellés puisqu'ils agissent à différents degrés en interface entre les éluEs et les citoyenNEs dans leur rôle d'accompagnement, en fonction des dynamiques respectives des milieux.

La dimension politique s'exprime à plusieurs niveaux et paliers. D'une part, les démarches s'inscrivent dans une stratégie de développement local qui interpelle directement les pouvoirs municipaux qui n'ont pas tous un même rapport aux démarches. Certaines municipalités collaborent par choix, d'autres en ont le leadership alors que certaines autres s'y intéressent très peu. Quel qu'en soit le rapport, il aura une incidence positive ou négative sur l'aboutissement des démarches. Toutefois, les expériences montrent bien qu'il existe des réalités différentes dans les territoires et que là où les citoyenNEs exercent un leadership réel, il est possible de dépasser les contraintes liées aux politiques territoriales (comme par exemple les schémas d'aménagement) ou au contexte de la politique municipale qui provoque parfois des ruptures temporaires dans les processus et ont un effet démobilisant sur la participation des citoyenNEs.

Le modèle de la démocratie représentative est souvent mis à défaut comme facteur limitatif de la participation citoyenne et pour certains, ce modèle domine souvent les représentations alors que les démarches souhaitent s'inscrire dans un modèle de démocratie participative. Changer les paradigmes et le développement d'un agir différent est en soi un défi dans le cadre de ses expériences.

D'autre part, l'engagement des citoyenNEs se situe dans l'espace du territoire municipal (le local), un espace sur lequel ils ont le sentiment d'avoir une prise plus tangible, une capacité d'influence plus grande qu'à d'autres échelles de participation (niveau national, par exemple). Ils expérimentent dans le cadre des démarches leur capacité de prise de décision sur cet espace civique de participation. Cependant, le local comporte des limites. Il y a une certaine dépendance des moyens d'actions locales (qui sont d'ailleurs exprimés par les citoyenNEs) parce que plusieurs enjeux relèvent de politiques nationales territorialisées (comme le Pacte rural, les approches intégrées, les programmes de développement durable, les fonds de développement local). Cet enjeu interpelle particulièrement les conditions de mise en œuvre des projets dans les démarches et la capacité des citoyenNEs d'agir sur ces conditions.

Lier le local et le global apparaît ici comme un défi à relever et une nécessaire condition pour que la participation ne soit pas qu'une affaire de mobilisation et d'animation, mais s'inscrive dans une perspective de droit à la citoyenneté.

En ce sens, certaines dimensions du rapport au politique échappent au processus des démarches et font en sorte que les citoyenNEs sentent parfois le sentiment d'impuissance face à leur capacité d'agir et de décider. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de travailler sur des problématiques difficiles comme l'économie et l'emploi. Cette situation explique en partie les raisons de la faible présence de l'axe économique dans les stratégies et les projets énoncés.

Le rapport au politique, intrinsèque au processus, s'articule autour de trois logiques d'action dominantes qui sont parfois en opposition, parfois en débat et qui demandent la recherche constante d'équilibre dans la dynamique d'action. L'enjeu étant l'art de concilier ces différentes logiques :

1) La logique d'action publique qui est celle des organisations et qui se veut une logique administrative, de planification, de programmation et de mandats. 2) La logique d'action politique qui est celle des éluEs souvent fondée sur les enjeux de pouvoir, le court terme, la stratégie électorale. 3) La logique de participation des citoyenNEs qui s'inscrit dans l'action concrète, l'exercice de la citoyenneté et l'entraide.

Ces logiques traversent les modes de fonctionnement, les repères idéologiques, les façons d'interpréter la réalité, les argumentaires de discours des différents acteurs et actrices impliqués dans les processus. Elles évoluent dans des univers de compétences spécifiques, surtout pour ceux et celles qui opèrent dans la sphère de l'action publique. C'est en partie ce qu'ont exprimé les citoyenNEs face à la complexité des processus et les difficultés techniques et administratives auxquelles ils se butent et qui rendent légitime le rôle à long terme des intervenantEs. Il nous semble alors que les actrices et les acteurs soient liés durablement entre eux en raison même de la dynamique d'interaction qui les lie.

Néanmoins, cela ne réduit pas la visée d'*empowerment*, de prise en charge et d'autonomisation des citoyenNEs. L'interdépendance des unEs et des autres n'empêche pas une part d'autonomie dans l'action nécessaire à la démocratie participative.

CONCLUSION

Les résultats de cette étude apportent un éclairage intéressant et pertinent sur plusieurs des questionnements soulevés au départ de la recherche.

Les résultats nous ont révélé que les citoyenNEs avaient de multiples motivations à participer, mais surtout le fait de pouvoir influencer le développement de leur communauté les anime fortement. Pour les citoyenNEs, participer c'est pouvoir aussi décider et agir ensemble, se sentir responsable de l'avenir de son milieu. La place et le rôle qui leur sont dévolus a une incidence forte sur leur motivation.

C'est se sentir concerné et avoir le goût de s'unir à d'autres, de tous les groupes d'âge pour réfléchir et agir parce qu'on est responsable du développement du milieu que l'on habite.

C'est un exercice de démocratie.

C'est donner son opinion et participer à des actions concrètes, selon ses intérêts, ses capacités et ses disponibilités.

Nous avons constaté que la participation est influencée positivement ou négativement par plusieurs facteurs liés au contexte sociopolitique, au fonctionnement, aux ressources qui sont mises à leur disposition, à la qualité de l'accompagnement qu'ils reçoivent, aux actions concrètes qu'il est possible de voir naître pour améliorer leur communauté. Bref, plusieurs conditions sont nécessaires pour que se déploie une réelle participation citoyenne.

Le point de vue des citoyenNEs et les discussions qui en ont découlé avec les intervenantEs et les éluEs nous permettent d'interpréter les résultats révélés en les situant dans un cadre d'analyse plus large qui place, au cœur des démarches, l'enjeu de la participation citoyenne dans une dynamique d'interaction entre trois sphères d'action : la société civile (les citoyenNEs), l'action publique (les intervenantEs et leurs organisations) et la gouvernance politique (les éluEs).

La participation citoyenne promue par le processus s'inscrit directement dans l'espace politique selon les différentes formes qu'elle prend dans l'action (consultations et assemblées publiques, structures de décisions, comités de travail, représentations politiques auprès des éluEs, structures de participation, etc.). Qu'elle soit sociale, publique ou politique¹⁵, elle agit sur la démocratisation des rapports entre les actrices et les acteurs et la transformation des rapports sociaux des milieux de vie. Au cœur des processus, citoyenNEs, éluEs, intervenantEs ne sont pas des groupes de même position sociale, d'intérêts communs et de pouvoir égaux. Ne serait-ce que sur ce plan, le fait d'agir collectivement dans un processus concerté implique nécessairement une part de négociation, de compromis des besoins, des intérêts et des pouvoirs des unEs et des autres.

¹⁵ La participation sociale cherche à transformer et agir sur les politiques, les structures sociales et les normes sociales. La participation publique est le fait de prendre part au débat public au regard des enjeux sociaux, économiques, et politiques des décisions publiques comme débattre d'un enjeu du développement dans sa communauté, participer à une assemblée municipale, à une consultation publique. La participation politique est l'exercice du pouvoir direct et indirect (élire et se faire élire), de décisions dans l'espace public. (Lemieux, 2004).

L'analyse et le croisement des points de vue permettent d'observer que les actrices et les acteurs ont la capacité de s'influencer et d'avoir une incidence sur les orientations du développement de leur communauté. Les unEs sont poussés par les autres, dans le développement d'une dynamique de coconstruction et de coproduction¹⁶ qui agit tant sur la transformation des milieux de vie que sur la transformation des rapports sociaux entre citoyenNEs, éluEs, intervenantEs.

Lorsque les citoyenNEs se prononcent sur le plan de développement d'une municipalité et ses orientations, ils se prononcent, en quelque sorte, sur les conditions de sa mise en œuvre. Ces plans de développement sont la résultante d'une négociation entre les citoyenNEs et les éluEs, car ils sont très souvent en lien avec des projets qui interpellent les pouvoirs municipaux (aménagement du territoire, Pacte Rural, travaux publics, etc.) et plusieurs autres programmes de développement local ou environnementaux.

Cette négociation s'effectue par le travail des intervenantEs qui par leur rôle d'accompagnement sont en interface entre les citoyenNEs, les éluEs et leur propre organisation qui disposent d'un ensemble de ressources et administrent une multitude de programmes publics. Ce travail d'interface est un élément pivot du processus. La participation des citoyenNEs oblige à repousser toujours plus loin les limites et les marges de manœuvre nécessaires à l'innovation sociale. En quelque sorte, il s'agit d'un travail d'intervention médiatrice pris au sens de l'interface politique dans lequel les intervenantEs doivent accomplir le mandat des démarches d'animation territoriale. Société civile, gouvernance politique, action publique sont ainsi mises au défi du renouvellement démocratique dans le processus de développement des démarches d'animation territoriale.

À cet effet, on ne peut analyser la question de la participation citoyenne (inscrite dans la sphère société civile), sans la relier à l'action publique (programmes et politiques publiques, services et institutions publics et parapublics) et sans considérer qu'elle est aussi interreliée au mode de gouvernance politique. Chacune de ces sphères, bien qu'ayant leur propre logique d'action, participe, par la mise en œuvre des démarches d'animation territoriale, à la construction d'un modèle de gouvernance locale partagée. La notion de gouvernance partagée réfère au modèle de développement de la société québécoise dans son rapport à l'État, au marché et à la société civile. *Ce modèle s'impose comme un approfondissement de la démocratie québécoise sur lequel nous sommes à redéfinir le rôle de chacun et où leurs sphères respectives deviennent plus perméables les unes aux autres, plus influençables*, comme le précise Benoit Lévesque (2007).

L'expérience des démarches d'animation territoriale dans une perspective de développement durable témoigne de cette forte confiance qu'il est possible de faire la différence en agissant collectivement et en mettant à profit la force centrifuge de la mobilisation citoyenne dans le développement des communautés. Cette confiance est inscrite dans le développement d'une culture de participation qui s'actualise dans l'action ainsi que par des principes et des valeurs qui chapeautent un ensemble de pratiques et de stratégies de développement au plan régional tel le développement social, l'action communautaire, les pratiques d'organisation communautaire. Elle atteste fortement une volonté de démocratisation des enjeux socioéconomiques et politiques des communautés.

¹⁶ La *coconstruction* réfère à la participation des actrices et des acteurs de la société civile et du marché privé (organisations, citoyenNEs, entreprises, fondations, syndicats) à la définition des politiques publiques. La coproduction réfère à la participation des actrices et des acteurs à la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDREW, Caroline. *La gouvernance locale*, Relations, avril, 2000.

BACQUE, Marie-Hélène, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.). *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparée*. La Découverte, Paris. 2005.

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET ET Élisabeth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population Lanaudoise! Rapport du Directeur de la santé publique de Lanaudière-*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32p. Édition 2007

Bolduc, SIMON ET AL. *La participation citoyenne dans les arrondissements. Guide de référence*. Projet de sensibilisation des leaders municipaux à la prise en compte et la participation citoyenne des personnes appauvries. Table d'action contre la pauvreté de l'Estrie, 2005.

BREUX, Sandra, BHERER, Laurence et Jean-Pierre COLLIN, *Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale* Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Groupe de recherche sur l'innovation municipale, 106 p., 2004

BOURQUE, Denis. *Participation et démocratisation dans un modèle de partenariat territorial*. NPS Vol. 17, No 1 : 83-97, 2004

BHÉRER, Laurence. *Les promesses ambiguës de la démocratie participative dans Éthique Publique*. Vol. 7. No1 : 82-90, 2005

BHERER, Laurence. *La démocratie participative et la qualification citoyenne*, Nouvelles pratiques sociales Vol. 18, No 2 : 24-38, 2006

CAILLOUETTE J. et Morin, P. *Organisation communautaire et territoire : l'expérience d'un quartier de Sherbrooke*. dans BOURQUE, Denis, Favreau, Louis, Comeau, Yvan, et Fréchette, Lucie, *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratiques*. Presses de l'Université du Québec, Ch. 8 : 137-152, 2007.

CHARREIRE, Sandra ET Isabelle HUAUT. *Le constructivisme dans la pratique de recherche : une évaluation à partir de seize thèses de doctorat*, Finance Contrôle Stratégie – Vol.4, No 3, septembre, p. 31 - 55.

CHOINIÈRE Marie-Hélène et Luc Rabouin. *Vers une école de la citoyenneté urbaine*. Étude des besoins de formation en matière de participation citoyenne. Centre d'écologie urbaine de Montréal. Rapport de recherche, 41 p. 2007.

COMITÉ DIRECTEUR DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES. *La participation citoyenne au coeur des institutions démocratiques québécoises*, Rapport, Gouvernement du Québec, 2003.

COOPÉRATIVE LA CLÉ. *Les composantes de l'empowerment communautaire*. Site Internet La mobilisation pour le développement et le pouvoir d'agir des communautés locales.2009 <http://www.mobilisation-communaut.qc.ca/qui-sommes-nous.aspx>

CÔTÉ, LOUIS, BENOIT LÉVESQUE, GUY MORNEAU. *Place, rôle de l'état et participation citoyenne*. L'observatoire de l'administration publique. Groupe de discussion ENEP. 3p. 2005.

- CONSEIL de Santé et Bien-être. *L'appropriation par les communautés de leur développement*, Rapport, Gouvernement du Québec, 2001.
- DECOSTER, Dominique-Paule (sous la direction de), *Gouvernance locale, développement local et participation citoyenne*, ULB, Charleroi, 96 p. 2002.
- FORDIN MARTINE, LISE ST-GERMAIN. *Participer, s'impliquer, s'engager. Point de vue citoyen sur leur participation*. Trois-Rivières. CRSA. 2009
- GODBOUT, J.T. *La participation politique : leçons des dernières décennies*, Institut québécois de la culture, Collection : Questions de culture, pp. 11-31, 1991.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Prenez votre place. La participation citoyenne au cœur des institutions démocratiques québécoises*, 88p. 2003.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE *La santé des communautés, perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, avril, 50 p. 2002.
- JONASSEN, D.H. *EVALUATING CONSTRUCTIVISTIC LEARNING*, EDUCATIONAL TECHNOLOGY, 49(7), 1991, P. 28-32.
- JONNAERT, P. *COMPÉTENCES ET SOCIOCONSTRUCTIVISME, UN CADRE THÉORIQUE*. BRUXELLES : DE BOECK, 2002.
- LAMOUREUX, J. *Citoyenneté et pensée métisse : pratiques réfléchies de quatre sites de citoyenneté du Québec*. Rapport de recherche dans le cadre du projet du Conseil de l'Europe, *Éducation à la citoyenneté démocratique*. MRCI, Mai 1999
- LE BOSSÉ 1993 cité dans *L'empowerment ou le développement du pouvoir d'agir*, Outil pédagogique présenté par Relais-femmes à Centraide. Montréal, Mars 2009, p.11
- LEMIEUX, Richard. *Remixer la cité. La participation citoyenne des jeunes québécois issus des minorités visibles*. Conseil permanent de la jeunesse et Conseil des relations interculturelles. Rapport de recherche, 126 p. 2004.
- LEVESQUE, Benoit. *Une gouvernance partagée et un partenariat institutionnalisé pour la prise en charge des services d'intérêt général*. CRISES. Collection études théoriques, 33 p. 2007.
- MAYER, Robert, Francine OUELLET, et al. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaëtan Morin, 408 p. 2000.
- MERCIER, CLÉMENT, BOURQUE DENIS ET LA COLLABORATION DE ST-GERMAIN LISE, *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. ARUC Innovation sociale et développement des communautés. Université du Québec en Outaouais. 74 p. 2009.
- LACROIX, Caroline, Municipalité de Lanoraie, *Plan directeur de Lanoraie*, juin 2003, 89 pages.
- NINACS, WILLIAMS. *La mobilisation des communautés locales : compétences requises*. Coopérative de consultation en développement La Clé, 14 p. 2007.

NINACS, WILLIAMS. *L'univers de la mobilisation des communautés : une équation et deux enjeux nouveaux*, COOPÉRATIVE LA CLÉ, 2007
[en ligne] http://www.rqvvs.qc.ca/colloque/colloque_2007/bill_ninacs.pdf

PARAZELLI MICHEL ET ANNE LATENDRESSE. *Penser les conditions de la démocratie participative*. Nouvelles pratiques sociales Vol. 18, No 2, p. 15-23, 2006.

PENNEC SIMONE. *Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux*. Lien social et politique, numéro 51, 2004, p. 97-107.
Tirée de <http://id.erudit.org/iderudit/008873ar>

POUPART, DESLAURIERS, GROULX, LAPERRIÈRE, MAYER, PIRES. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives. Găetan Morin éditeur. 405 p. 1997.

TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE, *Trousse féminine d'accompagnement à la participation citoyenne : Voyage au coeur du changement*. 115 p. 2006

THIBEAU ANDRÉ, M. LEQUIN, M. TREMBLAY. *Cadre de référence de la participation publique, démocratique, utile et crédible*. Groupe de travail sur la qualité de la participation publique, suite au Forum sur le développement social, 23 p. 2000.

THIBEAU ANDRÉ, *L'organisation du loisir n'est plus adaptée au bénévolat moderne. Une urgence d'agir*, Observatoire québécois du loisir, Volume 7 no 2, 2009. p.1-2

THIBEAU ANDRÉ. *En bénévolat, des changements radicaux et une vigilance s'impose*. Observatoire québécois du loisir. Volume 5 no 14, 2008

RÉSEAU D'ANIMATION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LANAUDIÈRE. *Cadre de référence. Lanaudière* 20 p. 2007.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE REVITALISATION INTÉGRÉE. *Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrée*, 5 p. 2008.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Une vision du développement social au Québec*. 2004.

SHRAGGE, ÉRIC(1993), cité dans ROCHEFORT MICHEL, *Pour une approche typologique des services de proximité* dans *La participation publique et démocratique*. Nouvelles pratiques sociales, Volume 17 numéro 1, Automne 2004. p. 112.-115

ST-GERMAIN, LISE. *Trousse d'animation et de partage des connaissances sur des « pratiques de lutte contre la pauvreté par le développement intégré au Québec »*.

ANNEXES

Annexe 1

~ CANEVAS D'ENTREVUE SUR L'HISTORIQUE DES DÉMARCHES AVEC DES INTERVENANTES OU DES MEMBRES DES COMITÉS PORTEURS ~

Objectifs de la rencontre

- Connaître l'évolution des démarches et les enjeux relatifs à chacun des territoires
- Identifier les intervenantEs impliqués dans chacune des démarches et connaître leur rôle respectif
- Recueillir les formulaires des volontaires pour les entrevues avec les citoyenNEs
- Planifier l'organisation technique des focus groups avec les citoyenNEs.
- Recueillir des documents relatifs à la démarche pour les fins de l'analyse et d'informations

1. Historique de la démarche

Comment la démarche est-elle née?

Quand? Existe-t-il un élément déclencheur particulier?

Qui sont les personnes ayant participé à la naissance de la démarche?

2. Déroulement de la démarche

Quelles sont les étapes parcourues?

Quelles ont été les difficultés rencontrées? De tout ordre et plus spécifiquement sur la participation citoyenne.

Quelles en sont les retombées dans la communauté? De tout ordre et plus spécifiquement sur la participation citoyenne.

Si c'était à refaire, que feriez-vous de différent (ou de pareil) ?

3. Lieux de participation citoyenne

Où les citoyenNEs sont-ils présents? Jouent-ils un rôle particulier?

Y a-t-il eu une constance ou une mouvance dans la participation?

4. Le support à la démarche

Qui sont les personnes qui supportent qui accompagnent la démarche? Sont-elles issues d'organisations? Lesquelles?

Quel est le rôle respectif de ces personnes?

Quels sont les points positifs de la présence de ces intervenantEs?

Quelles sont les difficultés rencontrées de ce point de vue?

Avez-vous d'autres commentaires concernant le support à la démarche?

5. Enjeux pour le milieu

Existe-t-il, dans le milieu, des enjeux particuliers qui ont un impact sur la démarche? Qui nous permettrait de mieux la comprendre?

6. Point de vue sur la participation citoyenne dans la démarche

Pouvez-vous décrire concrètement comment se vit la participation citoyenne dans cette démarche?

Idéalement, comment souhaiteriez-vous qu'elle soit?

7. Autres éléments que vous aimeriez partager?

ANNEXE 2

~ FICHE DE CONSENTEMENT ~

Centre de santé et de services sociaux
du Nord de Lanaudière



Renseignements généraux

Territoire : _____

Je participe à la rencontre

- Des intervenantEs pour décrire la démarche
- Des citoyenNEs toujours impliqués dans la démarche
- Des citoyenNEs qui ont quitté la démarche
- Des intervenantEs pour échanger sur le point de vue partagé par les citoyenNEs
- Des gestionnaires pour échanger sur le point de vue partagé par les citoyenNEs de même que celui des intervenantEs provenant de leur organisation respective
- Des éluEs provenant des territoires concernés.

Il est entendu que toutes les informations recueillies et enregistrées seront traitées dans la plus grande confidentialité et que des mesures seront prises pour garantir l'anonymat des réponses aux questions. Celles-ci seront gardées sous clé au Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) et conservées pour une durée de cinq (5) ans. Elles seront par la suite détruites.

Votre participation à cette recherche ne comporte aucun risque. Si toutefois vous ressentiez un inconfort lors de l'entrevue, n'hésitez pas à en parler avec la chercheure.

Votre participation étant libre et volontaire, vous pouvez en tout temps vous retirer de la recherche par avis verbal, et ce, sans aucun préjudice. Pour ce faire, veuillez en informer la chercheure par téléphone aux coordonnées figurant sur la feuille résumant la recherche.

CONSENTEMENT

Je, _____ (soussigné), déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à cette recherche et en comprendre le but, la nature et les implications. Je consens à participer à cette recherche et à ce que l'entrevue soit enregistrée.

Signature : _____

Témoin : _____

Date : _____

ANNEXE 3

~ RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE ~

Centre de santé et de services sociaux
du Nord de Lanaudière



Objectifs de la recherche

La présente étude vise à connaître le point de vue de citoyenNEs¹⁷ qui participent ou ont participé à une démarche d'animation locale sur

- Les motivations qui les ont amenés à s'impliquer dans la démarche de leur localité
- Les motifs qui les ont amenés à se retirer des démarches
- Les facteurs qui facilitent ou inhibent leur participation

Les informations recueillies permettront de

- Connaître et comprendre les conditions facilitant la participation citoyenne à l'intérieur de processus d'animation territoriale
- Identifier les freins à la participation citoyenne
- Renforcer les stratégies d'intervention au niveau de l'accompagnement des démarches
- Vérifier auprès des décideurs le degré d'adéquation entre les conditions de mobilisation, les ressources disponibles et les modes d'intervention des organisations

L'information ainsi obtenue servira à dynamiser les démarches en cours et à orienter celles à venir en tenant compte des conditions identifiées par les citoyenNEs eux-mêmes ou en les adaptant, si nécessaire.

Coordination du projet

Le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL) est le fiduciaire du projet, sous la responsabilité de madame Pauline Girard, coordonnatrice des services généraux, de santé publique et d'organisation communautaire. La recherche est confiée au Centre de recherche sociale appliquée (CRSA). Le comité de suivi de la recherche est composé des représentantEs suivantEs :

CSSSNL	Marc-André Girard
Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADDL)	Chantal Lalonde
Direction de la santé publique et de l'évaluation (DSPÉ)	Lise Ouellet
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)	Lise St-Germain Danielle Forest

Territoires ciblés

Les territoires ciblés par les expériences d'animation locale sont : Lanoraie (*MRC d'Autray*), Notre-Dame-de-Lourdes et St-Thomas (*MRC Joliette*), Haute-Matawinie et MRC Matawinie (*MRC Matawinie*), Ste-Marie-Salomé (*MRC Montcalm*).

¹⁷ Pour alléger le texte, des majuscules sont utilisées pour représenter le féminin et le masculin.

Les grandes étapes de la recherche

Dans chacun des territoires ciblés, Une rencontre avec des intervenantEs du milieu pour connaître l'historique et le processus de la démarche d'animation territoriale et identifier les lieux de participation citoyenne	Septembre et octobre 2009
Dans chacun des territoires ciblés, Un focus group avec des citoyenNes qui participent à la démarche Un deuxième avec des citoyenNEs qui ont quitté la démarche	Octobre et novembre 2009
Un focus group regroupant des éluEs de tous les territoires	Novembre 2009
Synthèse du point de vue des citoyenNEs	Décembre 2009 et janvier 2010
Une rencontre avec des éluEs des territoires concernés afin de connaître leur point de vue sur les démarches et leur perception quant à leur rôle et quant à celui des citoyenNEs, dans ces mêmes démarches	Février 2010
Une rencontre avec des intervenantEs impliqués dans le support aux démarches pour présenter le point de vue des citoyenNES et réagir à l'impact de ce point de vue sur leur pratique	Mars 2010
Une rencontre avec les dirigeantEs des organisations impliqués dans le support aux démarches pour présenter le point de vue des citoyenNES, les échanges avec les intervenantEs et réagir à l'impact de ces éléments sur leur organisation de services	Avril 2010
Dépôt du rapport de recherche	Juin 2010
Diffusion des résultats de la recherche	Automne 2010

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter

- Danielle Forest, 450-759-5781, danielle.forest@yahoo.fr
- Lise St-Germain, 819-840-0458, crsa@centrersa.qc.ca

ANNEXE 4

~ FICHE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS ~

Centre de santé et de services sociaux
du Nord de Lanaudière



Recherche qualitative sur la participation citoyenne

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AUX ENTREVUES COLLECTIVES

Objectifs de la recherche

La présente étude vise à connaître le point de vue de citoyenNEs et citoyens qui participent ou ont participé à une démarche d'animation territoriale sur

- Les motivations qui les ont amenés à s'impliquer dans la démarche de leur localité
- Les motifs qui les ont amenés à se retirer des démarches
- Les facteurs qui facilitent ou qui freinent leur participation

Objectifs de ce formulaire

- Connaître votre intérêt à participer à la recherche, par votre présence à l'entrevue collective
- Connaître le profil des participantes et participants potentiels afin de créer des groupes diversifiés

**REMP LISSEZ CE QUESTIONNAIRE SI VOUS SOUHAITEZ ET ÊTES DISPONIBLE POUR PARTICIPER
À UNE ENTREVUE COLLECTIVE (FOCUS GROUP) CONCERNANT CETTE RECHERCHE.**

COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE

- En septembre 2009, je participe à la démarche
- J'ai déjà participé, mais je ne participe plus à la démarche
- Je n'ai jamais participé à la démarche

COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE

Je suis disponible

- Durant la journée seulement
- En soirée seulement
- Dans la journée et en soirée

COCHEZ UNE OU PLUSIEURS RÉPONSES

Ma participation se situe :

- Au comité porteur (*noyau porteur, comité de développement, etc.*)
- Dans un comité thématique
- Dans la réalisation d'un projet issu de la démarche
- À des activités ponctuelles (*sondage, consultations, soirées d'information, etc.*),
préciser _____
- Autre, préciser _____

COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE

Je participe à la démarche à titre de

- Citoyenne ou citoyen
- Travailleuse ou travailleur délégué par une organisation, laquelle?

- Représentante ou représentant bénévole d'une organisation, laquelle?

Je participe (ou j'ai participé) à la démarche pendant combien de temps? _____

Qu'elle est votre occupation actuelle?

- Je travaille Je suis sans emploi Je suis retraité(e) Je suis aux études
- Autre, préciser _____

Quel est votre groupe d'âge?

- Moins de 20 ans 21-35 ans 36 à 55 ans 56-70 ans 70 ans et +

Sexe : Homme Femme

Nom : _____

Adresse complète : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Note : *Seules les personnes qui seront retenues pour les entrevues collectives seront contactées.*

ANNEXE 5

~ CANEVAS D'ENTREVUE AVEC LES CITOYENNES ~

Introduction

- Formulaire de consentement
 - Rappel des objectifs de la recherche et distribution du résumé de la recherche
 - Faire remplir le formulaire de participation aux personnes qui ne l'auraient pas fait
-
1. Tour de table : nom, lieu de résidence (s'il y a lieu), lieu(x) d'implication dans la démarche, depuis ou durant combien de temps.
 2. Pour quelles raisons est-ce que vous avez décidé de participer à la démarche?
 3. Quels sont les éléments qui vous motivent à participer?
 4. Quels sont les éléments qui nuisent à votre participation ou qui vous ont fait quitter la démarche?
 5. Qu'est-ce qui pourrait être autrement pour que votre participation soit encore plus intéressante?
 6. Comment se vit le leadership dans votre démarche, dans votre comité?
 7. Est-ce qu'il y a des retombées de la démarche dans votre communauté? Si oui, lesquelles? Sinon pourquoi?
 8. Comment les tâches sont-elles réparties entre les intervenantEs et les citoyenNEs? Est-ce que la répartition pourrait être différente? Si oui, comment?
 9. Qu'est-ce que vous pensez de la présence et la façon de faire des intervenantEs (les nommer)?
 10. Advenant un retrait des intervenantEs, comment le groupe pourrait continuer son travail?
 11. Une recherche sur la participation citoyenne? Qu'est-ce que représente pour vous la participation citoyenne? Est-ce que c'est pertinent? Si oui, pourquoi? Qu'est-ce que ça apporte de plus dans une municipalité?
 12. Autres commentaires?

ANNEXE 6

~ CANEVAS D'ENTREVUE AVEC LES INTERVENANTÈS SUR LE POINT DE VUE DES CITOYENNES ~

Introduction

- Formulaire de consentement
- Rappel des objectifs de la recherche et distribution du résumé de la recherche

Activité brise-glace

Selon vous quelles sont les qualités d'unE intervenantE qui ont été identifiées par les citoyenNEs pour que celui-ci puisse accomplir adéquatement votre rôle?

Les autres questions

1. Questions d'éclaircissement sur la présentation du point de vue des citoyenNEs.
2. Commentaires généraux sur le point de vue des citoyenNEs.
3. Qu'est-ce qui vous surprend le plus? Que saviez-vous déjà?
4. Comment réagissez-vous par rapport à la perception que les citoyenNEs ont de votre rôle et des attentes qu'ils formulent?
5. En général, quels sont les impacts du point de vue des citoyenNEs sur votre pratique : les pistes et les limites?
6. Un des objectifs du processus est l'autonomie des milieux. Cependant, les citoyenNEs ne souhaitent pas vraiment cette autonomie du moins au niveau technique (animation, gestion de projets, etc.). Qu'en pensez-vous?
7. Les citoyenNEs questionnent le rapport au politique. Comment situez-vous votre rapport aux éluEs à l'intérieur de votre rôle d'intervenant?
8. Quelle serait votre définition de la participation citoyenne dans le cadre de ces démarches?

ANNEXE 7

~ CANEVAS D'ENTREVUES AVEC LES DIRIGEANTÉS ~

Objectif de la rencontre

- ☞ Connaître la position (ouverture, limites, contraintes, opportunités) des organisations face aux attentes des citoyenNEs et d'explorer les perspectives d'intervention possibles.

Déroulement

1. Mot de bienvenue par Pauline Girard, CSSSNL
2. Présentation des participantEs
3. Objectifs de la recherche et objectifs et déroulement de la rencontre
4. Formulaire de consentement
5. Présentation du point de vue des citoyenNEs et des intervenantEs sur les démarches et leur participation.

6. Période de questions en trois volets
Est-ce que vous avez des questions d'éclaircissement ou des commentaires généraux sur ce qu'on vient de partager avec vous?

Les organisations

- 6.1 Nous venons de voir l'importance de préciser et de faire connaître la mission, les valeurs et le rôle des organisations en support aux démarches. Quels sont les liens que vous voyez entre la mission et la programmation de votre organisation et les démarches d'animation territoriale. Comment se situent les démarches à l'intérieur de votre intervention globale?

- 6.2 Les intervenantEs ont soulevé la pertinence d'avoir une cohésion entre les organisations qui accompagnent les démarches, au niveau de l'approche des objectifs, etc. Qu'en pensez-vous?

- 6.3 Que pensez-vous au sujet du déploiement des démarches sur d'autres territoires où votre organisation intervient? Quelles sont les considérations qui guident votre analyse de cette question du déploiement? Existe-t-il des critères vous permettant de prioriser des lieux de déploiement?

- 6.4 Comment voyez-vous la synergie entre les organisations au niveau de l'accompagnement, mais aussi du déploiement des démarches?

- 6.5 On voit bien dans la recherche le rôle de vos organisations au niveau de l'accompagnement des démarches. Est-ce que vous pensez que votre organisation pourrait aussi être présente autrement : participant en tant qu'acteur du milieu dans l'analyse des problèmes et la recherche de solutions, dans la mise en œuvre des projets, dans la participation à un fond de levier pour les projets ou autres?

Les intervenantEs

- 6.6 Quelle est votre perception du rôle, des tâches et de la marge de manœuvre des intervenantEs auprès de ces démarches?
- 6.7 Les citoyenNEs attribuent une grande importance au politique : le type d'appui de la municipalité, l'attitude des éluEs, etc. Que pensez-vous de la place des intervenantEs et le rapport au politique pour ce type de démarches?
- 6.8 Les citoyenNEs ont aussi mentionné que les intervenantEs doivent posséder des compétences, des connaissances et des habiletés de même que démontrer certaines attitudes pour accompagner adéquatement et faire avancer les travaux. Comment voyez-vous le support aux intervenantEs pour faire en sorte qu'ils possèdent les qualités nécessaires? Par votre organisation? Entre eux? Par le RADDL? Autres?

La participation citoyenne

- 6.9 La recherche permet de dégager les effets positifs et les limites de la participation citoyenne dans le contexte d'animation territoriale. Est-ce que le fait de contribuer à cette pratique démocratique influence le mode de fonctionnement de votre organisation quant à la place du point de vue des citoyenNEs?
- 6.10 Quelle serait votre définition de la participation citoyenne en lien avec les démarches d'animation territoriale?
- 6.11 Avez-vous d'autres commentaires ou questions?

7 Remerciements et mot de la fin

ANNEXE 8

~ CANEVAS D'ENTREVUE AVEC LES ÉLUÉS ~

Les objectifs de la rencontre

- Connaître l'opinion des éluEs municipaux au sujet de la présence de ces démarches sur leur territoire, sur leur propre participation et rôle et sur la participation citoyenne.

Déroulement

1. Mot de bienvenue par la mairesse, madame Geoffroy
2. Présentation des participantEs
3. Objectifs de la recherche et objectifs et déroulement de la rencontre
4. Formulaire de consentement

5. Période de questions
 - 5.1 Que pensez-vous des démarches qui se déroulent sur le territoire où vous êtes éluE? Sont-elles nécessaires? Qu'est-ce qu'elles apportent à la communauté? Quelles en sont les limites?

 - 5.2 Quel rôle devrait jouer la municipalité concernant cette démarche?

 - 5.3 Quels sont les éléments (mécanismes, conditions) que la municipalité doit considérer, mettre en place pour favoriser la réalisation d'une démarche sur son territoire?

 - 5.4 Comment situez-vous votre rôle dans les démarches en tant qu'éluE? Voyez-vous un lien entre votre rôle d'éluE et celui de citoyenNE? Comment voyez-vous la conciliation des deux rôles dans les démarches?

 - 5.5 Comment percevez-vous la participation des citoyenNEs dans cette démarche?

 - 5.6 Croyez-vous que les municipalités ont un rôle à jouer pour supporter les citoyenNEs qui s'impliquent dans ces démarches?

 - 5.7 Quelle serait votre définition de la participation citoyenne?

 - 5.8 Avez-vous d'autres commentaires?

7. Remerciements et mot de la fin

ANNEXE 9

~ FORMATION DE BASE OFFERTE PAR LE RÉSEAU D'ANIMATION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LANAUDIÈRE (RADD-L) ~

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNAUTÉS

Clientèle ciblée et objectifs de la formation

Cette formation permettra aux personnes souhaitant accompagner des démarches d'animation territoriale dans une perspective de développement durable :

- De connaître et comprendre les valeurs, les principes, l'approche et les outils de l'animation territoriale et du développement durable;
- D'être mieux outillées pour intervenir sur des territoires ou dans des milieux ciblés;
- D'intégrer dans leurs pratiques l'approche de développement durable.

Cette formation vise aussi à développer une synergie entre intervenantEs et intervenants de différents milieux.

Éléments de contenu

La formation se veut participative et cherche à lier la théorie et la pratique. L'expérience et les connaissances des participantEs pourront être mises à contribution, selon la volonté de chacunE. Elle est axée sur l'appropriation des concepts, de l'approche privilégiée et d'outils utiles et utilisables dans le quotidien de l'intervention intersectorielle sur un territoire, dans un milieu. Le contenu de la formation est basé sur l'animation territoriale. Cependant, plusieurs éléments de la formation peuvent être utilisés à d'autres fins, dans d'autres dossiers.

Le développement durable

- Les enjeux, principes, valeurs et définitions
- L'importance de l'approche de développement durable pour le RADDL
- Le vocabulaire partagé comme outil de développement d'une vision commune du développement durable

Le territoire et son environnement

- Quelques critères de définition du territoire
- Les impacts extérieurs à un territoire donné
- Les enjeux reliés à des animations territoriales

La prospective

- La raison d'être de la prospective dans les animations territoriales
- Présentation d'un outil de prospective

Le processus

- Les conditions préalables à une démarche
- Le processus suggéré par le RADDL
- L'identification de différentes étapes

Les acteurs et la mobilisation

- La mobilisation des intervenantEs, du noyau porteur, des citoyenNEs
- Des outils de conduite de réunion

Le diagnostic

- Les défis du diagnostic
- Les éléments d'un diagnostic
- Des outils
- La place du développement durable

Le plan d'action et le projet de territoire

- Les actions à mettre en place et l'intégration du développement durable
- L'écart entre la situation actuelle et la vision
- Les partenaires

L'évaluation

- L'évaluation continue
- Des outils d'évaluation de la démarche, de la mobilisation, etc.
- Le réinvestissement dans la pratique

ANNEXE 10

~ VIEILLIR EN DEMEURANT DANS SA COMMUNAUTÉ RURALE ~

En 2004-2005, dans le cadre du Pacte rural, les sept municipalités rurales de la MRC de Joliette ont mené individuellement une démarche citoyenne pour se doter chacune d'un plan de développement. Sous le leadership du CLD, les démarches étaient accompagnées par des agentEs de développement du CLD, du CLSC, de la SADC et du CJE,

À l'aide d'outils tels que sondage, consultation publique, focus groups, les citoyenNEs ont nommé les forces et les limites de leur communauté, les opportunités et les contraintes ainsi que leurs rêves d'avenir. Dans six (6) des sept (7) municipalités, l'exode des aînéEs des communautés rurales vers le centre urbain a été reconnu comme une entrave majeure au développement. Pour une municipalité rurale, perdre ses aînéEs, c'est perdre son histoire et sa mémoire, c'est perdre des bénévoles actifs et engagés, c'est perdre des consommatrices et des consommateurs fidèles aux commerces de proximité (épicerie, caisse populaire, bureau de poste, etc.), c'est perdre la vitalité de l'Église et des infrastructures communautaires locales, c'est perdre des citoyenNEs soucieux de l'embellissement de la municipalité, c'est affaiblir la surveillance de quartier...

Ces constats sont à l'origine d'une recherche-action réalisée par le CLSC de Joliette dans les municipalités de Crabtree et Sainte-Mélanie. Cette étape importante aura permis d'identifier les raisons incitant les personnes âgées à quitter leur milieu et les pistes de solutions pour les aider à y demeurer. Les personnes âgées désirent demeurer chez elles, dans leur municipalité le plus longtemps possible, mais certaines conditions demandent d'être mises en place pour le leur permettre. Les problématiques soulevées et les solutions proposées par les aînéEs participant à la recherche ont été regroupées en six (6) secteurs : l'habitation (incluant le logement et l'entretien de la propriété), l'alimentation, la sécurité, le transport, les services de santé et l'information.

De la préoccupation entendue lors des démarches, des efforts des citoyenNEs et des intervenantEs (CLD, CLSC, SADC) pour sensibiliser les éluEs et de la collaboration des maires des municipalités concernées est né le projet « *Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale* » qui a officiellement vu le jour en mars 2009. Les sept (7) municipalités rurales de la MRC sont donc mobilisées et actives afin de freiner l'exode des aînéEs des milieux ruraux vers le noyau urbain à partir d'une approche intégrée.

Dans chacune des municipalités de Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre, des citoyenNEs aînés et les actrices et acteurs des milieux participent à des comités locaux par municipalité et à des comités régionaux par thématique, lorsque nécessaire. Le projet vise également à faire connaître les services de soutien à domicile existants aux personnes âgées, à les adapter, lorsque nécessaire, aux réalités des milieux ruraux et à mettre en place de nouveaux services de proximité lorsqu'ils n'existent pas déjà.